

Rapport d'activités

Aux termes du décret du 18 novembre 2018
relatif au développement de l'action d'éducation permanente
dans le champ de la vie associative

Fédération Wallonie-Bruxelles



**Citoyenneté
& Participation**

Centre Permanent
pour la Citoyenneté
& la Participation ASBL

Avenue des Arts, 50\6
1000 Bruxelles

N° d'entreprise :
0409 117 690
RPM Bruxelles
BE67 3101 6586 0487

02 318 44 33
info@cpcp.be
www.cpcp.be

Janvier >
Décembre

2023



1. TABLE DES MATIÈRES

1. COORDONNÉES GÉNÉRALES – IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION	6
1.1. NATURE DE LA RECONNAISSANCE DONT BÉNÉFICIE L'ASSOCIATION	6
2. ÉVOLUTIONS GLOBALES DE L'ASSOCIATION	7
2.1. LA COMPOSITION ET LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DIRIGEANTES (CA ET AG) DE L'ASSOCIATION	7
2.2. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE	8
2.3. LES MODIFICATIONS STATUTAIRES INTERVENUES DEPUIS LA RECONNAISSANCE	9
2.4. LES TYPES D'ACTION DÉVELOPPÉS PAR L'ASSOCIATION ET, LE CAS ÉCHÉANT, DANS LE CADRE DE LA TRANSVERSALITÉ	9
2.5. LES TYPES D'ACTION DÉVELOPPÉS PAR L'ASSOCIATION EN-DEHORS DES AXES DE RECONNAISSANCE	9
2.5.1. Pôle formation	10
2.5.2. Pôle FIC	11
2.5.3. Pôle communication	11
2.5.4. Pôle Participation	13
2.5.5. Centre d'archives et de documentation	13
2.6. LES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION LIÉES À L'EXÉCUTION DU PRÉSENT PLAN D'ACTION PLURIANNUEL (PUBLIC, MODALITÉS, CONCLUSIONS ÉVENTUELLES INTERMÉDIAIRES...)	14
2.6.1. Évaluation annuelle	14
2.6.2. Évaluation dans le cadre de l'auto-évaluation	22
2.7. LES ACTIVITÉS LIÉES À LA FORMATION DU PERSONNEL OU DES ÉQUIPES D'ENCADREMENT DE VOS ACTIVITÉS D'ÉDUCATION PERMANENTE	23

3. LES AXES DE RECONNAISSANCE : AXE 1	25
3.1. PARTIE I : AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE SUR LAQUELLE PORTE LE PRÉSENT RAPPORT D'ACTIVITÉS	25
3.1.1. Décrivez l'évolution de vos thématiques d'action. Vos thématiques ont-elles été adaptées ? Comment se déploient-elles ?	25
3.1.2. Quels autres éléments significatifs ont pu avoir – éventuellement – un impact sur votre action, présentez toute autre évolution significative de l'action réalisée dans cet axe	37
3.2. PARTIE II : PRÉSENTATION DU DÉTAIL DES ACTIVITÉS RÉALISÉES	42
3.2.1. Résumé Axe 1	42
3.2.2. Médias & Actions citoyennes	43
3.2.3. Famille, Culture & Éducation	57
3.2.4. Lieux de vie & Espace public	68
3.2.5. Consommation durable	90
4. LES AXES DE RECONNAISSANCE : AXE 3	109
4.1. PARTIE I : AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE SUR LAQUELLE PORTE LE PRÉSENT RAPPORT D'ACTIVITÉS	109
4.1.1. Décrivez l'évolution de vos réalisations par exemple : en termes de stratégie de production, diffusion, animation, thèmes choisis, etc. ?	109
4.1.2. Production d'analyses et d'études (Art. 20, 21, 22/1 de l'AGCF)	111
4.1.3. Précisez la/les raisons(s) de leur choix et leur ancrage dans les préoccupations citoyennes de la FWB	112
4.1.4. Les conditions d'exploitation, d'animation et/ou de promotion ont-elles évolué ? Précisez	113
4.2. PARTIE II : PRÉSENTATION DU DÉTAIL DES ACTIVITÉS RÉALISÉES	114
4.2.1. Résumé Axe 3	114
4.2.2. Analyses et études	116
5. ENGAGEMENT	129
5.1. LA PÉRENNITÉ DE L'ASSOCIATION (DÉCRET, ARTICLE 23 1 ^{er})	129
5.2. OBLIGATIONS LÉGALES ET CONTRACTUELLES	129
5.3. LES DONNÉES FOURNIES PAR L'ASSOCIATION SONT CERTIFIÉES SINCÈRES ET VÉRITABLES	130
6. ANNEXES	130

NOM DE L'ASSOCIATION

Citoyenneté & participation (CPCP ASBL)

ANNÉE CIVILE SUR LAQUELLE PORTE LE RAPPORT D'ACTIVITÉS :

2023

Le rapport annuel contient les éléments suivants

- Le rapport d'activités composé de deux parties : le présent formulaire, lié aux données générales et qualitatives et une annexe (Tableaux d'activités par axe) concernant les données quantitatives de chaque axe concerné, ainsi que, éventuellement, les données liées à la transversalité entre axes, adopté par l'Assemblée générale.
- Le bilan et compte de résultats de l'exercice civil écoulé, appliquant la comptabilité en partie double selon le plan comptable normalisé des opérateurs culturels subventionnés transmis par l'Administration.
- Modèle téléchargeable.¹
- Le tableau justificatif des amortissements de l'association, établi et présenté sur papier libre.
- Si ces documents existent, le commentaire des comptes annuels, le rapport du réviseur d'entreprise, le rapport d'un expert-comptable et le rapport des vérificateurs aux comptes.
- Un budget prévisionnel de l'exercice en cours.
- La copie certifiée conforme et signée du procès-verbal de l'assemblée générale qui approuve ce rapport annuel.

¹ <https://www.culture.be/index.php?id=5237>

1. COORDONNÉES GÉNÉRALES – IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom : **Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation ASBL**

Sigle : **CPCP ASBL**

Adresse du siège social : **Avenue des Arts, 50\6 – 1000 Bruxelles**

Adresse des unités d'établissement : le CPCP dispose de trois unités d'établissement :

- Avenue des Arts, 50 – 1000 Bruxelles
- Rue du Lombard, 8 – 5000 Namur
- Sentier du Gorla, 2 – 1348 Louvain-la-Neuve
(Centre d'Archives et de Documentation du CPCP)

Téléphone : **02 318 44 33**

Fax : /

E-mail : **info@cpcp.be | direction@cpcp.be**

Site Internet : **www.cpcp.be**

Numéro d'entreprise : **4091.176.90**

Numéro IBAN : **BE67 3101 6586 0487 - Ouvert au nom de CPCP ASBL - Centre permanent pour la Citoyenneté et la participation**

1.1. NATURE DE LA RECONNAISSANCE DONT BÉNÉFICIE L'ASSOCIATION

Préciser si la reconnaissance est demandée en tant que :

Association

Préciser la période du contrat-programme ou de la convention en cours : 2020 – 2024 (2026 à la suite de la crise sanitaire)

Préciser sur quel(s) axe(s) et catégories de forfait porte la demande de reconnaissance :

Axe 1 Catégorie de forfait : **(Art. 6 de l'arrêté) Forfait §2 : 35 points**
Champ d'action territorial : **Fédération Wallonie-Bruxelles**

Axe 3 Catégorie de forfait : **(Art. 23 de l'arrêté) Forfait §2 : 30 points**
Champ d'action territorial : **Fédération Wallonie-Bruxelles**

2.1. LA COMPOSITION ET LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DIRIGEANTES (CA ET AG) DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée générale ordinaire s'est réunie le 7 juin 2023. Outre l'approbation des comptes annuels et la décharge aux administrateurs, les membres de l'AG ont également :

- Acté le décès de Messieurs Clément Crohain et Charles-Ferdinand Nothomb – deux membres de l'Assemblée générale, qui étaient également fondateurs de l'ASBL ;
- Exclu Mme Fatima Moussaoui, membre de l'Assemblée générale pour son absence à plus de trois réunions d'Assemblée générale, sans justification.
- Acté la démission de M. Luc Albarello de son mandat d'administrateur.

Au 31 décembre 2023, l'Assemblée générale est dorénavant composée comme suit :

Monsieur Luc Albarello	Monsieur Philippe Charlier	Madame Vanessa Matz
Madame Daphné Bourgoing	Madame Alda Greoli	Madame Véronique Salvi
Monsieur André du Bus	Madame Bernadette Lambrechts	Monsieur Gauthier de Sauvage
Madame Marie-Pierre Dejoie	Monsieur John Lewis	

En 2023, l'Organe d'administration s'est réuni à sept reprises. Au 31 décembre 2023, il est composé comme suit :

Madame Daphné Bourgoing	Madame Alda Greoli	Madame Véronique Salvi
Monsieur André du Bus	Madame Bernadette Lambrechts	Monsieur Gauthier de Sauvage (président)
Monsieur Philippe Dedobbeleer	Monsieur John Lewis (administrateur délégué)	
Madame Marie-Pierre Dejoie	Madame Vanessa Matz	

2.2. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Direction & CA



Marie-Sarah Delefosse
Directrice générale



John Lewis
Administrateur délégué

Service généraux



Anne Decorwée
Collaboratrice



Manuela Houtart
Coordinatrice



Cindy Lachlan-Jenicot
Collaboratrice



Anne Prieels
Collaboratrice RH



Sylvie Théodore
Collaboratrice

Participation citoyenne



Thomas Apolito
Chargé de projet



Pascale Caes
Chargée de projet



Coralie Cifre
Chargée de projet



Quentin De Neyer
Chargé de projet



Jaime Rosero
Coordinateur

Communication



Clotilde Prost
Coordinatrice



David Clitus
Graphiste

Centre d'archives



Marie-Cerise Fivet
Archiviste-historienne



Thomas Smets
Archiviste-historien

Formation



Deborah Chamovitz
Formatrice



Cathy Debatty
Formatrice



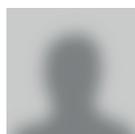
Philippe Dejardin
Formateur



Thierry Dethier
Formateur



Anne-Sophie Gérard
Formatrice



Stéphanie Ghuyens
Formatrice



Yvonne Mughisha
Formatrice



Veronique Sevrin
Formatrice



Jérôme Vanstalle
Coordinateur

Éducation permanente



Philippe Courteille
Responsable thématique



Benoît Debuigne
Responsable thématique



Salomé Deguelle
Animatrice



Karin Dubois
Responsable thématique



Catherine Dusseldorf
Coordinatrice



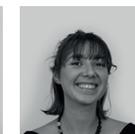
Maia Kaiss
Responsable thématique



Roxane Lejeune
Animatrice



Carine Marcus
Animatrice



Olivia Martou
Animatrice



Olivia Prajara
Coordinatrice adjointe



Louise Vanhèse
Animatrice

Recherche & Plaidoyer



Anna Constantinidis
Chargée de recherche



Axelle Durant
Chargée de recherche



Boris Fronteddu
Chargé de recherche



Edgar Gillet
Chargé de recherche



Olivier Lanotte
Chargé de recherche



Emma Raucant
Chargée de recherche



Clara Van Der Steen
Chargée de recherche



Catherine van Zeeland
Coordinatrice



Axel Winkel
Chargé de recherche

En 2023, le pôle Éducation permanente a occupé 7,68 équivalents temps plein au sein de l'axe 1 – soit dix collaborateurs et 4,96 équivalents temps plein au sein de l'axe 3 – soit sept collaborateurs.

Une partie des collaborateur·rice·s preste à temps partiel dans un des axes et travaille également au sein d'un autre pôle. Ceci s'inscrit dans le cadre de notre politique de renforcement systématique des dynamiques de transversalité entre nos différents pôles d'activités. Cette transversalité favorise l'échange d'expertise et de pratiques entre les collaborateur·rice·s issus des différentes équipes. Elle permet en particulier aux pôles d'Éducation permanente (axe 1 et 3) de bénéficier des apports ponctuels de plusieurs collègues travaillant les mêmes thématiques dans d'autres pôles de Citoyenneté & Participation (CP).

2.3. LES MODIFICATIONS STATUTAIRES INTERVENUES DEPUIS LA RECONNAISSANCE

Des modifications statutaires sont intervenues en 2021 (Assemblée générale extraordinaire du 18 janvier 2021) et en 2022 (Assemblée générale ordinaire du 20 juin 2022). Celles-ci sont reprises dans les rapports annuels précédents et publiées au Moniteur belge.

2.4. LES TYPES D'ACTION DÉVELOPPÉS PAR L'ASSOCIATION ET, LE CAS ÉCHÉANT, DANS LE CADRE DE LA TRANSVERSALITÉ

Nous n'avons pas activé la transversalité au sens du décret. Cependant, nous accordons une grande importance à la communication entre les différents pôles particulièrement nos deux pôles reconnus en Éducation permanente comme explique dans le point présentant la composition de l'équipe.

2.5. LES TYPES D'ACTION DÉVELOPPÉS PAR L'ASSOCIATION EN-DEHORS DES AXES DE RECONNAISSANCE

Outre les activités menées dans le cadre de son agrément en Éducation permanente (au sein des pôles Éducation permanente et Recherche & Plaidoyer), CP mène également des activités liées à la formation, la participation et dispose d'un centre d'archives. La manière de travailler étant très transversale, les projets et activités des uns influençant ceux des autres, il nous semble utile de présenter une synthèse des activités « hors Éducation permanente ».

2.5.1. Pôle formation

Le pôle Formation élabore des programmes et modules de formations destinés à encourager la participation citoyenne auprès de publics variés ; des élèves de l'enseignement secondaire, des étudiant·e·s de l'enseignement supérieur, des personnes en réinsertion sociale et d'autres en formation professionnelle, des jeunes en décrochage et des pensionnés.

En 2023, dans le cadre du projet Démocratie scolaire, septante animations sur le thème de la justice ont été réalisées, touchant mille cinq cent cinquante-quatre élèves. Un partenariat avec une haute école a permis de développer une formation dévolue aux violences sexistes à destination du personnel et des étudiants en formation dans les métiers de l'éducation et du droit.

Notre contrat avec Bruxelles-Formation s'est poursuivi pour des formations portant sur la compréhension des institutions politiques, de la fiscalité, du harcèlement au travail, des violences sexistes, des préjugés et discriminations, du système judiciaire, de la mobilisation citoyenne, des médias et du système de production alimentaire mondiale.

Le thème global de la consommation durable a été l'objet de quelques partenariats. Nous avons notamment discuté des problèmes relatifs à la surproduction de viande au niveau mondial avec un public féminin en apprentissage du français. Un nouveau module sur l'alimentation durable a été utilisé avec la brigade de cuisine d'une maison de repos, mais aussi au cours de deux cycles de formations dédiées à l'alimentation saine et durable où nous abordons la consommation de viande, la surconsommation des ressources naturelles, le gaspillage alimentaire et les perspectives tant durables que technologiques qui s'invitent dans nos assiettes. Dans la même veine, le jeu Ekichoc créé par nos équipes a été utilisé avec cent quatre-vingt-deux jeunes dans le cadre de la Semaine du Commerce équitable.

Le public en insertion sociale et professionnelle (CISP, PCS, CPAS) avec qui nous travaillons est aussi sensible à la mobilisation citoyenne ; les manières de s'impliquer dans la société en dehors des élections, de remettre de la solidarité et du collectif au centre de nos vies sont des préoccupations qui commencent à devenir récurrentes.

Enfin, à l'approche d'une année électorale, la compréhension du système de vote et de la Belgique fédérale sont des sujets qui ont été sollicités par quelques maisons de jeunes, mais aussi par des seniors.

2.5.2. Pôle FIC

Le projet FIC (formation à l'intégration citoyenne) a pour objectif d'accueillir et d'accompagner les nouveaux résidents étrangers de Wallonie, de les aider à acquérir les connaissances de base sur le fonctionnement de la société et des relations sociales en Belgique et par là-même faciliter leur inclusion en Wallonie. Pour cela, suivant le décret de la Région wallonne, nous sommes reconnus ILI et dispensons sept cent vingt heures de formation par an, correspondant à douze modules de soixante heures. Notre public est composé de primo-arrivant·e·s mais également de demandeur·euse·s de nationalité devant prouver leur intégration sociale via le parcours d'intégration.

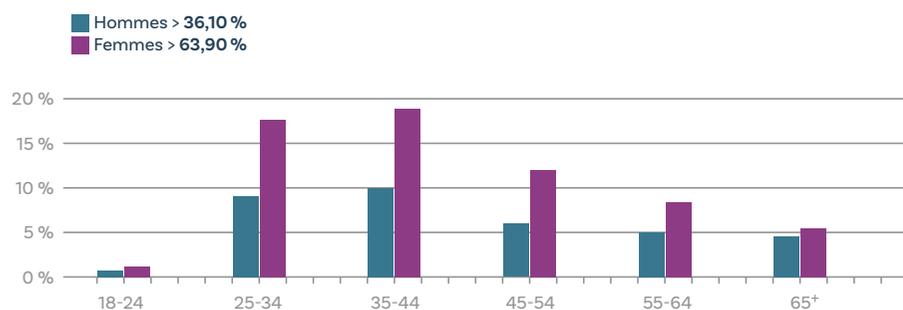
Ces formations ont été dispensées en 2023 à Liège, Charleroi, Namur et Hannut et ont touché un peu plus de cent personnes.

2.5.3. Pôle communication

2.5.3.1. Facebook

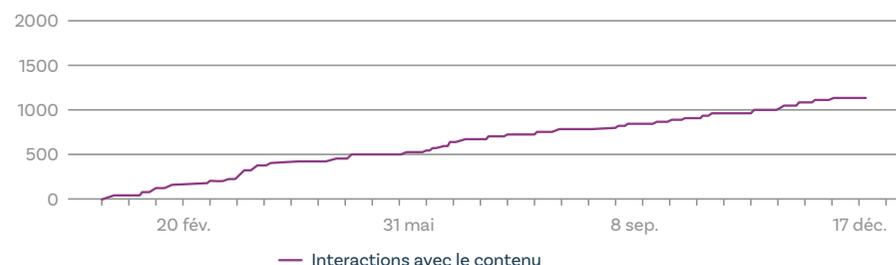
- 2460 followers (+ 185 followers nets sur l'année ; hausse de 38 %)
- 1059 clics sur un lien (hausse de 54 %)

Âge et genre



Performances

Couverture	Interactions avec le contenu	Followers (global)	Clics sur un lien
27,5K +88,2	1,1K +16	2,5K	1,1K +53,9



2.5.3.2. LinkedIn

- 550 abonnés (dont 216 nouveaux abonnés sur les 365 derniers jours).
- 1332 vues de la page.
- 464 visiteurs uniques.

2.5.3.3. Newsletter

- 2137 contacts actifs (la base a été entièrement nettoyée à l'automne 2023 ; tous les contacts inactifs ont été supprimés).
- 1346 nouveaux contacts actifs sur 2023.
- Le design de la newsletter a été revu.

18 campagnes emailings sont parties en 2023 :

- 6 pour le centre d'archives.
- 8 pour la newsletter mensuelle Citoyenneté & Participation.
- 4 pour le pôle participation.

2.5.3.4. Site internet

- Refonte des onglets « Participation citoyenne », « Éducation permanente », « Centre d'archives » et de la page « Équipe ».
- Publications : 7883 vues (16.4% du nombre total de vues).

2.5.3.5. Autres

- Envoi de quarante-deux mallettes du jeu Le Dessous des Taxes.

2.5.3.6. Événements sur l'année

- Municipalia (avril 2023).
- Soutien communicationnel à la campagne We Need To Talk (printemps 2023).
- Journée sur les violences institutionnelles et publication de la revue *Tumult #1* (juin 2023).
- Changement de nom vers Citoyenneté & Participation (été 2023).

- Conférence Transition au festival Maintenant ! (septembre 2023).
- Conférence Semaine du Numérique (octobre 2023).
- Festival Namur Demain (octobre 2023).
- Sortie et avant-première du documentaire *Rien à guérir* (novembre 2023).

2.5.4. Pôle Participation

2.5.4.1. Qui nous sommes

Notre pôle dédié à la Participation collabore avec les pouvoirs publics (notamment les communes et CPAS), le secteur associatif et les citoyen·ne·s sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Sa mission consiste à renforcer le dialogue citoyen, les processus participatifs et à rétablir les liens entre les citoyen·ne·s et leur communauté. Dans ce cadre, nous concevons, élaborons, animons et mettons en œuvre des méthodologies ainsi que des outils d'intelligence collective qui favorisent une participation innovante, inclusive et résiliente.

2.5.4.2. Projets réalisés

En 2023, à titre d'exemple nous avons travaillé sur les projets suivants :

- **Megafon - Ma voix pour mon quartier** - commune d'Anderlecht : projet dans le cadre d'un budget participatif ;
- **Redynamisation du quartier Saint-Nicolas** - Ville de Namur : création de projets citoyens pour un futur investissement public ;
- **Budget Participatif** - commune de Chaudfontaine : via un marché public, obtention d'un contrat avec la commune de Chaudfontaine pour vingt heures d'accompagnement dans l'élaboration d'un budget participatif ;
- **We Need to Talk** - Parlement fédéral : participation à une initiative citoyenne au sein de la commission parlementaire, avec un soutien au niveau de la communication pour le public francophone.

2.5.5. Centre d'archives et de documentation

2.5.5.1. Enjeux et objectifs

En 2023, les archivistes du Centre d'archives de CP se sont attelés à la réalisation des missions établies par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre de sa convention. Celles-ci consistent principalement en la collecte, la protection, la conservation, le

classement et l'inventorisation des fonds d'archives qui sont confiées aux archivistes, quels que soient leurs formes ou leurs supports. Par ailleurs, le centre d'archives est tenu de favoriser l'étude et la recherche par des initiatives telles que la publication d'études, l'encouragement de la recherche scientifique ou encore l'acquisition et la diffusion de documentation et d'informations.

2.5.5.2. Actions et réalisations

En 2023, les archivistes de CP ont optimisé les outils de gestion interne (manuel de procédures, plan de sauvegarde des archives...). Parallèlement, treize fonds d'archives ont été rendus accessibles à la consultation grâce au travail d'inventorisation et d'encodage sur le catalogue effectué par l'équipe. Un total de 6,62 mètres linéaires d'archives papier et de 44,4 Go d'archives électroniques natives ont également été récoltés. Afin de pallier le manque d'instruments de recherche pour les fonds électroniques et/ou papiers en attente de traitement, une attention particulière a été portée sur la réalisation de relevés détaillés disponibles sur demande.

En outre, les archivistes de CP se sont attelés à des missions plus spécifiques telles que la numérisation d'archives, l'encadrement d'un stagiaire en archivistique, la mise en ligne d'une exposition virtuelle, le suivi du GT « Avenir du secteur » pour la mise en place du nouveau décret « Archives privées », etc.

Un rapport moral détaillé pour l'année 2023 est disponible sur simple demande au centre d'archives.

2.6. LES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION LIÉES À L'EXÉCUTION DU PRÉSENT PLAN D'ACTION PLURIANNUEL (PUBLIC, MODALITÉS, CONCLUSIONS ÉVENTUELLES INTERMÉDIAIRES...)

Dans cette section, nous présentons notre évaluation sur le travail fourni en axe 1 et axe 3 pour l'année 2023.

2.6.1. Évaluation annuelle

2.6.1.1. Évaluation de l'axe 1

L'évaluation a pour objectif de mesurer l'impact de notre action sur l'année 2023. Grâce à des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, nous essayons de déterminer :

- la mobilisation du public dans nos ateliers ;
- l'intérêt suscité par nos ateliers ;
- la qualité de nos partenariats.

2.6.11.a. Indicateurs quantitatifs

Comme indicateurs quantitatifs, nous avons regardé le nombre moyen de participant·e·s par groupe et le nombre d'heures réalisées. Le tableau suivant présente ces informations pour chacune des thématiques.

	Nombre moyen de participant·e·s	Nombre d'heures
MÉDIAS & ACTIONS CITOYENNES		
Ateliers médias avec le PCS Franck	6	30
Ateliers médias avec l'ASBL le Piment	6	24
Ateliers médias avec l'Espace Citoyen de Marchienne-Docherie	6	30
Ateliers médias avec l'Espace Citoyen de Gosselies	6	30
Ateliers médias avec l'ASBL le Sima	4	12
Nombre total d'heures		126
FAMILLE, CULTURE & ÉDUCATION		
Ateliers citoyen l'ASBL le GAFFI	10	23
Ateliers parentalité avec l'ASBL le GAFFI	7	34
Nombre total d'heures		57
LIEUX DE VIE & ESPACE PUBLIC		
Projet vidéo « Parenthèse inédite »	6	8
« Je reprends ma Place » avec Énéo	8	25
Projet BEER : Basse-Enhaive s'élanche et se réinvente	7	56
Ateliers logement avec la maison maternelle l'Espoir	7	15
Ateliers logement avec la maison maternelle l'Espoir	8	12,5
La mini tiny house avec la régie de quartier de Namur	8	27
Ateliers logement avec la régie de quartier de Namur - Groupe 1	6	12
Ateliers logement avec la régie de quartier de Namur - Groupe 2	6	15
Nombre total d'heures		170,5

CONSOMMATION DURABLE		
« Consommez-bien » avec le CPAS Hannut	7	50
« Mets tes sous dans le cochon » avec le CPAS Yvoir	10	40,5
« J'économise pour mon Budget » avec le CPAS de Morlanwelz	9	30
« Consommation "malin" » avec le Centre Alba	8	10
« Consommation durable » avec le Centre Alba	9	28
« Les "gumes solidaires" » avec la maison de quartier de Basse-Enhaive	6	22,5
Nombre total d'heures		181
TOTAL GÉNÉRAL		534,5

Ce tableau montre que nos objectifs annuels en termes de fréquentation et de nombre d'heures par thématique sont atteints. Le nombre moyen de participant·e·s, comme indiqué dans la partie présentant le détail de nos activités, reflète une participation régulière et stable à nos ateliers.

2.6.1.1.b. Indicateurs qualitatifs

› Partenariats

Le tableau ci-après résume les informations sur nos partenariats de l'année 2023.

	Depuis ...	Continuité en 2024 ?
MÉDIAS & ACTIONS CITOYENNES		
Ateliers médias avec le PCS Franck	2021	Oui
Ateliers médias avec l'ASBL le Piment	2022	À l'arrêt
Ateliers médias avec l'Espace Citoyen de Marchienne-Docherie	2021	Oui
Ateliers médias avec l'Espace Citoyen de Gosselies	2020	Oui
Ateliers médias avec l'ASBL le Sima	2023	Oui

FAMILLE, CULTURE & ÉDUCATION		
ASBL le GAFFI	2018	Oui
LIEUX DE VIE & ESPACE PUBLIC		
Énéo	2023	Oui
Maison de Quartier de Basse-Enhaive et la ville de Namur	2014	Oui
Maison maternelle l'Espoir	2019	À l'arrêt
Régie de quartier de Namur	2020	Oui
CONSOMMATION DURABLE		
CPAS Hannut	2013	Oui
CPAS Yvoir	2022	Oui
CPAS de Morlanwelz	2022	À l'arrêt
Centre Alba	2022	Oui
Maison de quartier de Basse-Enhaive et la ville de Namur	2023	Oui

Cette année, nous avons continué des collaborations de longue date, mais nous en avons également développé de nouvelles. L'ASBL le Sima et Énéo, le mouvement social des aînés, comptent parmi nos nouveaux partenaires et le travail entamé avec eux cette année se poursuivra en 2024.

La grande majorité de nos partenariats se poursuivront en 2024. Trois d'entre eux ont pris fin cette année, celui avec le CPAS de Morlanwelz et la maison maternelle de Cuesmes. En ce qui concerne le premier, celui-ci a été interrompu pour des raisons organisationnelles et de temps, mais il est envisagé que ce partenariat reprenne en 2025. En ce qui concerne la maison maternelle de Cuesmes, le partenariat est pour l'instant suspendu et doit être redéfini, les sujets traités lors de ces ateliers ne répondant plus aux besoins des habitantes de la maison maternelle. Pour finir, notre partenariat avec l'ASBL le Piment n'est pas terminé, il reprendra peut-être dans le courant de l'année 2024 ou de l'année 2025.

De manière générale, nous estimons avoir un rapport de qualité et privilégié avec nos partenaires. La longévité de la plupart de nos partenariats, le développement de nouvelles collaborations corroborent cette impression. Nos partenariats de moins longue durée sont également de qualité, leur arrêt étant généralement dû à des difficultés organisationnelles et de disponibilités.

› Séance d'évaluation organisée en fin d'année

En fin d'année, des évaluations sont mises en place avec les participant·e·s et les partenaires. Celles-ci permettent de déterminer si les animations ont répondu aux besoins initiaux du groupe, suscité l'intérêt voulu, mais aussi d'identifier les approches les plus pertinentes pour susciter l'envie de s'informer, se former et agir dans le groupe. De ces évaluations ressortent les objectifs des ateliers pour la nouvelle année. Les participant·e·s apprécient ces moments pour pouvoir affiner les sujets abordés, les modifier, ou les adapter en fonction de l'actualité ou des envies du moment.

› Émergence de nouvelles initiatives

Cette année, un de nos groupes s'est lancé dans un « groupe d'achats commun » comme expliqué dans la partie II :

... les participant·e·s ont souhaité co-construire une organisation leur permettant d'avoir une consommation alimentaire plus juste, plus solidaire et plus respectueuse de leur santé et de l'environnement. Iels ont émis le souhait d'être acteur·rice·s de leur alimentation et pour cela iels ont décidé de créer un groupe d'achat commun...

› Fonctionnement de la dynamique de groupe

La présence régulière aux séances ainsi que le taux de participation tout au long de l'année, l'enthousiasme des participantes, l'implication dans les projets communs, montrent bien la motivation des participant·e·s.

Afin d'illustrer ces différentes dynamiques de groupes qui ont marqué 2023, voici quelques témoignages recueillis cette année :

« Au début, on ne savait pas où ça allait, ce que ça allait donner et maintenant quand on voit le résultat après toutes ces semaines, ça donne bien, je suis vraiment très contente ». Ou encore « Je vais le faire écouter à mes enfants et à mes amies ». Aussi, ils disent avoir apprécié mener des interviews et développer leur oralité en français.

« On n'a pas fait tout ça pour rien, je veux que ça continue », phrase dite par une participante, lorsque le groupe de La Docherie a cru devoir laisser tomber son projet de blog de quartier, faisant face à des difficultés de financement.

Lors d'un de nos ateliers, l'animatrice a proposé au groupe de réfléchir sur les impacts de l'éducation permanente de manière individuelle et collective.

Il ressort de manière individuelle :

- Augmenter sa confiance en soi.
- S'exercer à de nouvelles expériences.
- S'initier à de nouvelles connaissances.
- Sortir de chez soi pour se préserver car cela apporte du bien-être.
- Se rendre utile.
- Se remettre en question.
- Élargir ses liens sociaux.
- Apprendre à écouter les autres.
- Être confiant car il n'y a pas de jugement.
- Être enthousiasme par des projets pour mieux vivre dans son lieu de vie.
- M'investir me porte, me donne la sensation d'être utile à la société.

Il ressort de manière collective :

- L'ouverture vers les autres.
- Le partage des idées, des concepts.
- Donner de soi vers les autres.
- Découvrir d'autres cultures.
- C'est un endroit, un lieu d'échange en vue d'une progression sociale.
- Accepter, respecter les autres avec leurs idées, leurs différences.
- Le travail en équipe et trouver des consensus.
- Avoir un soutien et être outillé pour mener à bien des projets.
- Le savoir-vivre.
- Le sentiment de bienveillance.
- La complémentarité.

2.6.1.2. Évaluation de l'axe 3

L'évaluation a pour objectif de mesurer l'impact de notre action sur l'année passée. Grâce à des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, nous essayons de déterminer :

- l'adéquation de nos publications avec les objectifs quantitatifs du décret ;
- l'intérêt suscité par nos publications à travers la consultation de nos publications ;
- l'influence de nos travaux sur notre réseau et leur reprise sous des formes diverses.

À travers les quatre thématiques qui organisent les travaux de notre équipe Éducation permanente, mais aussi du pôle Recherche & Plaidoyer, nous avons abordé un nombre significatif d'enjeux de société à la fois d'actualité et mais aussi répondant aux préoccupations de nos publics, toujours en lien avec l'objet social de notre ASBL, à savoir la participation active des citoyen·ne·s. Nos travaux ont ainsi été animés par la préoccupation de proposer des éléments d'analyse critique de notre société, avec un objectif d'émancipation et de mobilisation des droits de chacun.

2.6.1.2.a. Indicateurs quantitatifs

L'objectif fixé à un total de trente-cinq points a donc encore une fois été dépassé en 2023 (trente-neuf points). Néanmoins ce critère quantitatif a été assorti d'une ambition de visibilité et de notoriété de nos travaux.

2.6.1.2.b. Indicateurs qualitatifs

› Visibilité de nos publications

L'organisation d'événements grand public, nous a permis d'accroître la visibilité de nos travaux :

1. La journée « Violences institutionnelles » du 20 juin 2023, présentée dans la section PARTIE II > thématique 2 : Famille, Culture & Éducation > activité n°3 a fait suite à la publication de notre première revue (un recueil d'analyses parues en 2022). Cet événement a permis d'augmenter la visibilité des publications sur ce thème. Nous avons comptabilisé une augmentation de 55 % des vues sur nos publications portant sur ce thème dans la période allant de juin à fin juillet 2023.
2. Comme présenté dans la section PARTIE II > thématique 2 : Famille, Culture & Éducation > activité n°4, le 23 novembre 2023 a eu lieu au cinéma Aventure à Bruxelles, l'avant-première du documentaire *Rien à guérir*. Ce film raconte au travers de cinq témoignages l'inutilité et surtout la dangerosité des pratiques de conversion. À la suite de la diffusion de ce documentaire né d'une analyse produite en 2022, nous avons vu le nombre de vues augmenter de 300 % sur notre site internet (période ayant suivi les premières diffusions fin novembre 2023) !

Ces deux constats nous encouragent à continuer ce travail de visibilité de nos publications en les liant à nos activités large public dans l'avenir.

Enfin, nous pouvons également apprécier la visibilité de nos travaux, au regard de l'intérêt médiatique qu'ils ont suscité. Ainsi, l'étude *Thérapies de conversion en Belgique : récits d'un phénomène méconnu* puis le documentaire *Rien à guérir* ont mené à de nombreuses interventions médiatiques (La Première (radio/RTBF), *Alter Echos*, BX1, RTL, Télésambre, *DH*...).

Il est intéressant également de noter que les publications réalisées par Citoyenneté & Participation peuvent globalement contribuer à des réflexions de fond, quelques mois ou années après leur publication, positionnant CP comme une source d'informations auprès de médias ou de chercheurs. Ainsi, la publication de l'analyse *Une articulation indispensable entre initiatives citoyennes et politiques de transition* fin 2023 a occasionné une interview de notre auteur contribuant ainsi à une thèse de master en Développement local et global à l'Université de Bologne. De la même façon, l'article sur les avancées légales en matière de statut social des travailleurs de plateforme (n°455, 2022) a été cité dans une publication académique en 2023 : Meike Brodersen, Anne Dufresne, Anastasia Joukovsky et Zéphyr Vitali, *Dynamiques de l'organisation collective des coursiers et des chauffeurs en Belgique. Histoires parallèles et rapprochement ambigu*, Relations industrielles, Volume 78, numéro 3, 2023. Nous pouvons également citer nos travaux sur la question des stéréotypes de genre autour de la consommation d'alcool (analyse datant de 2021) qui a valu à son autrice d'être identifiée comme « experte » par la Commission égalités hommes-femmes du Parlement bruxellois et sollicitée pour une intervention sur le sujet.

› Développement du réseau CP

Nous pouvons également apprécier notre travail au regard des opportunités de mise en réseau qu'il procure. Sur ce point, tant dans l'élaboration, que dans la valorisation ou diffusion de nos publications, les opportunités ont été nombreuses.

Dans le cadre tout d'abord du travail sur les violences institutionnelles, quatre partenariats ont vu le jour en 2023 dont certains se poursuivent encore sur le plus long terme. Ces derniers sont : Culture & Santé, BePAX, l'ARC et Vie féminine. En 2024, plusieurs rencontres seront par ailleurs organisées visant à comprendre le sans-abrisme au prisme du concept des violences institutionnelles. Nous relançons dans ce cadre une collaboration avec l'ARC notamment.

Pour ce qui est du travail sur les thérapies de conversion, notre réseau s'est étendu à plusieurs associations et organisations de défense des droits et libertés LGBTQIA+, notamment avec les Maisons Arc-en-ciel, les coupoles régionales (Prisme, Cavaria, Rainbow House). Ce réseau s'est maintenu dans le temps et a par exemple été mobilisé lors des projections du documentaire en 2024 qui ont été organisées en partenariat avec les Maisons Arc-en-ciel locales (MAC Liège, MAC Charleroi, MAC Namur, MAC Luxembourg) ainsi que d'autres associations/organisations actives dans la défense des droits LGBTQIA+ (Fondation Ihsane Jarfi, Refuge Arc-en-ciel).

Enfin, les travaux relatifs à la revue *Tumult* sont désormais l'occasion d'étendre encore notre réseau en mobilisant à cette occasion des contributions supplémentaires. Ce fut le cas en 2023 pour l'édition sur les violences institutionnelles avec United-Freelancers (syndicat des travailleurs de plateformes et indépendants sans employé chapeauté par Martin Willems) ainsi qu'avec le Gresea (via la chercheuse Anne Dufresne).

› Reprise de nos contenus

Certains de nos contenus publiés en 2023 ont permis de nourrir ou bien d'élaborer des formations. Ce fut le cas pour *Le Pacte vert européen - la matérialité d'une « double transition »* et *Donner ses données personnelles* dont les informations et les graphes ont été utilisés pour la formation sur l'impact du numérique sur l'environnement (dispensée en Éducation permanente). Ils ont également servi pour compléter la formation « Énergie & climat » dispensée par CP. De la même façon, le travail réalisé en 2023 sur les violences institutionnelles, ainsi que l'événement grand public qui a été organisé le 20 juin sur ce sujet, ont conduit à la création d'une formation dédiée qui pourra être dispensée à partir de l'été 2024.

Enfin, alors même que ce travail avait déjà été amorcé deux ans plus tôt, l'année 2023 a vu une formidable réalisation, puisque, après les productions par CP d'une étude et d'un documentaire, le 20 juillet 2023, la Chambre adoptait une loi interdisant les thérapies de conversion en Belgique. Les discussions autour de cette loi à la Chambre ont repris rigoureusement notre étude (cf. les discussions en commission² et l'exposé des motifs³).

2.6.2. Évaluation dans le cadre de l'auto-évaluation

Dans le cadre de notre plan quinquennal 2025, nous avons entamé une grande réflexion au sein de l'association autour des questions d'auto-évaluation. Dans notre rapport d'activités de 2022, nous expliquions :

Le CPCP a entamé un travail conséquent afin de répondre de manière complète à ces questions. Travail qui permettra d'élaborer une méthodologie rigoureuse d'autoévaluation. Intégrer chaque membre de notre équipe à cette réflexion nous semble fondamental, cette volonté demande du temps. Ce processus de réflexion a été entamé début 2023. Notre objectif est de pouvoir répondre de manière complète et précise pour notre rapport d'activités 2023.

Afin de répondre de manière complète à ces questions, nous avons entamé un processus ambitieux afin de permettre à chaque membre de Citoyenneté & Participation de faire entendre sa voix. Les étapes de ce travail sont les suivantes :

² <https://www.lachambre.be/FLWB/PDF/55/3429/55K3429002.pdf>.

³ <https://www.lachambre.be/FLWB/PDF/55/3429/55K3429001.pdf>.

- Avril à juin 2024 : réflexion autour des quatre questions d’auto-évaluation dans chaque pôle de CP. Ces premières réunions d’équipe en sous-groupe ont pour objectifs de :
 - > prendre connaissance des quatre questions pour tous les membres de Citoyenneté & Participation ;
 - > permettre des premiers échanges et réflexions autour de ces questions.
- Septembre–octobre 2024 : organisation de deux jours de mises au vert. À partir des contenus émergés lors des réunions tenues précédemment, notre volonté est de non seulement approfondir notre réflexion auto-évaluative mais également de dégager les grandes perspectives pour notre prochain plan quinquennal.

Le résultat de ces réflexions sera présenté dans notre prochain rapport annuel ainsi que dans notre prochain plan quinquennal.

2.7. LES ACTIVITÉS LIÉES À LA FORMATION DU PERSONNEL OU DES ÉQUIPES D’ENCADREMENT DE VOS ACTIVITÉS D’ÉDUCATION PERMANENTE

Dans le but d’enrichir leurs pratiques de terrain, de renouveler et d’élargir leurs connaissances et aptitudes, les collaborateur·rice·s ont suivi, comme chaque année, des formations, journées d’études, colloques etc. Le suivi de formations par chacun et chacune d’entre nous semble fondamental pour entretenir une lecture critique et une compréhension des grandes évolutions de la société.

Les formations suivies répondent à des besoins identifiés venus soit :

- de remontées de terrain comme des demandes particulières de participant·e·s aux ateliers d’Éducation permanente (l’éco-anxiété, l’alimentation de qualité, l’omniprésence du numérique) ;
- de besoins liés à l’organisation d’activités large public comme la journée Violences institutionnelles (sudalisme, colloque violences sexuelles et conjugales)

Nom de la formation/événements	Organisateur
Identité en jeux	CBAI
Le sudalisme	BePAX
Décret EP : les fondamentaux	FESEFA
Axe 1 : cadre et réalités	FESEFA
Citoyenneté numérique et enjeux véhiculés par le tout au numérique	PAC Namur

Accès à l'alimentation de qualité pour tous. « Dis maman, c'est quoi qu'on mange »	CCN Namur, CAN...
Salon : Accès à l'alimentation de qualité pour tous.	CCN Namur, CAN...
Sécurité sociale de l'alimentation	CréaSSA
Sécurité sociale de l'alimentation : discussion sur le pilier conventionnement	CréaSSA
Ciné débat : Sugar Land	PCS Hannut
Assemblée générale de la Ceinture alimentaire namuroise	CAN
Média coach	Média Animation
Colloque fracture numérique	Les aînés engagés
Conférence : Vivre la ville, « smartcities »	Université de Namur et TRAKK
Violence et discriminations liées au genre	CP
Webinaire IA et RH	Xavier Degraux
Ordonnance numérique : bilan	Lire et Ecrire
Violences institutionnelles	CP
Conférence sur l'ordonnance numérique	Lire et Ecrire
Intelligence Artificielle	Etopia
Journée d'étude : Numérisation de la société, des fractures individuelles aux vulnérabilités collectives	FTU-MOC
Citoyenneté numérique et enjeux véhiculés par le tout au numérique	PAC Namur
Eco-anxiété	CRIE de Liège (Education environnement)
Média coach	Média Animation
Formation aux outils pédagogiques : espace publique	Culture et santé
Conférence : La sécurité dans l'espace public pour les aînés	CCCA Namur
Réagir aux discours de haine	Helmo
Colloque violences sexuelles et conjugales : l'inceste, écouter, accueillir et accompagner les victimes	Fédération laïque des centres des plannings familiaux
Formation Détection Prise en charge et l'orientation des victimes de violences sexuelles	Fédération laïque des centres des plannings familiaux

3.1. PARTIE I : AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE SUR LAQUELLE PORTE LE PRÉSENT RAPPORT D'ACTIVITÉS

3.1.1. Décrivez l'évolution de vos thématiques d'action. Vos thématiques ont-elles été adaptées ? Comment se déploient-elles ?

Pour répondre à cette question, nous avons, par thématique, structuré l'information de la manière suivante :

- nous débutons par un bref rappel des enjeux sociaux associés à chaque domaine d'action ;
- ensuite, nous exposons nos objectifs d'action ;
- puis, nous présentons les grandes lignes qui ont fait 2023. Cette section décrit les thèmes abordés en ateliers, les inquiétudes et questionnements des publics présents à nos animations. À partir de ces remontées de terrain, nous développons comment nous avons adapté et déployé nos thématiques d'action.

Les éléments présentés dans cette partie sont un résumé général de ceux présentés dans la deuxième partie qui présente le détail des activités réalisées au cours de l'année. En mettant l'accent sur les particularités de l'année 2023, ils posent un regard critique sur notre action et visent à démontrer la cohérence de celle-ci vis-à-vis des enjeux et objectifs fixés.

Nous présentons les thématiques dans l'ordre suivant : Médias & Actions citoyennes/Famille, Culture & Éducation/Lieux de vie & Espace public/Consommation durable.

3.1.1.1. Thématique 1 : Médias & Actions citoyennes

3.1.1.1.a. Diagnostic d'un enjeu de société

Cette thématique questionne à la fois les enjeux de société liés aux médias de presse et ceux liés à l'omniprésence du numérique dans notre quotidien.

› Enjeu lié aux médias d'information

L'accès aux codes et langages propres à l'univers des médias d'information et à la compréhension du paysage médiatique belge afin d'assurer l'accès à une information de qualité.

› Enjeu lié à l’omniprésence du numérique

L’accès aux codes de fonctionnement d’internet et de ses évolutions majeures :

- la collecte des données personnelles ;
- les nouvelles technologies (IA) ;
- les mécanismes de désinformation (pièges à clic marketing d’influence, fake-news, théories du complot, propagande, etc.) ;
- la connaissance du RGPD ;
- l’utilisation des cookies ;
- la compréhension du fonctionnement des réseaux sociaux (algorithmes et big data).

3.1.1.1.a. Les objectifs d’action

À partir des enjeux, nous avons défini les objectifs suivants :

Acquérir une distance critique et diversifier les points de vue par rapport aux contenus, aux langages médiatiques et à l’omniprésence du numérique.	
Les médias d’information	L’omniprésence du numérique
<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le fonctionnement de la presse (ligne éditoriale, condition de travail, enjeux économiques, la nature d’une information ainsi que sa vérification, etc.). • Interroger la notion de médias et de contenus médiatiques. • Comprendre les règles en vigueur : législation et déontologie, les limites de la liberté de la presse et de la liberté d’expression. • Favoriser les initiatives plus démocratiques et citoyennes en rendant compte d’autres médias par exemple. • Décortiquer les étapes de création médiatique (podcast, journal, etc.). • S’approprier les codes, techniques et langages des médias afin de devenir créateur de contenu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le fonctionnement des réseaux sociaux et de l’univers d’internet. • Informer sur la sécurité et la protection des données, apprendre à paramétrer pour se protéger au mieux. • Favoriser une appropriation critique des réseaux sociaux et du net. • Récréer du collectif via une création médiatique. • Proposer des alternatives aux réseaux sociaux et aux navigateurs de recherche classiques. • Prendre conscience des biais cognitifs pour aborder la désinformation (biais de confirmation, simple exposition, etc.).

3.1.1.a. Les thèmes abordés

Cette année, les ateliers ont, d'une part, pris la forme de lieux de débat abordant les thèmes majeurs de notre thématique et, d'autre part, ils ont été l'occasion de créer des contenus médiatiques.

› Des lieux de débats

En effet, tous nos ateliers 2023 n'ont pas échappé à la règle, ils ont rendu compte de la méfiance importante du public vis-à-vis des journalistes et des médias de presse, mais également du manque de recul vis-à-vis d'internet et des réseaux sociaux.

- **Un rapport à la presse de plus en plus difficile**

Les différentes rencontres avec nos groupes ont permis de constater que les codes journalistiques actuels de grands médias (belges) francophones ne rencontrent pas les besoins, les intérêts et les réalités de notre public. Les subtilités de la langue française (l'utilisation du conditionnel ou encore le discours indirect, par exemple) et les codes journalistiques, de plus en plus embourgeoisés, sont parfois incompris. De plus, les représentations des femmes, des personnes racisées, étrangères, pauvres et/ou musulmanes sont au cœur des discussions et questionnements portés par nos groupes d'Éducation permanente. Dès lors, apparaissent tant la question de fréquence et de la présence ou non des minorités dans les espaces médiatiques, mais également la manière dont celles-ci sont évoquées. Par exemple, la participation médiatique de personnes pauvres semble être marginale, alors que la médiatisation de personnes musulmanes tend à s'opérer davantage autour d'actualités liées à une certaine criminalité. Cette déconnexion et cette incompréhension semblent amener une méfiance, voire un ressentiment envers le journalisme et les médias traditionnels, incitant certains à se tourner vers une manière de s'informer considérée comme moins fiable, les réseaux sociaux. L'information de masse disparaît pour laisser place à l'info à la carte, servie sur un mur Facebook ou autre. Une info est souvent choisie, car elle va dans le sens de nos opinions. Les citoyen·ne·s sont face à de nouveaux médias où les règles et la déontologie sont anecdotiques où l'on voit opinion, anecdote, info, fake-news et rumeur se mélanger. Nous avons également remarqué une tendance à ne pas vouloir passer trop de temps devant un post pour pouvoir passer à un autre plus plaisant. L'information est devenue un produit de consommation.

Afin de remettre un peu de nuance dans le débat, les ateliers ont été l'occasion de revenir sur les questions liées à la liberté de la presse, la liberté d'expression, l'accès à l'information, la presse belge et les conditions économiques du journalisme, la place des réseaux sociaux, la déontologie journalistique, etc.

- **Internet, un outil de recherche exceptionnel, mais ...**

Nous constatons que beaucoup d'entre nous ignorent ce qu'est un cookie. Pourtant, chaque jour, nous acceptons des dizaines de petits fichiers espions. Et, paradoxalement, nous avons entre les mains le meilleur outil de recherche au monde pour répondre à toute question.

Lors d'un débat sur l'EVRAS, nous avons été frappés de voir certaines infos, complètement fausses, affirmées par une participante, parce quelqu'un lui en avait parlé. Il ne lui était pas venu à l'idée de vérifier une information qui pourtant la mettait en colère.

Il est donc fondamental d'encourager les citoyen·ne·s à rester critique, même envers eux-mêmes par le biais de des petites questions simples comme s'interroger sur l'auteur du message, son adresse électronique et ses intentions afin d'éviter de partager, de donner du crédit, à une fausse information.

Ces ateliers nous démontrent un phénomène qui est en place depuis plusieurs années et qui s'accroît et dont nous avons déjà fait part en 2022. Nous écrivions, alors « *L'omniprésence des médias dans notre société, l'augmentation de la fracture numérique liée à des inégalités d'accès, d'usage, de performance ou de maîtrise des codes et langages sociaux, la dégradation de l'offre de l'information, la méfiance grandissante à l'égard des journalistes professionnels et le manque de compréhension des logiques numériques sont autant de constats qui montrent la nécessité d'offrir à nos publics la possibilité de développer des capacités d'analyse d'information afin de mieux saisir certains enjeux de société et de favoriser une participation active via l'utilisation de certains moyens médiatiques* ». Cette observation reste tout à fait d'actualité et nous demandera de continuer d'y travailler avec nos groupes dans l'avenir.

L'ensemble de ces thèmes sont abordés par la discussion et le questionnement socratique. En s'interrogeant collectivement sur la notion de médias et en répondant aux questions : qu'est-ce qu'une information, qu'est-ce qu'une ligne éditoriale, nous arrivons ensemble à nuancer et acquérir une certaine distance critique.

› Des lieux de création

Au-delà de ces questions, les ateliers ont également été l'occasion pour les participant·e·s de devenir des créateur·rice·s de contenus. Au programme, cette année :

- La création d'un podcast qui est le fruit d'une réflexion sur les enjeux médiatiques contemporains en Belgique et ailleurs et qui a permis aux participant·e·s de porter une voix citoyenne, vectrice d'émancipation, peu entendue et peu connue dans le paysage médiatique mainstream.
- La production d'un blog de quartier (toujours en cours en 2024) qui par les sujets qui y sont développés vise la (re)création de lien social et l'appropriation des codes, techniques et langages des médias.

- La réalisation d'une exposition photographique afin de casser les clichés et stéréotypes tout en apportant un regard amusé sur la région de Gosselies et Jumet (en cours de finalisation en 2024).

Ces projets illustrent la volonté que nous avons émise, en 2022, d'inscrire l'outil internet et/ou médiatique dans une réelle idée de participation citoyenne et de (re)création de tissu social. La réflexion commune, le regard critique et la conjugaison des talents de tous et toutes ajoutent à ces projets une émulation particulièrement encourageante pour la suite.

Outre, nos ateliers d'Éducation permanente, nous avons continué en 2023 notre engagement contre l'Ordonnance numérique qui vise la dématérialisation du service public. Notre mobilisation est présentée au point II Quels autres éléments significatifs ont pu avoir – éventuellement – un impact sur votre action ?

3.1.1.2. Thématique 2 : Famille, Culture & Éducation

3.1.1.2.a. Diagnostic d'un enjeu de société

La prise de conscience collective, critique et revendicatrice face aux violences symboliques et à toute discrimination induite d'une culture dominante au travers de quatre axes : la santé, le travail, l'éducation et la migration.

3.1.1.2.a. Les objectifs d'action

Interroger les questions liées à la multiculturalité, notre rapport à l'« Autre » (genré, racisé, etc.) et les notions d'identités sociales et culturelles dans une perspective de mise en lumière des rouages structurels des inégalités

- Promouvoir la liberté effective de construire et faire évoluer collectivement et individuellement une identité culturelle.
- Porter un regard critique sur le carcan normatif (et possiblement violent) qu'exerce toute culture sur les individus, et spécialement toute culture hégémonique (comme les normes de genre par exemple).
- Interroger l'action des institutions publiques et privées mais également les concepts, les formules langagières, les non-dits et les contradictions des discours qui encadrent et orientent cette action.
- Comprendre la violence symbolique induite de ces discours et pratiques pour mieux dénoncer ces inégalités.
- Favoriser des modes d'être au monde conscient (que ça soit en tant que citoyen au sens large, en tant que parents ou encore en tant que femmes, etc.).

3.1.1.2.a. Les thèmes abordés

Cette année, nous avons abordé deux grands thèmes au travers de nos ateliers : la citoyenneté et la parentalité. Ceux-ci ont été abordés selon les axes suivants :

- Citoyenneté :
 - > le comment faire entendre sa voix face à une injustice (les systèmes de lutte) ;
 - > la procédure de naturalisation ;
 - > la laïcité et la place du religieux dans l'espace public ;
- Parentalité :
 - > la place de la femme dans la cellule familiale : le sexisme et le masculinisme ;
 - > le système scolaire en Belgique ;
 - > le poids des écrans dans la famille.

Les ateliers citoyens ont proposé un espace au cœur duquel nous avons entamé des réflexions liées à la place des participantes non seulement au sein de l'ASBL, du GAFFI, notre partenaire mais également, plus largement au sein de la société. L'objectif était de (re)définir leur rôle de citoyenne dans la structure mais surtout au-delà. De prendre place ici et ailleurs, mais surtout de s'outiller pour la prendre où qu'on soit, dans des sphères privées et familiales ou plus largement dans la sphère publique. À titre d'exemple, beaucoup d'entre elles ont souhaité parler de « l'état actuel du monde », des concepts de « désillusions » et les craintes assorties. À un niveau plus micro, elles ont aussi mis en évidence les nombreux problèmes liés à leur statut de « demandeuses de nationalité ». L'approche des élections 2024 a été le déclencheur de ces ateliers.

Les ateliers sur le thème de la parentalité sont la suite de ceux réalisés les années précédentes. Il en était ressorti la préoccupation majeure de la sphère familiale, tant dans l'exercice de la parentalité que dans les droits des enfants et l'organisation familiale de manière générale. Pour s'emparer de cette thématique, les participantes ont réalisé une brochure intitulée *On (nait) pas dans la merde !* à destination des parents. Au travers de sujets comme le recours à la sanction, les réseaux sociaux, la répartition des tâches entre les parents, les questions de maltraitance et d'inceste, cette brochure a permis de poser la question de la parentalité d'ici et d'ailleurs et de proposer des pistes de solutions pour chacun des sujets.

3.1.1.3. Thématique 3 : Lieux de vie & Espace public

3.1.1.3.a. Diagnostic d'un enjeu de société

› Enjeux liés à la question du lieu de vie

- L'accès à des lieux de vie plus inclusifs (multiculturel, interculturel, intergénérationnel) et à la connaissance des différentes modalités de logement (logement public, privé, de transition, habitat alternatif).
- Les conditions de vie dans les logements de transition et de repos.

› Enjeu lié à l'espace public

- Un espace public plus accessible, inclusif et vecteur de lien social.

3.1.1.3.a. Les objectifs d'action

› Lieux de vie

Mettre en évidence les difficultés rencontrées afin de dégager ensemble des pistes de réflexion et promouvoir des propositions ou actions alternatives, porteuses de changement en matière d'habitat et de mieux vivre ensemble.

- Informer et sensibiliser aux autres formes d'habiter : colocations, habitats légers, etc.
- Encourager l'expression des personnes vivant des transitions dans leurs habitats (maisons de repos, maisons pirates).
- Permettre aux personnes vivant dans des logements de transition (les maisons maternelles, les maisons pirates, les squats, les centres d'accueil pour demandeurs d'asile) de (re)devenir acteur·rice·s de leur vie.

Recréer du lien social et encourager l'intergénérationnel et la mixité sociale.

- Favoriser et promouvoir la mixité sociale et l'intergénérationnel.
- Faire connaître et informer sur les initiatives existantes qui favorisent l'intergénérationnel.

› Espace public

Amener les questions liées à la réappropriation des espaces publics communs à toutes les citoyen·ne·s.

- Distinguer les notions d'insécurité et de sentiment d'insécurité.
- Développer l'altérité et l'interculturalité dans les espaces publics.
- Travailler sur un espace public hospitalier et multifonctionnel (combinaison des notions d'environnement, d'architecture, d'histoire, d'esthétisme).
- Faire le pont entre les quartiers, les politiques, les habitants.

› Les thèmes abordés

• **Lieux de vie**

Cette année, les ateliers de la thématique Lieux de vie ont axé leur réflexion sur deux sujets : l'habitat léger et la gestion du logement. Les ateliers sur l'habitat léger avaient pour objectif de développer l'esprit critique vers d'autres modes d'habiter moins consommateurs en espace et en matériaux.

Les ateliers EP de la thématique, que ce soient ceux dédiés à la réflexion sur l'habitat léger, mais d'autres encore, ont également traité de sujets particuliers liés au logement. Les thèmes demandés par les participant·e·s ont principalement concerné la recherche de logement et la gestion quotidienne du logement (comme les factures).

• **Se réapproprier un espace public**

En ce qui concerne la thématique Espace public, celle-ci a pris une place importante dans nos ateliers cette année. En effet, deux projets de réappropriation d'espace public ont vu le jour avec la réalisation de deux guides de recommandations qui ont été adressés aux autorités locales. Ces guides proposent des actions concrètes pour le bien vivre ensemble.

Le premier projet portait sur le pont du Luxembourg et ses alentours. De ce processus, cinq priorités sont ressorties et ont été communiquées aux personnes décideuses (projet toujours en cours actuellement), à savoir 1/un meilleur éclairage sous le pont, 2/un passage piéton pour une meilleure sécurité des piétons, 3/des miroirs afin d'améliorer la visibilité dans un tournant, 4/la réalisation d'une fresque sous le pont pour rendre le lieu plus accueillant, et 5/une meilleure visibilité d'un panneau indicateur. Cet exercice n'était qu'un point de départ, car la volonté est de réaliser un diagnostic complet du quartier avec comme priorité, améliorer son lieu de vie, car celui-ci ne se limite pas à un habitat, mais bien à un lieu d'interactions sociales et environnementales.

Le second projet réalisé par un groupe d'ainés a porté sur la place de la confluence à Namur. Démarré à partir des ressentis et des peurs du groupe à propos de la présence de skateurs, le projet a permis à celui-ci de prendre du recul. Il en est ressorti l'importance d'aller à la rencontre des différents usagers afin de se comprendre mutuellement et de favoriser le vivre ensemble et la courtoisie dans l'espace public.

En parallèle à ces deux projets, des débats sur la multiculturalité ou plutôt sur son absence sont apparus. Une volonté a alors émergé : rencontrer l'Autre. La question du vivre ensemble s'est posée à de nombreuses reprises et ces discussions ont mené à la création de rencontres intergénérationnelles dans le quartier de Balzac/Bomel à Namur. Les jeunes hommes fréquentant la Régie de quartier ont commencé l'organisation de rencontres dans une maison de repos.

La question de l'espace public a pris une place plus grande et plus importante au sein de la thématique cette année. En effet, les questions liées aux logements telles qu'abordées précédemment ne sont plus beaucoup demandées car elles peuvent être une source d'inquiétude et de stress importante. Le droit au logement décent est aujourd'hui régulièrement bafoué en Fédération Wallonie-Bruxelles, et ce malgré l'article 23 de la Constitution belge. Rappelons-le, ce dernier reconnaît le droit à un logement décent en tant que droit fondamental. Il formule que « *chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine, notamment en assurant le droit à un logement décent* ». Ce sont généralement les plus fragiles de notre société qui rencontrent ces difficultés : coûts trop élevés des logements, des normes minimales de qualité, de sécurité et de salubrité non respectées, de la discrimination, absence de bail, des expulsions... Les conséquences subies sont plus systémiques chez les personnes dépourvues de ce droit : précarité, problèmes de santé, exclusion sociale, problèmes psychologiques... Ces difficultés en matière de logement nécessitent donc une attention toute particulière de la part des autorités publiques, des associations et des citoyen·ne·s afin de garantir à chacun·e ce droit effectif. Ces constats ont poussé les participant·e·s à nos ateliers à se diriger vers la réappropriation d'espace public, de redynamisation de quartier afin de recréer du lien social, de l'interculturalité, de l'intergénérationnel. Ce sont des espaces de réflexions où iels se sentent plus en mesure d'être acteur·rice·s de leur vie.

3.1.1.4. Thématique 4 : Consommation durable

3.1.1.4.a. Diagnostic d'un enjeu de société

L'accès des citoyen·ne·s à des biens et des services répondant à leurs besoins individuels et collectifs en respectant les cycles de restauration naturelle de l'environnement, le climat et les autres citoyen·ne·s ; et ce, aussi bien au Nord et au Sud de la planète.

Cet enjeu se décline en trois sous-enjeux :

1. Accès à une alimentation qui soit respectueuse de l'environnement, de notre santé et en accord avec notre budget.
2. Une sensibilité à l'environnement et à la gestion, l'exploitation et l'utilisation des ressources naturelles.
3. Un accès à des modes de consommation alternatifs.

3.1.1.4.b. Les objectifs d'action

À partir des différents enjeux, nous avons défini les objectifs suivants :

Viser le bien-être de la population et la préservation de l'environnement plutôt que la croissance économique	Développer collectivement des alternatives aux modèles dominants	Donner/faire émerger des clés de compréhension pour agir en partant des connaissances de chacun
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner et interroger sur ce qui est nécessaire au bien-être et à la santé. • Aider le public à connaître et à avoir recours à ses droits de citoyen·ne·s et de consommateur·rice·s. • Accompagner le public à se questionner sur les liens entre nos manières de consommer et les impacts environnementaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner et interroger sur les modes de consommation qu'ils soient durables ou non et réfléchir aux alternatives de modèles de consommation comme la décroissance. • Accompagner, soutenir et co-construire des solutions locales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner et interroger sur les questions liées à la (sur)consommation, à l'environnement, à des modes de consommation plus durables • Fournir des sources d'informations correctes et fiables au public pour alimenter le débat et faire évoluer leur questionnement

3.1.1.4.a. Les thèmes abordés

Cette année, les animations se sont articulées autour des sujets de la vie courante avec comme principaux thèmes :

- une alimentation saine avec un budget accessible ;
- les déchets : le recyclage, le tri et le zéro déchet ;
- le packaging et la lecture des étiquettes ;
- une initiative citoyenne au travers d'un groupe d'achats communs de produits alimentaires locaux ;
- la fast-fashion.

Deux évolutions sont à noter sur le contenu de nos ateliers :

› Une approche différente dans nos ateliers

En consommation durable, nous sommes sans cesse confrontés à des sujets qui peuvent être anxiogènes : l'augmentation du prix de l'énergie, le changement climatique, les additifs alimentaires, etc. Il est donc important de ne pas créer d'anxiété supplémentaire auprès du public, mais bien de répondre à leurs besoins de compréhension et d'information tout en les mettant en capacité d'action. Cependant, une attention doit également être accordée aux discours des participant·e·s qui peuvent à leur tour véhiculer des messages anxiogènes et créer de l'anxiété chez le reste du groupe.

La manière dont nous abordons la thématique au sein de nos ateliers a quelque peu changé. Si les questions de nutrition, de santé, de compréhension des enjeux de l'alimentation durable sont toujours bien à l'ordre du jour, il nous semble primordial de nuancer le propos afin de ne pas paraître culpabilisant pour le public qui n'aurait pas les moyens de « mieux s'alimenter ». Notre rôle est alors également de dénoncer ce qui ne se joue pas au niveau des citoyen·ne·s, mais bien des entreprises et des politiques. Nous pensons par exemple à la régulation des publicités pour des produits de piètre qualité nutritionnelle et ayant des impacts néfastes sur l'environnement. Aussi, des mécanismes de régulation peuvent inciter les entreprises à s'améliorer comme cela a été le cas suite à la mise en place du nutri-score.

› Des modes de consommation alternatifs : focus sur l'industrie du textile

Nous avons choisi de débiter un travail dans un nouvel axe qui englobe principalement l'industrie du textile, ses problématiques et ses solutions, mais qui par la suite pourra s'étendre à d'autres industries de surconsommation. Dix ans après l'accident du Rana Plaza qui a coûté la vie à plus de mille cent trente-huit ouvrier·ère·s, quels moyens ont été mis en place par les gouvernements ou tout simplement par les citoyen·ne·s dans leur quotidien pour éviter à l'avenir un autre Rana Plaza ? Nos animations ont pour volonté de réfléchir

à cette question en tentant d'amener quelques pistes de solutions. Nous parlons également du côté environnemental avec l'utilisation des pesticides, la déforestation, la pollution due aux transports, l'utilisation de certains matériaux comme le coton... L'objectif est d'analyser cette industrie de surconsommation, d'éviter un effet rebond et de proposer des alternatives. Dans ces alternatives, on retrouve une mercerie écoresponsable d'*upcycling*, des magasins de location de vêtements pour enfants, des magasins de seconde main, des magasins vendant des produits avec des matières alternatives comme la pulpe de raisin et bien d'autres encore. Lors des animations, l'ambition principale est d'arriver à penser à un nouveau mode de consommation que ce soit pour les vêtements et les objets. Pour y arriver plusieurs outils sont proposés comme la méthode BISOU, un outil où l'on se pose des questions avant d'acheter un objet (besoin, immédiat, semblable, origine, utilité) ou un organigramme des choix pour privilégier la seconde main. Le meilleur moyen d'arriver à dire non à l'océan de publicités et de promotions sans avoir l'impression de se priver est d'envisager un nouveau mode de consommation.

Pour l'année 2024, nous souhaiterions créer de nouveaux outils pour encourager un mode de consommation plus éthique sans pour autant se ruiner. Nous chercherons également à déconstruire le discours récurrent : « *C'est horrible tout ce qu'il se cache derrière nos vêtements, mais de toute façon, on ne peut rien faire pour que cela change, le monde est fait comme ça* ».

Ces sujets sont abordés de manière participative, en partant des envies et besoins des groupes. L'échange et le cheminement collectifs sont encouragés lors des ateliers. Pour cela, différents moyens pédagogiques et participatifs sont mis en œuvre comme :

- des brainstormings ;
- des outils pédagogiques ;
- des photolangages ;
- des décryptages d'étiquettes (listes d'ingrédients, tableaux nutritionnels, etc.) et de factures (énergie, eau, poubelles) ;
- des visites thématiques ;
- des projections d'extraits documentaires ;
- etc.

Ces outils servent d'amorces aux débats, échanges d'idées. Ils sont un moyen de confronter les groupes et les animateur·rice·s à de nouvelles idées, informations et/ou pratiques tout en créant un espace où chaque personne a la possibilité si elle le souhaite d'intervenir.

3.1.2. Quels autres éléments significatifs ont pu avoir – éventuellement – un impact sur votre action, présentez toute autre évolution significative de l'action réalisée dans cet axe

3.1.2.1. L'après-Covid

Nous l'avons évoqué à de nombreuses reprises dans nos rapports d'activités de 2020, 2021 et 2022, le Covid a fortement ébranlé notre pôle d'Éducation permanente. Les confinements successifs et les restrictions qui en ont découlé ont rendu difficile, voire impossible, la tenue d'ateliers en présentiel et d'activités large public. Les craintes sanitaires qui ont limité notre liberté de mouvement ajoutées aux difficultés éprouvées à faire face aux difficultés économiques et psychologiques ont engendré une forte démobilisation.

2023 marque la première année où le Covid semble loin derrière nous. Ce qui a eu deux effets principaux sur notre action. Premièrement, nous avons pu considérablement augmenter le nombre d'heures d'activités régulières. Nous remarquons que le travail de remobilisation semble avoir porté ses fruits. Le tableau ci-dessous illustre ce constat en présentant le nombre d'heures réalisé ces quatre dernières années. Nous n'avons cessé d'augmenter nos heures d'activités régulières, et ce dans chacune de nos thématiques, passant de 261 heures en 2021 à 534,5 heures en 2023.

	2020	2021	2022	2023
Médias & Actions citoyennes	43	57	81,5	126
Famille, Culture & Éducation	49	54	38	57
Lieux de vie & Espace public	72	128	135	170,5
Consommation durable	97	59	82	181
TOTAL ANNUEL	261	298	336,5	534,5

Deuxièmement, nous avons pu organiser des activités large public, activités impossibles à tenir lorsque le nombre de personnes à l'intérieur était limité voire interdit. En 2022, nous n'avons pu organiser que deux activités large public, car comme nous l'écrivions dans le rapport précédent : « L'organisation d'évènements en 2022 n'a pas été sans difficulté, et ce, pour principalement deux raisons. Premièrement, la mise en place d'évènements grand public reste l'aboutissement des ateliers, eux-mêmes fragilisés par la crise du Covid.

Deuxièmement, la présence encore forte du COVID. Les gestes barrières, les réglementations en termes d'aération et les recommandations sur le nombre de personnes en intérieur ont été autant de freins pour l'organisation d'évènements ». En 2023, sept activités large public ont été organisées :

1. Conférence « Que cache le tout au numérique ? Enjeux sociaux et environnementaux ».
2. Journée « Violences institutionnelles ».
3. Avant-première du film *Rien à guérir*.
4. Diffusion en avant-première du film *Parenthèse inédite*.
5. Conférence « Vers une transition écologique et solidaire » au festival Maintenant !
6. Stand au festival Namur Demain.
7. Stand à la fête de quartier de Basse-Enhaive à Namur.

Ces activités sont présentées en détail dans la deuxième partie.

3.1.2.2. Crise inflationniste

L'inflation a atteint un pic de 12,27 % en octobre 2022. Depuis, elle n'a cessé de baisser jusqu'au mois d'octobre 2023, pour remonter à 3,2 % en février 2024. Elle a augmenté le prix des biens de consommation des produits alimentaires, des loyers, de l'énergie..

Selon Stadbel : « [...] Le prix du gazoil de chauffage, lissé sur 12 mois, a reculé de 5,0 % en l'espace d'un an. Les carburants ont coûté 0,7% de plus qu'en février de l'année dernière [...] L'inflation des services est en repli de 5,15 % à 4,92 %. L'inflation des loyers diminue de 5,91% à 5,72 %. L'inflation des produits alimentaires (y compris les boissons alcoolisées) s'élève ce mois-ci à 4,65 % contre 6,58 % le mois précédent. Cette inflation a fortement augmenté depuis début 2022 pour atteindre un pic à 17,02 % en mars 2023. Depuis, elle diminue progressivement pour atteindre 4,65 % en février 2024. »

Ces augmentations ont eu un impact sur la vie de tous les citoyen·ne·s et plus particulièrement sur les personnes connaissant une ou plusieurs formes de précarité. Les ateliers d'Éducation permanente dans notre thématique Consommation durable ont été impactés par cette crise. Les participant·e·s ont demandé d'avoir plus d'informations sur des sujets tels que :

- la comparaison des prix et les promotions en magasin ;
- la gestion d'un budget ;
- faire des économies d'énergie.

En plus de ces demandes particulières, un de nos groupes a même demandé de créer un groupe d'achat commun pour s'allier afin de pouvoir manger sainement à un prix abordable.

3.1.2.3. Ordonnance numérique

Citoyenneté & Participation, au travers de sa thématique Médias & Actions citoyennes, s'est fortement engagé en 2022 avec d'autres acteurs du secteur associatif contre la dématérialisation du service public en participant, notamment, à la mobilisation du 8 septembre 2022.

En effet, depuis le début de la pandémie de Covid, le numérique est devenu « la solution » à tout problème, notamment administratif. Nous ne cessons de constater le désarroi des personnes précarisées et/ou âgées face à un matériel onéreux et à une complexité numérique qui les dépassent. De nombreuses ASBL sont obligées de venir en aide à des citoyens perdus face à un courrier à envoyer à une administration, un rendez-vous à prendre, un formulaire à remplir... Le tout, seuls, sans interlocuteur et sans guichet. Nous nous sommes donc joints à la mobilisation de Lire et Écrire Bruxelles et d'autres ASBL pour dénoncer une fracture numérique qui ne fait qu'accentuer une fracture sociale, déjà renforcée par l'inflation galopante. Cette ordonnance nous a amenés à nous poser des questions et à nous positionner sur cette injonction du tout au numérique. Sur le plan social et démocratique dans un premier temps, et sur le plan environnemental dans un deuxième temps.

Ces réflexions se sont concrétisées par une conférence que nous avons donnée à Namur et à Bruxelles abordant ces points. Celle-ci nous a permis de travailler en collaboration avec le mouvement PAC et de participer à leur journée Fragilité Numérique/Citoyenneté et Résistance. Ce forum a été l'occasion de se questionner, ensemble, en compagnie de différent·e·s acteur·rices de terrain et des associations spécialisées sur la question de l'inclusion numérique, et notamment des fragilités engendrées par la numérisation massive de la société. Nous y avons animé un atelier interactif sur les enjeux démocratiques qui se cachent derrière le « tout au numérique ». Ces premières initiatives mèneront à terme à la création de formations sur ces thématiques, à continuer la mobilisation et à sensibiliser le public à ces thèmes au travers d'animation.

Voici un résumé de notre implication et présence à divers événements en lutte contre la dématérialisation du service public :

- 18 avril et 23 juin : manifestation contre l'ordonnance numérique, organisée par Lire et Écrire.
- 14 juin : table ronde - « Ordonnance numérique : le bilan », organisée par Lire et Écrire.
- 10 octobre : journée contre l'ordonnance numérique - Conférence et manifestation, organisée par Lire et Écrire.
- 13 décembre : « Fragilité Numérique /Citoyenneté et Résistance ».

3.1.2.4. Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle EVRAS

À la rentrée de septembre 2023, difficile de passer à côté des réactions vives et violentes qui ont fait suite à l'obligation de l'animation sur l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) pour les élèves de sixième primaire et de quatrième secondaire des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nos thématiques Médias & Actions citoyennes et Famille, Culture & Éducation ont été sollicitées lors des ateliers d'Éducation permanente pour analyser cette polémique.

Les questions qui ont été soulevées ont démontré la place que pouvaient prendre de fausses informations et des rumeurs. En voici quelques exemples :

- Vont-ils apprendre à nos enfants qu'ils peuvent changer de sexe ?
- Auront-ils deux heures de cours par semaine pendant toute leur scolarité ?
- Vont-ils apprendre comment on fait l'amour à cinq ans ?
- Est-ce obligatoire en maternelle ?

En guise de conclusion, nous avons pu mettre des mots sur les raisons qui avaient généré toutes ces craintes. Les supports à partir desquels iels avaient eu l'information étaient le « bouche à oreille » ou encore TikTok. Ces partages nous auront permis d'intégrer encore un peu plus la notion de fake-news aux débats.

Par la vérification des sources, l'analyse de l'histoire de l'éducation sexuelle en Belgique depuis les années 1970 et le contenu du programme EVRAS, certain·e·s participant·e·s ont été sidéré·e·s de constater la différence entre le programme réel de l'EVRAS et comment celui-ci avait été transformé et dénaturé. Certaines femmes ont même expliqué être allées manifester aux rassemblements anti Evras et se sentir aujourd'hui gênées d'y avoir participé.

Cette polémique n'est qu'un exemple parmi tant d'autres qui démontrent la place que peuvent prendre les fausses informations et les rumeurs. Les ateliers d'Éducation permanente semblent être un lieu essentiel de lutte contre celles-ci, en offrant un espace de parole et d'écoute qui donne le temps nécessaire (autrement dit long) pour réfléchir et démystifier collectivement une polémique.

3.1.2.5. Les élections 2024

Cela n'aura échappé à personne, 2024 sera une année électorale, avec en juin les élections du Parlement européen, de la Chambre des représentants et des Parlements de la Région et de la Communauté et en octobre les élections communales.

Notre thématique Famille, Culture & Éducation a été impactée par cette actualité, avec une demande qui a émané de notre public et notre partenaire l'ASBL le GAFFI. Dès 2023, des ateliers intitulés « Citoyens » ont vu le jour pour amener des réflexions sur leur rôle de citoyenne comme présenté à la page 58.

› Quelles évolutions significatives avez-vous observées au niveau de vos publics ?

Les éléments pertinents ont été précisés dans les points précédents. Nos publics ont été impactés par la crise inflationniste, l'ordonnance numérique, l'EVRAS, et l'approche des élections. Supprimer cette phrase.

› Il y a-t-il une évolution dans la manière dont le critère territorial est rencontré ?

Notre critère territorial n'a pas été modifié.

	OUI	NON
Axe valorisé dans le cadre de la transversalité		<input checked="" type="radio"/>
Si OUI, précisez depuis quel AXE de reconnaissance		
Si OUI, veuillez compléter également le tableau Transversalité des axes, en fin de document		

3.2. PARTIE II : PRÉSENTATION DU DÉTAIL DES ACTIVITÉS RÉALISÉES

3.2.1. Résumé Axe 1

	Total heures réalisées en propre	Total heures co-valorisées	TOTAL HEURES ACTIVITÉS	NB d'activités public large
Total thématique 1 Médias & Actions citoyennes	90	36	126	1
Total thématique 2 Famille, Culture & Éducation	0	57	57	2
Total thématique 3 Lieux de vie & Espace public	145,5	25	170,5	2
Total thématique 4 Consommation durable	181	0	181	2
	Total heures réalisées en propre	Total heures co-valorisées	TOTAL HEURES ACTIVITÉS	NB d'activités public large
Total général Axe 1	419,5	118	534,5	7
	78 %	22 %		

3.2.2. Médias & Actions citoyennes

	Heures réalisées en propre	Heures co-valorisées	Activité large public	
Activité n°1 : ateliers avec le PCS Franck	30	0	Non	
Activité n°2 : ateliers avec l'ASBL le Piment	0	24	Non	
Activité n°3 : ateliers avec l'Espace Citoyen de Marchienne-Docherie	30	0	Non	
Activité n°4 : ateliers avec l'Espace Citoyen de Gosselies	30	0	Non	
Activité n°5 : ateliers avec l'ASBL le Sima	0	12	Non	
Activité n°6 : Conférence « Que cache le tout au numérique ? Enjeux sociaux et environnementaux »	/	/	Oui	
	Total heures réalisées en propre	Total heures co-valorisées	TOTAL HEURES ACTIVITÉS	NB d'activités public large
Médias & Actions citoyennes	90	36	126	1

Activité 1 : ateliers avec le PCS Franck

1. Contexte

Le PCS Franck est un poste de cohésion sociale qui propose des activités de convivialité et de création de liens avec les habitant·e·s du square Jacques Franck à Saint-Gilles (Bruxelles). Le partenariat avec Citoyenneté & Participation a débuté en 2021. Le groupe a été formé suite à la « publicité » (bouche à oreilles et contacte par SMS) réalisée par le PCS Franck auprès du public.

2. Public

Le groupe est composé des habitant·e·s des logements sociaux du square Jacques Franck à Saint-Gilles. Celui-ci est mixte et rassemble autant des jeunes de 18 à 20 ans que des adultes d'une trentaine d'années et que des personnes âgées. Régulièrement, de nouvelles·aux participant·e·s viennent rejoindre le groupe par curiosité, et certain·e·s ne savent pas venir à toutes les séances.

Les ateliers médias s'organisent environ toutes les deux semaines. Un SMS est envoyé avant chaque animation aux habitants du quartier pour leur rappeler les horaires des animations ou pour inviter d'autres participant·e·s à rejoindre le groupe.

3. Objectifs

Ce partenariat a pour objectif de proposer une réflexion sur le monde médiatique et le journalisme. Il était notamment question de favoriser leur participation à l'élaboration d'un journal de quartier.

4. Mise en oeuvre

Au cours des différents ateliers, l'animatrice s'est vite rendu compte de la méfiance importante du public vis-à-vis des médias et des journalistes. Une réflexion s'est opérée, tout au long du processus, avec le groupe, autour d'enjeux contemporains importants au sein des médias, en Belgique et ailleurs. La liberté de la presse, la liberté d'expression et l'accès à l'information, la presse belge et les conditions économiques du journalisme, la place des réseaux sociaux, la déontologie journalistique sont autant de sujets qui ont jalonné cette année. De ces discussions collectives amorcées au fil des ateliers ont alors amené les participant·e·s à vouloir s'approprier un projet médiatique autour de leur quartier. L'idée de contribuer à la gazette de quartier est alors revenue.

Déroulé des ateliers

16/01	activité régulière	Reprise de contact avec le groupe, retour sur les actualités et leur rapport aux médias et identification de leurs attentes.
30/01	activité régulière	Se questionner sur le traitement de l'information et les biais racistes/sexistes de certaines.
06/02	activité régulière	Découvertes de différents réseaux sociaux et discussion critique sur leur utilisation et leurs apports/dangers.
20/02	activité régulière	Réflexions critiques et collectives autour de la liberté d'expression (notamment au travers des réseaux sociaux) et du droit à l'image.
06/03	activité régulière	Retour sur des actualités marquantes et réflexions collectives autour des informations journalistiques : distinction entre information, opinion et publicité.
20/03	activité régulière	Retour sur l'actualité, réflexions autour du sensationnalisme dans la presse et le « clickbait ». Discussions concernant les manipulations d'image.

03/04	activité régulière	Retour sur les dernières actualités, questionnements autour de la liberté de la presse en Belgique et ailleurs.
17/04	activité régulière	Retour sur les actualités, analyse de différents journaux ou magazines belges francophones et discussions critiques autour du principe de ligne éditoriale.
05/06	activité régulière	Discussions critiques autour d'extraits du docu-fiction <i>Bye Bye Belgium</i> et réflexions autour de la déontologie journalistique.
25/09	activité régulière	Accueil et reprise de contact avec le groupe. Discussion autour des actualités récentes. Identification des souhaits et intérêts des participant·e·s pour la suite des animations et pour le développement d'un projet médiatique.
09/10	activité régulière	Analyse de deux journaux du jour. Discussion et précision du projet commun.
23/10	activité régulière	Discussions collectives autour de la liberté d'expression, la violence et les organes de contrôle dans les médias. Choix des sujets à aborder pour le projet de gazette de quartier.
06/11	activité régulière	Questionnements collectifs autour de la sécurité sur internet et la récolte de données. Partage de réflexions à propos de la fracture numérique. Organisation et planning des prochains ateliers en vue de la création de la gazette de quartier.
20/11	activité régulière	Retour sur les actualités et les informations des dernières semaines. Préparation de l'interview et discussions autour de l'organisation du projet commun et de l'article journalistique en cours de préparation.
04/12	activité régulière	Réorganisation du projet commun et de la participation au journal de quartier. Discussions collectives autour des réseaux sociaux et de la place des influenceurs et créateurs de contenus.
<p>5. Évaluation</p> <p>Le public se dit très satisfait des ateliers et dit chérir ces moments de discussions collectives, leur permettant de voir du monde et d'échanger avec d'autres personnes du quartier. D'autres s'ouvrent au fil des animations et deviennent plus actifs dans les partages du groupe.</p> <p>Une belle dynamique semble s'être créée autour du projet commun. Le partenariat sera reconduit l'année suivante, toujours dans l'objectif de soutenir les réflexions médiatiques, ainsi que d'accompagner une contribution à la gazette du quartier. Notons également une volonté de sortir du quartier à l'occasion d'une visite, probablement de la RTBF ou d'une imprimerie. Cela devrait être envisagé en 2024.</p>		
<p>Traces matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • convention entre les partenaires ; • comptes rendus des ateliers ; • un document reprenant les outils pédagogiques utilisés lors des animations. 		

Date de l'activité	Nombre de participant·e·s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
16/01	5	2	0	0	30	0	30	0	Saint-Gilles Bruxelles	Non
30/01	5	2	0	0						
06/02	6	2	0	0						
20/02	5	2	0	0						
06/03	5	2	0	0						
20/03	5	2	0	0						
03/04	5	2	0	0						
17/04	5	2	0	0						
05/06	5	2	0	0						
25/09	6	2	0	0						
09/10	6	2	0	0						
23/10	7	2	0	0						
06/11	9	2	0	0						
20/11	6	2	0	0						
04/12	5	2	0	0						

Activité 2 : ateliers avec L'ASBL le Piment

1. Contexte

Le Piment est une association bruxelloise d'Éducation permanente. Le partenariat avec le Piment s'est opéré assez naturellement, l'ASBL Citoyenneté & Participation cherchant à développer de nouveaux partenariats et le Piment souhaitant proposer de nouvelles activités critiques à son public. La question de l'appropriation des médias est d'ailleurs un point d'attention important de l'association puisqu'elle se positionne régulièrement contre la fracture numérique et la numérisation par défaut des services publics.

2. Public

Le groupe s'est formé à la suite d'un premier passage de l'animatrice fin 2022, qui visait à présenter les ateliers qui seraient mis en place en 2023 ainsi que la démarche Éducation permanente. Les participant·e·s ont eu, début 2023, le choix de suivre, ou non, un atelier parmi plusieurs proposés, dont celui organisé en collaboration avec Citoyenneté & Participation. Le Piment s'est donc chargé de passer le mot aux potentiel·le·s participant·e·s et d'organiser les différents groupes (horaires, salles, inscriptions, etc.).

3. Objectifs

L'objectif des ateliers était avant tout de permettre au public de s'approprier un média particulier selon leurs souhaits. Leur choix s'est porté sur la réalisation d'un podcast. Par cette appropriation, il a pu analyser et comprendre les étapes de création et les réalités de production propre au média. Au travers de ce processus collectif, chacun a également pu constater les enjeux médiatiques contemporains en Belgique et ailleurs, mais également de porter une voix citoyenne, vectrice d'émancipation, peu entendue et peu connue dans le paysage médiatique mainstream. En effet, le groupe a réalisé un podcast qui présente le Piment pour les prochaines personnes qui viendraient aux activités proposées par l'ASBL et qui ne maîtrisent pas le français. En d'autres termes, les ateliers ont permis de constater le manque de représentation du public dans les médias « classiques », de découvrir un processus de production médiatique, les amenant dès lors à s'inscrire dans une démarche citoyenne de critique et d'analyse médiatique plus large.

4. Mise en oeuvre

Tout au long des différents ateliers, au travers du vécu et des souhaits du public, un processus de création médiatique s'est mis en place. D'abord, il s'agissait de s'interroger sur les habitudes médiatiques des participant·e·s, mais également d'analyser les paysages et les représentations médiatiques en Belgique et ailleurs. Par la suite, la volonté de s'approprier le format du podcast/radio a émergé et les ateliers ont alors permis de soutenir la démarche de création du groupe, tout en lui permettant de questionner des enjeux de société plus large.

Déroulé des ateliers

20/01	activité régulière	Prise de contact avec le groupe, introduction à la démarche des ateliers médias, discussion autour des pratiques médiatiques de chacun et choix d'un média à explorer pour la suite.
03/02	activité régulière	Découverte du format podcast/radio et essais de différents types de micros.
17/02	activité régulière	Étapes de création d'un podcast, choix d'une thématique et introduction à l'importance de la musique, des ambiances et des bruitages dans la création sonore.
24/03	activité régulière	Précision de la thématique du podcast et découverte du format de l'interview.
07/04	activité régulière	Analyse de différents formats d'interview, préparation des étapes de création et premier enregistrement.

26/05	activité régulière	Analyse des contenus enregistrés précédemment, choix des musiques et préparation des interviews.
02/06	activité régulière	Interviews des intervenantes choisies par le groupe.
09/06	activité régulière	Écoute et analyse de la version finale du podcast et évaluation.

5. Évaluation

Au terme des ateliers, le groupe s’est montré fier et heureux de s’être approprié un produit médiatique particulier. Les participant·e·s semblent avoir pris confiance en elleux tout au long du processus et disent avoir, par la même occasion, développer leur maîtrise du français. Là où, certain·e·s étaient plus timide à prendre la parole, lors des premiers ateliers, la dynamique collective et la confiance développée envers les animatrices et le reste du groupe, leur ont permis de développer des compétences et plus d’assurance dans la prise de parole en français, mais également d’avoir pu s’ancre dans une démarche citoyenne collective et d’analyse médiatique.

Traces matérielles :

- convention entre les partenaires ;
- comptes rendus des ateliers ;
- un document reprenant les outils pédagogiques utilisés lors des animations ;
- le podcast réalisé.

Date de l'activité	Nombre de participant·e·s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
20/01	5	0	3	0	0	24	24	0	Molenbeek Bruxelles	<p>Citoyenneté & Participation : contenu des animations (déroulés, matériels, outils, etc.), en accord et en dialogue avec la co-animatrice du Piment.</p> <p>Le piment : rôle de soutien (organisation, prise de contact avec les participant·e·s, apport de contenu complémentaire si besoin, etc.). Assurer la bonne compréhension du français des participant·e·s.</p>
03/02	6	0	3	0						
17/03	9	0	3	0						
24/03	6	0	3	0						
07/04	6	0	3	0						
26/05	4	0	3	0						
02/06	5	0	3	0						
09/06	5	0	3	0						

Activité 3 : ateliers avec l'Espace Citoyen de Gosselies - ECGO

1. Contexte

Les responsables de l'Espace Citoyen de Gosselies ont fait appel à nous dès 2020, après avoir identifié certains besoins, mais aussi certains problèmes rencontrés par leurs bénéficiaires. Face à une tendance à s'informer essentiellement par les réseaux sociaux, il était important pour les participant·e·s d'en maîtriser les différents aspects non seulement pour éviter les pièges à clics, fake-news et autres arnaques, mais aussi pour rechercher une information fiable et vérifiée. Des problèmes de cyberharcèlement et des difficultés pour rechercher un emploi sur le net avaient également été signalés. L'Espace Citoyen de Gosselies nous avait donc demandé de pouvoir travailler sur ces aspects avec un groupe de citoyen·ne·s. Six participant·e·s avaient, à l'époque, montré leur intérêt pour des ateliers sur les médias et l'utilisation des nouveaux médias.

2. Public

L'Espace Citoyen de Gosselies a proposé des ateliers sur base volontaire pour aborder les enjeux derrière la précarité numérique. Le groupe se compose essentiellement des mêmes personnes que l'an dernier même si de nouvelles personnes se sont greffées au groupe en septembre.

3. Objectifs

Les ateliers de cette année sont dans la continuité de ceux qui avaient eu lieu en 2022. À savoir :

- acquérir une distance critique par rapport aux contenus médiatiques auxquels ils sont confrontés quotidiennement, particulièrement sur internet et les réseaux sociaux ;
- réalisation d'une exposition photographique afin de casser les clichés et stéréotypes en apportant un regard amusé sur la région de Gosselies et Jumet.

4. Mise en oeuvre

Pour cette troisième année de collaboration, les participant·e·s continuent d'être demandeur·euse·s d'ateliers EP sur les médias, non seulement pour rester au contact des évolutions rapides du numérique, comme l'intelligence artificielle et les nouvelles arnaques en ligne qui explosent aujourd'hui, mais aussi de faire aboutir un projet d'exposition photos dans le grand hall du CPAS de Gosselies. Les ateliers de cette année ont permis, d'une part, d'échanger sur l'actualité, et d'être confronté à d'autres points de vue, et d'autre part, d'organiser une exposition photographique. Les confinements répétés et les quelques départs n'ont pas entaché la volonté du groupe de réaliser une exposition photographique. Les images réalisées par le groupe lors de balades à Gosselies et à Jumet ont donné des résultats intéressants et nous ont confortés, Citoyenneté & Participation et notre partenaire l'Espace Citoyen de Gosselies, dans l'idée de faire aboutir ce projet. Un accord est ainsi passé avec notre partenaire pour réaliser ces objectifs et faire aboutir le projet d'exposition.

Déroulé des ateliers

08/05	activité régulière	Reprise de contact et accueil des nouveaux participant·e·s. Explications sur ce qu'est l'EP. Échanges sur les attentes et besoins de chacun ainsi que sur le projet d'expo photo souhaité par le groupe depuis 2021.
22/05	activité régulière	Paramétrer son smartphone afin de mieux se protéger des fuites de données et des arnaques en ligne.
12/06	activité régulière	Comment s'informer et tri des anciennes photos en vue de l'exposition.
18/09	activité régulière	Accueil des nouvelles/aux participant·e·s et travail sur le projet d'exposition photo.

02/10	activité régulière	Balade photographique dans Gosselies en vue de préparer l'exposition.
16/10	activité régulière	Visionnage des photos prises lors du dernier atelier, chacun devra expliquer ses photos.
06/11	activité régulière	Continuité du projet d'exposition photo : visionnage et discussion autour des photos prises.
20/11	activité régulière	Travail sur les photos pour l'expo.
04/12	activité régulière	Travail sur les photos pour l'expo.
18/12	activité régulière	Travail sur les photos pour l'expo.

5. Évaluation

Une belle dynamique de groupe s'est installée et chacun-e a pu s'exprimer librement. Les participant-e-s sont motivé-e-s à revenir en 2024 pour organiser l'exposition photographique sur laquelle iels travaillent depuis plusieurs années. L'exposition aura lieu en mai 2024 dans les nouveaux locaux de l'espace citoyen de Gosselies.

Traces matérielles :

- convention entre les partenaires ;
- comptes rendus reprenant le déroulé de chaque atelier ainsi que les éventuels outils pédagogiques utilisés ;
- photos prises pour la préparation de l'exposition.

Date de l'activité	Nombre de participant-e-s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
08/05	6	3	0	0	30	0	30	0	Gosselies Hainaut	Non
22/05	5	3	0	0						
12/06	5	3	0	0						
18/09	7	3	0	0						
02/10	5	3	0	0						
16/10	6	3	0	0						
06/11	6	3	0	0						
20/11	6	3	0	0						
04/12	6	3	0	0						
18/12	6	3	0	0						

Activité 4 : ateliers avec l'Espace Citoyen de Marchienne-Docherie

1. Contexte

Le succès de nos ateliers d'Éducation permanente de Gosselies était parvenu à l'Espace Citoyen de Docherie qui a montré son intérêt pour des ateliers avec des bénéficiaires. Différentes personnes y ont en effet exprimé des difficultés avec internet. Avec la numérisation de nos vies, beaucoup de personnes se sentent impuissantes, voire, abandonnées et nombres d'associations voient des demandes d'aides exploser pour utiliser l'outil numérique.

2. Public

Face à ces constats, l'Espace Citoyen de Marchiennes-Docherie a proposé des ateliers sur base volontaire pour sensibiliser aux questions de précarité numérique. Le groupe est composé essentiellement des mêmes personnes que l'an dernier, hormis une nouvelle participante.

3. Objectifs

Il est convenu avec le partenaire que les animations ont pour objectif de favoriser et de développer :

- une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
- des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Les objectifs choisis sont volontairement larges et reprennent le décret d'Éducation permanente afin de permettre au groupe d'affiner l'objectif en fonction de ses choix et envies tout en restant dans les visées de l'Éducation permanente.

4. Mise en oeuvre

Cette année, le groupe est reparti de l'idée qui avait émergé lors des ateliers de 2022, à savoir créer un journal de quartier. Ce projet a évolué vers un blog de quartier afin d'informer les riverains de quatre communes et de recréer du lien entre les habitant·e·s. Les participant·e·s ayant évoqué une déliquescence du tissu social ces trente dernières années. Il a été décidé que le blog s'appellera Les Corons déchaînés et couvrira Marchienne-Docherie et les communes adjacentes, Roux, Dampremy et Jumet. Les sujets abordés dans le blog sont : les bons plans et petites économies, les infos utiles (agenda, poubelles, ressourcerie, école, garderie, etc.), le sport et les loisirs ainsi que des conseils et des astuces sur différents sujets comme le jardinage, le bricolage, l'informatique, etc.

En parallèle à ce projet, les ateliers sont l'occasion de faire un tour de table de ce que le groupe a pu lire ou voir dans les médias. De nombreuses discussions et questions ont émergé autour des arnaques en ligne, des données personnelles, des cookies, de l'intelligence artificielle, de l'EVRAS, du conflit israélo-palestinien. Ces débats ont permis d'affiner la méthode de travail du groupe pour le blog. Les articles du blog devront impérativement être vérifiés afin d'éviter toute fausse information.

Également au programme de cette année, une visite des locaux de RTL-TVI, les participant·e·s avaient émis le souhait, dans le cadre des ateliers de 2022, de visiter un média de presse. Visite qui a permis de débattre sur la notion de proximité des médias et de déontologie.

Déroulé des ateliers

24/03	Activité régulière	Reprise de contact du groupe et accueil d'une nouvelle participante. Explications sur ce qu'est l'EP. Échanges sur les attentes et besoins de chacun ainsi que sur les attentes par rapport au projet de blog de quartier, souhaité par le groupe en 2022.
07/04	Activité régulière - Visite thématique	Les locaux de RTL-TVI.
21/04	Activité régulière	Débriefing de la visite RTL-TVI et travail sur le projet de groupe.

26/05	Activité régulière	Travail autour du projet de blog de quartier.
09/06	Activité régulière	Construction du projet. Comment illustrer le blog et le rendre attractif.
16/06	Activité régulière	Répondre aux questions sur l'IA. Continuer de réfléchir au projet de blog de quartier.
15/09	Activité régulière	Retrouvailles après l'été. Les arnaques en ligne. Suite du blog de quartier.
29/09	Activité régulière	EVRAIS. Suite du blog de quartier.
13/10	Activité régulière	Chapitrage des thématiques abordées dans le blog et de la répartition des sous-chapitres et des articles déjà prévus.
10/11	Activité régulière	Recherche de solutions pour lancer et financer le blog.

5. Évaluation

Le groupe est motivé et se bat pour faire aboutir le projet de blog de quartier. Le taux de participation constant, le nombre d'idées proposées et l'ambiance constructive aux ateliers sont autant d'indicateurs de cette motivation. Chacun·e apprécie venir avec ses compétences et ses centres d'intérêt : dessins, recettes de cuisine, informations sportives ou événementielles, jardinage...

Traces matérielles :

- convention entre les partenaires ;
- comptes rendus reprenant le déroulé de chaque atelier ainsi que les éventuels outils pédagogiques utilisés.

Date de l'activité	Nombre de participants	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
24/03	5	3	0	0	30	0	30	0	Marchienne-Docherie Hainaut	Non
07/04	7	3	0	0						
21/04	5	3	0	0						
26/05	7	3	0	0						
09/06	6	3	0	0						
16/06	5	3	0	0						
15/09	6	3	0	0						
29/09	5	3	0	0						
13/10	6	3	0	0						
10/11	7	3	0	0						

Activité 5 : ateliers avec l'ASBL SIMA

1. Contexte

Le SIMA est une ASBL bruxelloise dont l'objectif est de favoriser l'autonomie et la participation active pour une meilleure insertion dans la société. Dans ce cadre, Le SIMA propose des ateliers d'Éducation permanente et participe également à la dynamique associative de la commune en collaborant avec d'autres associations.

Un partenariat entre le Sima et Citoyenneté & Participation était né en 2019, mais il a dû être arrêté en 2020. C'est en 2023 que le Sima, en recherche de nouvelles activités à proposer, nous a contactés.

2. Public

Le groupe, normalement, composé d'une dizaine de personnes, est constitué d'adultes, hommes et femmes, d'origines diverses. La plupart des personnes du groupe possèdent un bon niveau de français à l'oral, mais présentent plus de difficultés en ce qui concerne la lecture et l'écriture ce qui motivera (en partie) le choix de travailler sur un podcast. C'est dans ce cadre que les animations médias prennent place et ont été proposées. Les participant·e·s sont dès lors libres de participer à ces différentes activités.

3. Objectifs

L'objectif des animations proposées consiste dans un premier temps à amener le groupe à s'interroger sur les contenus et enjeux médiatiques contemporains et de soutenir leur démarche réflexive, en vue, en fonction de leurs souhaits, de développer un projet collectif médiatique.

4. Mise en oeuvre

Lors de cette année 2023, trois ateliers ont pris place et ont surtout permis d'amorcer une dynamique de groupe, de faire connaissance, et aussi d'entamer une démarche collective de réflexion autour des usages et des pratiques de chacun concernant les médias. Par des réflexions générales, issues de leurs expériences ou de leurs intérêts, autour du paysage médiatique belge francophone, de la ligne éditoriale ou encore des réseaux sociaux, le groupe a pu entamer une démarche citoyenne de questionnement de l'univers médiatique auquel ils sont confrontés quotidiennement à des degrés divers et via des outils différents.

Déroulé des ateliers

20/10	Activité régulière	Première prise de contact avec le groupe. Discussions autour de leurs usages des médias et de leur rapport au journalisme et à l'information. Découverte du paysage médiatique francophone. Identification de leurs attentes, souhaits et intérêts pour la suite des ateliers.
24/11	Activité régulière	Représentations de la pauvreté et des étrangers dans les médias. Discussions autour de la ligne éditoriale et de la liberté d'expression.
08/12	Activité régulière	Discussion autour de l'utilisation des réseaux sociaux.

5. Évaluation

Le public présent semble demandeur et intéressé par la poursuite des ateliers en 2024, comme cela est prévu dans la convention. Cependant, un manque de mobilisation de certains participant·e·s a été noté, de manière générale, au sein du Sima. En 2024, les ateliers devront normalement être proposés à d'autres et le groupe devrait être renforcé.

Traces matérielles :

- convention entre les partenaires ;
- comptes rendus ;
- un document reprenant les outils pédagogiques utilisés lors des animations.

Date de l'activité	Nombre de participant·e·s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
20/10	7	0	4	0	0	12	12	0	Saint-Josse-Ten-Noode Bruxelles	<p>Citoyenneté & Participation : Le contenu et les supports d'animation sont préparés par Citoyenneté & Participation, en accord et en dialogue avec le co-animateur du Sima.</p> <p>Le sima occupe davantage un rôle de soutien (organisation de la salle et mobilisation du groupe, complétions des contenus si besoin, assurance d'une bonne compréhension du français de la part des participant·e·s, etc.), mais également d'incarner une figure de confiance pour les participant·e·s.</p>
24/11	3	0	4	0						
08/12	3	0	4	0						

Activité 6 : conférence - Que cache le tout au numérique ? Enjeux sociaux et environnementaux

1. Contexte

Depuis plusieurs années, nous assistons à une numérisation à tout crin, dans le domaine privé bien sûr, mais aussi dans le domaine public. Numérisation qui a été accélérée de manière exponentielle avec la crise du Covid. Il est devenu excessivement difficile de prendre un rendez-vous à la commune, de faire une demande de subside, de bourse d'études, de place en crèche ou à l'école, de communiquer avec des instances comme le Forem ou Actiris, d'avoir accès à ses impôts ou le service des pensions... sans passer, d'une manière ou d'une autre, par le numérique.

Ces constats nous ont amenés à nous demander quelles étaient les conséquences sociales, démocratiques et aussi environnementales, de ce « tout au numérique » qui nous est imposé. Afin de partager nos réflexions avec des acteur·rice·s du monde associatif qui travaillent sur ces questions, nous avons décidé de profiter de la semaine du numérique pour organiser une conférence-débat sur ce sujet. La Semaine du Numérique est un événement participatif organisé par Media Animation et accompagné d'une soixantaine d'associations actives dans le domaine du numérique, dont Citoyenneté & Participation. Cet événement décentralisé promeut l'éducation aux médias numériques, l'appropriation d'internet et des outils digitaux.

C'est dans ce contexte que nous avons proposé une conférence à Namur et à Bruxelles sur les enjeux sociaux et environnementaux du tout au numérique.

2. Public et promotion/communication

Cet événement visait un public de personnes travaillant dans le secteur associatif et universitaire, ainsi que toute personne curieuse sur le sujet.

Afin d'assurer la visibilité de l'événement, nous avons utilisé différents outils de communication pour faire connaître l'événement. Nous avons :

- créé un événement Facebook ;
- créé une page sur notre site internet ;
- bénéficié de la visibilité et la communication de la Semaine du Numérique ;
- contacté par mails des associations actives dans le domaine.

3. Objectif

Au travers d'une conférence participative, nous avons l'envie d'ouvrir la réflexion sur les impacts sociaux et environnementaux du « tout au numérique ».

4. Déroulé et contenu

Au programme de cette conférence, une réflexion sur trois enjeux majeurs liés à la numérisation de nos vies :

- Une réflexion sur l'immatérialité du numérique qui a rendu invisibles les enjeux environnementaux afférents au numérique. En effet, qu'en est-il de l'accumulation des e-déchets, de la consommation énergétique du secteur, des émissions de gaz à effet de serre, de la pollution et de l'exploitation de métaux liés à la fabrication et à l'utilisation des objets numériques ?
- Une réflexion sur une manière plus démocratique de créer et gérer des réseaux sociaux où la récolte de données ne s'inscrit pas au centre du modèle (économique) de ces sites.
- Une réflexion sur les difficultés et discriminations rencontrées par les personnes n'ayant pas accès pour diverses raisons aux outils numériques.
- Le contenu de cette conférence reprend de nombreux points développés dans trois de nos publications, deux publiées en 2023 et présentées dans la partie LES AXES DE RECONNAISSANCES : AXE 3 > PARTIE II : PRÉSENTATION DU DÉTAIL DES ACTIVITÉS RÉALISÉES :
 - > La réalisation n° 7 : *Donner ses données personnelles. Une injonction permanente à la consommation* de Boris Fronteddu.
 - > La réalisation n° 9 : *Pacte vert européen : la matérialité de la « double transition »*. *Jusqu'où vont-ils descendre ?* de Boris Fronteddu.

Et une troisième publiée en 2021 :

- > Covid, précarité et médias de Philippe Courteille.

Cette présentation a été suivie d'échanges avec le public.

5. Évaluation

Les participant·e·s ont montré un vif intérêt pour le sujet. Cette conférence a attiré la présence de la PAC – Mouvement ecosocialiste qui nous a proposé, à la suite de la conférence, de participer à leur journée de 13 décembre 2023 sur le thème de la fragilité numérique. Nous y avons animé un atelier qui portait sur les enjeux démocratiques liés à la collecte des données personnelles. Atelier qui a de nouveau suscité un vif intérêt, car celui-ci était sur inscription et complet. L'importance accordée par le public aux questions numériques nous encourage à continuer ce travail.

Traces matérielles :

- convention entre les partenaires ;
- comptes rendus reprenant le déroulé de chaque atelier ainsi que les éventuels outils pédagogiques utilisés.

Date de l'activité	Nombre de participant·e·s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
18/10	10	0	0	1	0	0	0	1	Bruxelles	Non
19/10	10	0	0	1					Namur	

3.2.3. Famille, Culture & Éducation

	Heures réalisées en propre	Heures co-valorisées	Activité large public
Activité n°1 : ateliers « citoyen » l'ASBL le GAFFI	0	23	Non
Activité n°2 : ateliers « parentalité » avec l'ASBL le GAFFI	0	34	Non
Activité n°3 : journée « Violences institutionnelles »	/	/	Oui
Activité n°4 : avant-première du film <i>Rien à guérir</i>	/	/	Oui
	Total heures réalisées en propre	Total heures co-valorisées	TOTAL HEURES ACTIVITÉS
Famille, Culture & Éducation	0	57	57
			NB d'activités public large
			2

Activité 1 : ateliers « citoyen » avec l'ASBL le GAFFI

1. Contexte

Notre collaboration avec le Groupe d'Animation et de Formation des Femmes Immigrées (Schaerbeek) est née en janvier 2018 suite à une demande de partenariat en 2017. Le GAFFI avait toutefois déjà collaboré avec le CP sur le thème de la parentalité cinq ans auparavant. En 2018, la volonté était de prolonger le travail entamé avec l'UFLED en 2017 (Union des femmes libres d'Anderlecht) à partir des axes suivants : la valorisation culturelle des communautés auxquelles appartiennent les femmes ; soutien et réflexion autour de leur identité migratoire ; soutien aux revendications des femmes face aux inégalités ethniques et de genre, etc.

2. Public

Le public est composé exclusivement de femmes, âgées de plus de dix-huit ans, toutes issues de l'immigration (soit primo-arrivantes, soit immigrées depuis plus de cinq ans). Elles sont majoritairement sans emploi et peu ou pas diplômées. Plusieurs ateliers (ateliers d'expression et groupes à projets) sont proposés aux personnes fréquentant le GAFFI en fonction des demandes et des observations de terrain qui ont émergé. Les femmes fréquentant le GAFFI choisissent en fonction ceux auxquels elles souhaitent participer.

3. Objectifs

Questionner leur rôle de citoyenne selon trois niveaux : macro, méta et microsociétale. Il s'est agi de les interroger sur leur regard du monde d'hier, d'aujourd'hui et de demain, et cela dans le monde au sens large, en Belgique, dans leur quartier et dans leurs implications socioculturelles y compris au sein du GAFFI. Les objectifs résidaient dans la possibilité pour chacune d'exprimer un regard critique sur chacun des niveaux, mais aussi d'exprimer des pistes de solutions et de s'approprier une méthode pour faire entendre sa voix.

4. Mise en oeuvre

Nous avons entamé le processus par un atelier tourné autour de la raison de leur présence à cet atelier et plus globalement au GAFFI. Ces éléments nous aurons permis de progressivement dégager leurs opinions sur le monde actuel, et ce qu'il faut en garder/en changer. De ces discussions ont émergé trois éléments principaux sur lesquels le groupe souhaitait réfléchir, s'interroger, critiquer et tenter de solutionner : la désillusion généralisée post pandémie, les difficultés associées aux procédures de naturalisation, le poids des suivis administratifs et autres rendez-vous et finalement leur regard sur la laïcité et la place du religieux dans l'espace public. Plusieurs pistes se sont dégagées quant au travail à poursuivre en 2024 pour concrétiser les pistes de solutions débattues avec les femmes comme faire entendre leur voix sur les questions de procédure de naturalisation.

Déroulé des ateliers

18/01	Activité régulière	Cet atelier vise à renseigner le groupe sur les objectifs de discussions de l'année et à consolider un noyau dur qui souhaiterait s'intégrer à ces débats tout au long du projet. Discussions autour des formes de lutte. Comment lutter ? Pourquoi ? Par quel(s) moyen(s) ? Voyage à travers le temps et les horizons pour s'approprier nos propres modes de luttes.
09/02	Activité régulière	Introduction générale au projet dans un cadre d'Éducation permanente : Dans quelle société vivons-nous ? Dans quelle « mini-société » (le GAFFI) voulons-nous vivre ? En partant de la mappemonde jusqu'à intégrer le quartier de vie, quelles sont les choses qui vont/ne vont pas/doivent changer.
13/03	Activité régulière	Notre vision sur l'état du monde d'aujourd'hui : mon regard sur la société d'aujourd'hui. Comment je m'y sens ? Quel(s) constat(s) je fais (avant mon arrivée en Belgique, avant la crise sanitaire, après, aujourd'hui) ? Ce qui m'angoisse, ce que je veux changer, ce qui est bien/moins bien, ce que je crains, ce sur quoi je me sens capable d'agir ou non...
26/04	Activité régulière	À partir des constats de la séance du 9 février, trois niveaux d'analyse s'étaient dégagés : 1/Macro-sociétal (questionné à la séance dernière), 2/Sociétal, 3/Intra-GAFFI. La séance présente vise à développer et analyser l'une des luttes que les femmes souhaitent mener en Belgique (sociétal). Celle liée au poids des lois/décrets autour de la nationalité dans leur quotidien. Comment comprendre les procédures, les suivre, faire les choix adéquats ... et surtout comment essayer de faire entendre sa voix pour changer les choses auprès du gouvernement.

25/05	Activité régulière	Réflexion autour d'un aspect du quotidien relevé comme problématique dans le sentiment d'insertion socioprofessionnelle et citoyen du groupe, le fait de pouvoir prier dans des lieux publics ou au sein du travail et/ou des lieux culturels qu'elles fréquentent.
05/06	Activité régulière	Travail de réflexion autour de la façon de présenter le travail accompli à la journée du 22 juin : comment intégrer le public présent aux questions que l'on s'est posées tout au long du processus ?
22/06	Activité régulière	Présentation public des contenus et du travail produit avec le groupe (trentaine de personnes présentes dans le public).
11/11	Activité régulière	Rencontre avec le groupe de l'an dernier afin de rappeler les contenus abordés l'an dernier et de réfléchir à d'éventuelles perspectives de travail. Cet atelier a été le lieu de préciser certains points et de partager de nouvelles connaissances sur des sujets déjà abordés. (Principalement autour des politiques migratoires).
11/12	Activité régulière	Réflexions autour des perspectives pour 2024. Les femmes ont pu déposer ce à quoi le mot « injustice » les fait penser, dans leur quotidien et sur lesquels elles souhaiteraient travailler et/ou agir cette année. L'objectif est de pouvoir créer du lien entre les requêtes de l'an dernier, présentées à nouveau lors de l'atelier précédent, et les points d'attention avec lesquelles les nouvelles inscrites arrivent.
<p>5. Évaluation</p> <p>L'atelier a été extrêmement bien reçu et suivi par l'ensemble du groupe. C'est grâce à ce fort intérêt des femmes que nous avons relancé les rencontres qui ont eu lieu en novembre et décembre 2023. Au vu des éléments soulevés lors de celles-ci et du calendrier politique de 2024, l'idée d'un cycle d'ateliers autour des élections a émergé. L'objectif de ceux-ci seraient de 1/ conscientiser sur leur rôle d'électrice pour celles qui peuvent et 2/ se faire entendre par les politiques par d'autres moyens (à travailler ensemble).</p>		
<p>Traces matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • convention entre les partenaires ; • comptes rendus reprenant le déroulé de chaque atelier ainsi que les éventuels outils pédagogiques utilisés. 		

Date de l'activité	Nombre de participant·e·s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
18/01	9	0	3	0	0	23	23	0	Schaerbeek Bruxelles	<p>Citoyenneté & Participation : réflexion globale du projet au niveau des contenus, des lignes conductrices de ces contenus ainsi que la recherche d'outils pédagogiques ou de méthodes pour pouvoir les aborder et animation des séances.</p> <p>Le GAFFI offre les espaces où se déroulent les activités et s'assure d'avoir un groupe.</p> <p>De plus, un travail en collaboration s'effectue tout le long du projet puisque chaque séance est présentée en amont à la co-animatrice et les ateliers se font exclusivement en co-animation.</p>
09/02	12	0	3	0						
13/03	12	0	3	0						
26/04	11	0	3	0						
25/05	11	0	3	0						
05/06	5	0	3	0						
22/06	30	0	1	0						
14/11	12	0	2	0						
11/12	10	0	2	0						

Activité 2 : ateliers « parentalité » avec l'ASBL le GAFFI

1. Contexte

Le contexte de ce partenariat est identique à celui présenté précédemment, à savoir :

« Notre collaboration avec le Groupe d'Animation et de Formation des Femmes Immigrées (GAFFI), situé à Schaerbeek, est née en janvier 2018, autour des questions liées aux droits des femmes spécifiquement. En 2022, nous avons réalisé des ateliers sur le thème de l'organisation familiale. L'objectif était de développer en partenariat avec le GAFFI une réflexion sur l'organisation familiale. Le but était d'offrir des espaces où les participantes peuvent échanger, questionner et réfléchir ensemble sur les difficultés qu'elles rencontrent dans l'exercice de leur parentalité. À l'issue de ces ateliers, les femmes du groupe avaient demandé de continuer avec un projet de création d'une "brochure" ayant pour objectif d'adresser un petit nombre de conseils, choisis par les femmes elles-mêmes parmi les sujets abordés en atelier. Les ateliers présentés ici s'inscrivent dans la continuité de ceux qui s'étaient déroulés en 2022. »

2. Public

Le public est principalement composé de femmes musulmanes bruxelloises majoritairement parentes qui, seules ou accompagnées, se sentent parfois démunies dans leur rôle de maman. Au vu des différents constats de terrain, l'équipe du GAFFI a souhaité répondre à une demande prégnante, celle de pouvoir ouvrir un temps de paroles, de partage et de mise en action autour des questions de parentalité. Le groupe est composé à moitié par des femmes ayant suivi les ateliers en 2022 et une autre moitié de femmes arrivées en 2023.

3. Objectifs

L'objectif de ces ateliers et de se questionner sur leur rôle de maman dans la société (en lien avec les réalités de la cellule familiale, de l'école, de la société au sens large et à ce qu'elle attend d'elle) en la mettant en perspective avec d'autres questions sociétales comme :

- parentalité et interculturalité ;
- parentalité et sexisme ;
- parentalité et écrans ;
- parentalité et réseaux sociaux ;
- parentalité et maltraitance ;
- parentalité et hygiène.

4. Mise en oeuvre

Les ateliers qui se sont déroulés de janvier à juin ont été guidés par la volonté de réaliser une brochure. Dans un premier temps, il s'agissait de dégager les points principaux sur lesquels les mamans en présence souhaitaient s'interroger. Dans un second temps, notre méthodologie, influencée par celles de Majo Hançotte qui vise à développer collectivement une intelligence citoyenne au travers d'animations portées sur l'injuste et le juste. Cette dernière a pour objectif de proposer aux participantes de s'intégrer elles-mêmes dans les récits et cela en leur proposant un travail sous forme de ligne du temps (soulignant leur propre enfance pour interroger leurs modes éducatifs actuels). C'est en croisant leurs parcours d'enfants (là-bas et ici), les parcours de leurs enfants (exilés ou non), les réalités éducatives belges (officielles et officieuses), les obstacles, les facilités qu'offrent l'Europe et notre époque que nous avons pu – sous forme de tables de discussions – interroger les zones principales qui questionnent le public présent : Le recours à la sanction, les réseaux sociaux, la répartition des tâches entre les parents, les questions de maltraitance et d'inceste, etc. Pour chacun des sujets traités il l'a été en plusieurs temps : 1/découvrir leurs connaissances du sujet, 2/éclairer le groupe au travers de l'actualité ou d'analyses sociologiques du sujet, 3/adopter de nouveaux concepts pour nuancer nos pensées, 4/s'autocritiquer et critiquer les systèmes politiques, culturels, etc. et enfin 5/penser des pistes de solution (connues, déjà mise en place ou à essayer).

Les ateliers qui se sont déroulés de septembre à décembre ont été l'occasion d'échanges et de réflexions sur le thème de l'EVRAS qui avait fait beaucoup de bruit dans l'actualité de la rentrée scolaire 2023, mais également d'apporter un regard critique sur le système scolaire belge et leur réalité et attente autour du rôle de mère.

Déroulé des ateliers		
02/02	Activité régulière	Retour sur les aspects de la séance passée et réflexions autour des dérives de cyberharcèlement sur le net.
16/02	Activité régulière	Être femme dans la cellule familiale : sexisme et masculinisme en famille. Le poids de la répartition des rôles genrés pour la maman et la gestion de ceux-ci dans l'éducation de nos enfants. Les débats nous ont amenés à aborder la question de l'inceste.
09/03	Activité régulière	Réflexions menées autour de la question des violences. Les formes qu'elles peuvent prendre, les lieux dans lesquelles on en trouve, les lieux pour en parler, les moyens pour se faire aider, etc. (focus sur un récit : violences institutionnelles à l'école).
13/04	Activité régulière	Travail de réflexion autour des thématiques à intégrer dans la brochure <i>On (naît) n'est pas dans la merde !</i> (Retour sur chacune d'elles a posteriori, travail de remémoration des contenus, de réappropriation des concepts).
27/04	Activité régulière	Travail de réflexion autour du graphisme, du type d'images que le groupe veut intégrer à la brochure <i>On (naît) n'est pas dans la merde !</i>
01/06	Activité régulière	Réflexions autour de la question du mariage, de la complémentarité homme/femme dans la famille (à la lumière des philosophies/théologies suivies par certaines des femmes présentes). Retour sur les questions : En quoi sommes-nous égaux/complémentaires dans le foyer familial, dans l'éducation de nos enfants ? (Avec une diversité de prisme d'analyse : le religieux, ce qui est attendu par la société occidentale, par l'école, par la famille extranucléaire, etc.).
15/06	Activité régulière	Découverte de la brochure et travail collectif autour de la façon 1/de la présenter 2/de la valoriser 3/de la visibiliser. Clôture des ateliers et évaluation.
22/06	Activité régulière	Présentation publique des contenus et du travail produit avec le groupe (trentaine de personnes présentes dans le public).
13/10	Activité régulière	Analyse de la polémique autour de l'EVRAS. Débats autour des enjeux du programme.
17/11	Activité régulière	Introduction avec de nouvelles participantes : présentation du travail fait l'an dernier et analyse des différents sujets d'intérêt.
01/12	Activité régulière	Analyse critique du système scolaire en Belgique, appropriation du lexique (PMS, PSE...), débat autour des craintes à l'égard de la scolarité de leurs propres enfants et réflexions des pistes d'ajustement des parcours de ces derniers (en fonction de leur profil, troubles éventuels, etc.)
08/12	Activité régulière	Discussions à propos du rôle de « mère ». Leurs attentes, leurs réalités, les différences entre l'ici et l'ailleurs, la monoparentalité, la grossesse, l'accouchement, la maternité. Regard critique sur les aspirations, les projections de la société.
<p>5. Évaluation</p> <p>Les ateliers ont été extrêmement bien reçus et suivis par l'ensemble du groupe. Cette présence accrue a permis de faire voir le jour à une brochure dont le travail de visibilisation se poursuivra en 2023/2024. Le partenariat autour des questions de parentalité se poursuit en 2023/2024.</p>		
<p>Traces matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • convention entre les partenaires ; • comptes rendus reprenant le déroulé de chaque atelier ainsi que les éventuels outils pédagogiques utilisés ; • brochure réalisée en atelier. 		

Date de l'activité	Nombre de participant·e·s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
02/02	5	0	3	0	0	34	34	0	Schaerbeek Bruxelles	<p>Citoyenneté & Participation : réflexion globale du projet au niveau des contenus, des lignes conductrices de ces contenus ainsi que la recherche d'outils pédagogiques ou de méthodes pour pouvoir les aborder et animation des séances.</p> <p>Le GAFFI offre les espaces où se déroulent les activités et s'assure d'avoir un groupe.</p> <p>De plus, un travail en collaboration s'effectue tout le long du projet puisque chaque séance est présentée en amont à la co-animatrice et les ateliers se font exclusivement en co-animation.</p>
16/02	7	0	3	0						
09/03	6	0	3	0						
13/04	8	0	3	0						
27/04	7	0	3	0						
01/06	7	0	3	0						
15/06	8	0	3	0						
22/06	30	0	1	0						
13/10	8	0	3	0						
17/11	6	0	3	0						
01/12	6	0	3	0						
08/12	5	0	3	0						

Activité 3 : Journée « Violences institutionnelles »

1. Contexte

En 2022, nous avons entamé un grand projet autour des violences institutionnelles. Celui-ci est né d'un constat transversal, puisque la majorité des récits des publics avec lesquels nous travaillons fait état de violences fortes qui toutes émergent dans un cadre institutionnel. Qu'ils s'agissent des réalités amenées dans les récits des publics avec lesquels nous travaillons, des constats sociétaux qui apparaissent en filigrane de nos analyses, il nous a semblé indispensable de pouvoir opérer un focus sur l'un de leur trait commun : les violences institutionnelles.

Interrogée par ces réalités multiples, notre équipe thématique a souhaité aller au-delà des constats et mener une réflexion plus approfondie. C'est la raison pour laquelle très vite nous avons l'intention de faire entendre les voix de ces personnes vers les politiques. Pour y arriver, nous avons amorcé un projet en quatre volets :

- Un recueil d'analyses sur des sujets divers dans lesquels le concept même de violence a été mis au scan de son aspect plus symbolique. Mais aussi des choix d'institutions liés soit au récit entendu, soit à une volonté de se saisir d'une institution dont les contours sont plus flous (ex. les sites internet). Ce cahier de textes a été publié en décembre 2022.
- Une revue (1ère édition de la revue *Tumult*) qui repart des contenus du cahier en proposant une version allégée et surtout vulgarisée afin qu'ils soient accessibles au plus grand nombre. De plus, elle propose des supports inédits comme des interventions externes du monde académique, des fiches d'animation pour s'approprier le sujet avec un groupe d'étudiants ou encore des bandes dessinées.
- Une offre de formation. Des formations au cours desquelles les inscrits pourront saisir les nuances du concept au travers de trois niveaux d'analyses : macro-sociétal, institutionnel et interindividuel et tenter collectivement de chercher des solutions.
- L'organisation le 20 juin 2023 une journée de débats sur les violences institutionnelles.

2. Public et promotion/communication

Cet évènement visait un public large mais *a posteriori* nous avons constaté qu'une majorité de personnes travaillant dans le secteur associatif et universitaire y était présente.

Afin d'assurer la visibilité de cet évènement et de le faire connaître, nous nous sommes associés avec d'autres associations : l'ARC (Action et Recherche culturelle), Vie Féminine et BePAX et Culture et Santé. Nous avons fait la promotion de cet évènement sur les réseaux sociaux en créant une page Facebook, en le diffusant au travers de notre newsletter. Nous avons également fait une campagne d'affichage en plaçant des affiches dans les bureaux des associations partenaires, sur des sites publics fréquentés et dans différents lieux culturels.

3. Objectifs

Cette journée avait pour objectifs :

- de proposer un temps de discussion autour des violences institutionnelles et surtout de pouvoir amener le public à percevoir le caractère systémique et structurel de violences parfois banalisées, ordinarisées ;
- d'interroger le sujet au travers de deux niveaux d'analyse : micro et macro-sociétal ;
- de rédiger, à partir des remontées de terrain, un plaidoyer qui puisse être transversal à différents secteurs.

4. Déroulé et contenu

Lors de cette journée, nous avons appréhendé le concept de violences institutionnelles à l'aide des travaux réalisés par Citoyenneté & Participation et nos partenaires. Nous avons à la fois défini le concept de violence et la multiplicité de formes à laquelle il renvoie et mis en évidence des contextes du quotidien dans lesquelles ces dernières prennent forme. À titre d'exemple : qu'est-ce qu'une administration communale, l'école, une plateforme de livraison en ligne et l'hôpital ont en commun ? Nos institutions génèrent-elles des violences ? Dans le contexte actuel de désordre, voire de crise de ces institutions, de quelles violences parlons-nous ? En quels lieux et par qui ? Sur quelles bases ? Comment se superposent et s'entremêlent causes et conséquences ?

La matinée de cette journée a été consacrée à la présentation des associations partenaires et de leurs travaux sur les violences institutionnelles. Nous avons eu les interventions de :

- Action Recherches Culturelles qui a développé le thème des VI au travers du non-marchand ;
- Vie féminine qui a développé le thème des VI au travers du genre ;
- BePAX qui a développé le thème des VI au travers du racisme et plus spécifiquement du sudalisme.⁴

L'après-midi, nous avons organisé des tables rondes afin d'échanger avec les participant·e·s et de récolter des remontées de terrain.

5. Évaluation

La conclusion principale de cette journée était, que malgré, l'intérêt pour le sujet, il était impossible en une journée de dégager de vraies recommandations. Pour donner suite à cet événement, nous pensons proposer un projet sur le temps long, prenant la forme d'un mini-observatoire. Cela afin de pouvoir acquérir une expertise fine et de construire un réel plaidoyer et un réseau fiable autour de celui-ci.

Concrètement, nous proposerions chaque année, pendant trois ans, une série de rencontres. Chaque année serait dédiée à parcourir le sujet en effectuant un focus sur une réalité de vie spécifique mise en dialogue avec les violences institutionnelles. Par exemple les violences institutionnelles dans le cadre de vie des mamans célibataires, des sans-abris, des sans-papiers, etc. Celles-ci seraient composées en deux temps, une première partie donnerait la parole à des orateurs externes (expert du sujet, témoin, travailleurs sociaux, etc.) et, une deuxième partie serait destinée à un temps d'échange. Les premières rencontres se dérouleraient en octobre/novembre 2024.

Traces matérielles :

- page Facebook de l'évènement : <https://www.facebook.com/share/p/ceMnXcUSv3jPdHj5/> ;
- site internet Citoyenneté & Participation : <http://www.cpcp.be/actualites/conference-et-tables-rondes-20-06/> ;
- newsletter de Citoyenneté & Participation ;
- affiche promotionnelle et affiche du programme de la journée.

Date de l'activité	Nombre de participant·e·s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
20/06	40	0	0	1	0	0	1	1	Bruxelles	Non

Activité 4 : avant-première du documentaire Rien à guérir

⁴ Le sudalisme-L'imaginaire qui nourrit le racisme (Jérémy Piolat)

1. Contexte

Le 23 novembre 2023 a eu lieu au cinéma Aventure à Bruxelles, l'avant-première du documentaire *Rien à guérir* qui sera accessible en ligne pour tous à partir de 13 mai 2024. Ce film raconte au travers de cinq témoignages l'inutilité et surtout la dangerosité des pratiques de conversion. Les témoignages s'articulent autour des questions suivantes :

- de quelle manière les personnes sont-elles arrivées à suivre une « thérapie de conversion » ? ;
- que s'est-il passé lors de cette « thérapie » ? ;
- quelles conséquences ont eu ces « thérapies de conversion » ?

2. Public et promotion/communication

Nous avons contacté de nombreux médias pour faire la promotion de notre documentaire et de la brochure qui en a découlé pour contribuer à la sensibilisation sur ce sujet. Pour présenter le film et la brochure, nous sommes intervenus :

- à la radio sur La Première dans l'émission Tendances Premières de Véronique Thyberghien le 21 novembre 2023 ;
- à la télévision sur BX1 dans l'émission Autrement de Cyprien Houdmont le 12 décembre 2023 ;
- dans le journal *Alter Echos* dans le rubrique Culture du numéro 515 – janvier/février 2024.

Une diffusion est également prévue sur la RTBF le 13 mai 2024. À cette occasion, un article est aussi prévu par Fanny Declercq (journaliste) dans le journal *Le Soir*. Afin de renforcer la diffusion du message, nous avons également communiqué au travers de notre site et de nos réseaux sociaux pour chaque événement (avant-première, interventions médiatiques...) en lien avec le projet. Nous avons d'ailleurs créé une page web sur notre site en FR et NL afin d'informer sur le projet, les projections du documentaire ainsi que sur la brochure. Çavaria et Prisme ont aussi communiqué à leurs associations partenaires et via leurs newsletters sur l'existence de notre documentaire et de nos brochures. Nous avons communiqué à nos écoles partenaires la disponibilité du film et des brochures.

Enfin, nous avons soutenu le travail de communication entourant le vote par la Chambre des représentants de la loi interdisant les pratiques de conversion sur le territoire belge. Par exemple, le 12 juillet 2023, nous sommes venus au cabinet de la secrétaire d'État, Marie-Colline Leroy, avec les témoins de notre film afin de défendre le projet de loi. Ces témoignages ont été publiés sur la VRT, *Het Laatste Nieuws* et *Sudinfo*.

3. Objectifs

Les objectifs étaient de :

- sensibiliser à large échelle sur l'inutilité et la dangerosité des pratiques de conversion avec des exemples concrets et récents. Nos témoignages révélaient qu'une meilleure sensibilisation à ces pratiques permettrait aux victimes (qu'elles soient consentantes ou non) de mettre fin plus tôt à ces processus destructeurs et d'aller chercher de l'aide. Au-delà des victimes, une sensibilisation à large échelle était nécessaire afin de porter le message qu'il n'y a rien à guérir ;
- sensibiliser, notamment les acteurs associatifs de première ligne, à l'existence et la diversité de ces pratiques sur notre territoire ;
- lutter contre une vision stéréotypée des pratiques de conversion qui empêche certaines victimes de s'y reconnaître. Il est aussi important de noter qu'on ne peut s'identifier comme victime d'un phénomène qu'on ne connaît pas ou ne nomme pas ;
- contribuer à la construction d'une liste d'acteurs de première ligne sensibilisés à cette question et à contacter par les victimes.

4. Conclusion et autres projections

Les profils et expériences variés des témoins illustrent aussi la diversité de ces pratiques de conversion. En mettant en avant la parole de ces témoins et en profitant de l'attention médiatique, le film permet aussi la libération de la parole sur le sujet. Il est un bon outil pour traiter d'homophobie ou de transphobie au sein de notre société et porte un message clair : il n'y a rien à guérir.

Nous avons touché un public très large et varié grâce à un travail de diffusion et de communication à large échelle au travers de médias grand public (RTBF, BX1, VRT, *Alter Echos*, *Sudinfo*, *Het Laatste Nieuws* et un papier prévu dans *Le Soir* pour la sortie du film). Cela répondait à la problématique que ces pratiques prennent place en tout lieu et qu'on ne pouvait pas uniquement se reposer sur les associations LGBTQIA+.

Nous avons également organisé des projections plus ciblées au travers des MAC et du Refuge Bruxelles. Cependant, dans ces minimums dix projections publiques, toutes suivies de débats, nous avons voulu diversifier les lieux de projections [Cinéma aventure (avant-première), Cinéma Les Grignoux, Centre culturel de Verviers, Centre culturel de Libramont, UCLouvain Culture et potentiellement Riches Claires]. Ces lieux avec une plus grande visibilité permettent à nouveau de toucher un public plus large tout en collaborant la MAC de la région.

Traces matérielles :

- Documentaire
 - > Documentaire FR - Lien privé - Mot de passe : CPCP - <https://vimeo.com/870637130>.
 - > Documentaire sous-titré en NL - Lien privé - Mot de passe : CPCP - <https://vimeo.com/870668302>.
 - > Affiche FR - <https://www.dropbox.com/scl/fo/owaahqgm96lp5fg-d1fliy/h?dl=0&e=1&preview=Rien+%C3%A0+gu%C3%A9rir+-+Poster+1.jpg&rlkey=ju-vw52jb1aoas4r1o8nzfy-ca6>.
 - > Affiche FR 2 - <https://www.dropbox.com/scl/fo/owaahqgm96lp5fg-d1fliy/h?dl=0&e=1&preview=Rien+%C3%A0+gu%C3%A9rir+-+Poster+2.jpg&rlkey=ju-vw52jb1aoas4r1o8nzfy-ca6>.
 - > Affiche NL - [https://www.dropbox.com/scl/fo/owaahqgm96lp5fg-d1fliy/h?dl=0&e=1&preview=A2+affiche-ndls+\(2\).pdf&rlkey=juvw52jb1aoas4r1o8nzfy-ca6](https://www.dropbox.com/scl/fo/owaahqgm96lp5fg-d1fliy/h?dl=0&e=1&preview=A2+affiche-ndls+(2).pdf&rlkey=juvw52jb1aoas4r1o8nzfy-ca6).
- Brochure
 - > Brochure FR - <https://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2023/12/brochure-conversion-A5-IMP.pdf>.
 - > Brochure NL - <https://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2023/12/brochure-conversion-A5-NL-20231115.pdf>.
- Communication/Presse
 - > La Première - <https://audio.rtf.be/media/tendances-premiere-tendances-premiere-les-tribus-3121779>.
 - > BX1 - <https://bx1.be/emission/autrement-lutter-contre-lexclusion-et-la-conversion-des-personnes-lgbtqia>.
 - > *Alter Echos* - <https://www.alterechos.be/rien-a-guerir-faire-la-lumiere-sur-les-therapies-de-conversion-en-belgique>.
 - > VRT - <https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2023/07/19/kamer-stemt-over-verbod-op-conversietherapie>.
 - > *Het Laatste Nieuws* - <https://www.hln.be/brussel/holebis-bekeren-gebeurt-ook-bij-ons-veel-vaker-dan-u-denkt-een-mannelijke-hand-zou-mijn-fantasieen-terugdringen-en-dus-betastte-hij-me-intiem-ac985128>.
 - > *SudInfo* - <https://www.sudinfo.be/id688783/article/2023-07-19/un-petre-voulu-guerir-mon-homosexualite-jean-philippe-suivi-une-therapie-de>.
 - > Site web CP en FR - <https://www.cpcp.be/actualites/documentaire-therapies-de-conversion>.
 - > Site web CP en NL - <https://www.cpcp.be/actualites/documentaire-conversietherapieen>.
 - > LUMI - <https://www.lumi.be/info/gender/genderidentiteit/kan-ik-mijn-seksue-le-orientatie-genderidentiteit-veranderen>.
- Rapport de justification - Appel à projets : Pour une Belgique LGBTQI+ Friendly.

Date de l'activité	Nombre de participants	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
23/11	200	0	0	1	0	0	1	1	Bruxelles	Non

3.2.4. Lieux de vie & Espace public

	Heures réalisées en propre	Heures co-valorisées	Activité large public
Activité n°1 : projet vidéo <i>Parenthèse inédite</i>	8	0	Non
Activité n°2 : « Je reprends ma Place », avec Énéo	0	25	Non
Activité n°3 : projet BEER : « Basse-Enhaive s'élance et se réinvente »	56	0	Non
Activité n°4 : ateliers « logement » avec la maison maternelle l'Espoir	15	0	Non
Activité n°5 : ateliers « logement » avec la maison maternelle l'Espoir	12,5	0	Non
Activité n°6 : la mini tiny house avec la régie de quartier de Namur	27	0	Non
Activité n°7 : ateliers « logement » avec la régie de quartier de Namur - Groupe 1	12	0	Non
Activité n°8 : ateliers « logement » avec la régie de quartier de Namur - Groupe 2	15	0	Non
Activité n°9 : diffusion en avant-première du film <i>Parenthèse inédite</i>	/	/	Oui

	Total heures réalisées en propre	Total heures co-valorisées	TOTAL HEURES ACTIVITÉS	NB d'activités public large
Lieux de vie & Espace public	145,5	25	170,5	2

Activité 1 : projet vidéo *Parenthèse inédite* et la ville de Namur

1. Contexte

La collaboration entre Citoyenneté & Participation et la Ville de Namur, plus spécifiquement le département de la Cohésion sociale représentée par la Maison de Quartier de Basse-Enhaive a débuté en 2021 et s'est poursuivi en 2022 et 2023 par la réalisation d'un court-métrage intitulé *Parenthèse inédite*.

2. Public

Le groupe est composé de personnes qui fréquentent la maison de quartier de Basse-Enhaive. Une partie du groupe avait également participé aux ateliers dédiés au *Journal des quartiers*.

3. Objectifs

La volonté du groupe est de pérenniser toutes leurs réflexions menées depuis 2020 afin de laisser une trace pour les générations futures. La réalisation du court-métrage a pour objectifs :

- de prendre du recul, exprimer les ressentis et partager leur vécu ;
- de réfléchir collectivement et prendre conscience des impacts de l'épidémie et de sa gestion sur leur quotidien ;
- de renforcer les capacités de se réapproprier un pouvoir d'agir en réfléchissant sur ce qui peut être mis en place pour améliorer la situation ;
- de promouvoir la vidéo pour favoriser le débat public afin d'alimenter les réflexions ;
- de retisser des liens sociaux et reprendre confiance individuellement ;
- de politiser les constats en les faisant remonter vers les autorités.

4. Mise en oeuvre

Le groupe a continué le travail entamé en 2021 et 2022. Au programme cette année, l'écriture d'un synopsis, réalisation d'un dossier de presse et diffusion au public. Ci-après, le déroulé et contenu des activités ayant permis la réalisation de ce projet.

Déroulé des ateliers

05/01	Activité régulière	Écriture du synopsis du court-métrage une <i>Parenthèse inédite</i> . Qu'est-ce qu'un bon synopsis et comment bien le rédiger ?
19/01	Activité régulière	Présentation du dossier de presse, de l'affiche <i>Parenthèse inédite</i> et réactions du groupe.
13/03	Activité régulière	Rencontre avec les journalistes de la presse écrite et télévisée. Présentation de leur projet et interview face caméra pour un reportage sur la chaîne télévisée locale : Bouké et interview pour le journal local : <i>l'Avenir</i> .
17/03	Activité régulière et public large	Avant-première du court-métrage <i>Parenthèse inédite</i> en présence du groupe qui a répondu aux questions du public.
23/05	Activité régulière	Inscription au festival international du film francophone de Namur.

5. Évaluation

Le groupe en clôturant ce projet se dit avoir vécu une expérience enrichissante dans différents domaines. Tout d'abord, les participant·e·s ont pu se familiariser, s'approprier les techniques de la vidéo, de leur posture face aux médias et ainsi acquérir une assurance qu'ils ne soupçonnaient pas. Ensuite, les participant·e·s ont découvert une autre facette d'eux-mêmes, car iels sont sortis de leurs zones de confort en dépassant leurs peurs (parler en public, parler face caméra, défendre un projet, être patient, gérer leurs émotions...). Enfin, grâce à ce projet, les liens entre les participant·e·s se sont fortement développés, car iels se connaissent mieux, iels ont appris à respecter les opinions des autres et se sentent soudé·e·s et motivé·e·s pour l'avenir.

Traces matérielles :

- comptes rendus des ateliers ;
- affiche réalisée pour le film ;
- dossier de presse ;
- lien vers la vidéo : <http://www.cpcp.be/actualites/evenement-parenthese-inedite/> ;
- interview sur la chaîne de télévision locale Bouké : <https://www.bouke.media/info/une-parenthese-inedite-dans-le-quartier-de-basse-enhaive-jambes/8712> ;
- article de presse dans le journal *Vers l'avenir*.

Date de l'activité	Nombre de participant·e·s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
05/01	7	2	0	0	8	0	8	1	Namur	
19/01	7	2	0	0						
13/03	7	2	0	0						
17/03	200	1	0	1						
23/05	5	1	0	0						

Activité 2 : « Je reprends ma Place » – un projet citoyen en vue de se réapproprier la place de la Confluence à Namur, avec Énéo

1. Contexte

L'ASBL Citoyenneté & Participation et Énéo, mouvement social des aîné·e·s se sont associés pour travailler avec un groupe de citoyen·ne·s actif·ve·s au sein de la structure d'Énéo. Le groupe a souhaité aborder la question de la place des aîné·e·s dans les espaces publics. Le point de départ de cette réflexion est né d'un constat du groupe : depuis plusieurs années, la ville de Namur se métamorphose et le public aîné ne s'y sent pas toujours à l'aise. Les infrastructures urbaines sont perçues par le groupe comme étant mal ou non adaptées aux besoins des personnes âgées. Ces ressentis pouvant participer à un sentiment d'exclusion et d'insécurité, la question de la réappropriation de l'espace public devient donc un enjeu fondamental pour l'amélioration du cadre de vie. Afin de mieux comprendre les enjeux de l'aménagement des espaces publics et la place que les aîné·e·s peuvent y avoir, le groupe a souhaité travailler sur la place de la Confluence en réalisant un diagnostic complet de cet espace public.

2. Public

Le groupe est composé de personnes de plus de cinquante ans inscrites dans une démarche collective, participative et volontaire du mouvement Énéo.

3. Objectifs

Les objectifs sont multiples :

- permettre à tous et à toutes de se réapproprier l'espace public et de partager leurs attentes et leurs besoins en tant qu'utilisateur·rice·s de cet espace ;
- créer du lien social par la mise en place d'un projet commun ;
- poser une analyse critique individuelle et collective sur son propre lieu de vie afin de proposer des pistes d'amélioration ;
- proposer des actions concrètes pour le bien-vivre et le bien-être des habitants d'un quartier ;
- favoriser la participation de citoyen·ne·s à la vie politique de leur ville ;
- développer la créativité des citoyen·ne·s dans le but d'améliorer leur quotidien ;
- proposer un guide de recommandation à destination des autorités afin de construire une vision commune du territoire.

4. Mise en oeuvre

La mise en oeuvre de ce guide de recommandations est entièrement basée sur le processus de composé de trois phases de travail en collectif.

- Phase préparatoire

Le choix du lieu. Le groupe a sélectionné parmi les nombreuses places namuroises celle de la Confluence, car le groupe ne s'y sent pas toujours à l'aise, notamment à cause de la présence de skateurs qui donne l'impression d'un « accaparement » par ces derniers de cet espace urbain. Le groupe s'est penché autant sur les accès que sur la place en elle-même. Il a déterminé les obstacles qu'il a pu déjà rencontrer, sous forme de questions, tout en s'aidant de la grille des douze de qualité.

- Phase de terrain.

La marche exploratoire et le diagnostic. Le groupe a réalisé une enquête de terrain à l'aide de questions préalablement définies pour les accès par la rue du Pont, le Halage, l'Avenue Baron Huart, le passage sous le pont, l'enjambée et pour la place de la Confluence elle-même. Cette phase a permis au groupe d'identifier les éléments de l'aménagement qui peuvent causer un sentiment d'insécurité ou d'inconfort. Une fois le diagnostic posé sur chaque enjeu, une proposition d'aménagement a été suggérée. Ce travail a permis la réalisation d'un guide de recommandations.

- Mise en action

Le groupe a réalisé un tract à distribuer le samedi 26 août 2023 tout le long de l'après-midi. Ce tract avait pour objectif de sensibiliser à la courtoisie. De manière générale, les personnes rencontrées (environs cinquante) ont été sensibles à cette démarche, car cette place est un endroit où tout le monde se croise et cohabite. Ce même jour, une enquête a également été menée auprès de différentes personnes présentes sur la place ce jour-là.

Le groupe a pu interviewer une quinzaine de personnes assez diversifiées comme des skateurs, des familles, des cyclistes, des personnes d'origines étrangères. Cette enquête a permis de présenter le travail du groupe aux utilisateur·rices de la place de la Confluence et de comparer leurs observations à celles des usagers de la place.

Volonté de rencontre avec le Conseil consultatif communal des aînés de la Ville de Namur (CCCA) afin de présenter le guide de recommandations et ainsi faire remonter leurs réflexions auprès des autorités compétentes.

Déroulé des ateliers

25/01	Activité régulière	Réunion préparatoire en présence de citoyens actifs au sein de la structure d'Énéo. Leur souhait est de se réapproprier une place namuroise afin de dégager des propositions adaptées aux séniors.
14/03	Activité régulière	Présentation du projet par les membres actifs d'Énéo présents lors de la réunion préparatoire. Tour de table afin de définir la réappropriation de l'espace public. Déterminer les richesses et les faiblesses des différentes places namuroises. Choix collectif de la place à diagnostiquer.
28/03	Activité régulière	Mise en place de la marche exploratoire et délimitation du périmètre d'analyse co-construit par les participant·e·s.
11/04	Activité régulière	Marche exploratoire et récolte des observations suivant les différentes questions posées lors de la dernière rencontre.
25/04	Activité régulière	Suite à la marche exploratoire et des diverses observations relevées sur le terrain, les participant·e·s proposent des solutions pour améliorer les différentes problématiques.
16/05	Activité régulière	Lors de la dernière rencontre, les participant·e·s avaient proposé des solutions pour améliorer les situations problématiques observées sur le terrain. Afin d'affiner les problèmes identifiés, les objectifs poursuivis et les propositions, les participant·e·s vont préciser chacune des thématiques. Ils auront aussi l'occasion de spécifier leurs solutions comme : Quel panneau ? Quel passage pour les piétons ? etc.
13/06	Activité régulière	
26/08	Activité régulière	Distribution des tracts de courtoisie et enquête auprès des usagers de la place de la Confluence.
28/08	Activité régulière	Réflexions et rédaction du tract de courtoisie à distribuer sur la place de la Confluence et organisation de la distribution.
26/09	Activité régulière	Présentation d'une première mouture du guide de recommandations. Réflexion en sous-groupe des enjeux et questionnements prioritaires à rapporter auprès des autorités compétentes.

5. Évaluation

Le groupe, par l'intermédiaire des associations Énéo et Citoyenneté & Participation, va envoyer le guide de recommandations au CCCA de la Ville de Namur. Sachant que le CCCA a effectué une analyse similaire sur cette même place. Le groupe va proposer un regroupement d'associations afin d'avoir plus de poids auprès du collège communal. Le groupe est extrêmement motivé et souhaite participer de manière active à la suite du projet en 2024, notamment par sa présence au collège communal.

Traces matérielles :

- convention entre les partenaires ;
- comptes rendus des ateliers ;
- enquête et tract de courtoisie ;
- rapport final : guide de recommandation - un projet citoyen en vue de se réapproprier la place de la Confluence.

Date de l'activité	Nombre de participant·e·s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
25/01	6	0	1	0	0	25	25	0	Namur	<p>Engagement et obligation de CP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédiger la communication (avec accord du partenaire) ; • Préparer, animer et suivre les réunions ; • Prévoir le matériel nécessaire aux réunions ; • Garantir le processus d'éducation permanente et l'atteinte des objectifs fixés. <p>Engagement et obligation d'Énéo :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer vers les membres concernés (convenu entre les partenaires) via les canaux (mail et courrier papier si nécessaire). • Prendre en charge et gérer les inscriptions. Énéo prévient CP des inscriptions de membres Énéo au fur et à mesure. Au début de l'activité, les 2 parties doivent être tenues informées du nombre de personnes présentes membres Énéo. • Assurer en RC et dommages corporels les participant·e·s membres d'Énéo, via l'assurance fédérale d'Énéo comme décrit dans les statuts et ROI de l'ASBL. Le partenaire s'engage à remettre une copie de la police d'assurance à la Ville au début du contrat.
14/03	11	0	2,5	0						
28/03	9	0	2,5	0						
11/04	8	0	2,5	0						
25/04	7	0	2,5	0						
16/05	14	0	2,5	0						
13/06	6	0	2,5	0						
28/06	7	0	2,5	0						
26/08	7	0	4	0						
26/09	8	0	2,5	0						

Activité 3 : projet BEER – « Basse-Enhaive s'élançait et se réinventait – Réappropriation quartier », avec la maison de quartier et la Ville de Namur

1. Contexte

Depuis 2014, les habitant·e·s du quartier de Basse-Enhaive soutenus par l'ASBL Citoyenneté & Participation et la Maison de Quartier s'investissent dans différents projets d'Éducation permanente. Dans ce cadre, des projets divers et variés ont vu le jour comme une exposition photographique du quartier, la réalisation d'une vidéo traitant les questions de mobilité, l'organisation du Festi'vert, un festival soucieux de la planète et du budget, la réalisation du court-métrage *Parenthèse inédite* axé sur l'impact de la Covid-19 sur la santé mentale et les relations sociales, la participation à une exposition, Regards croisés de quartier, traitant le sujet des préjugés. Suite à une évaluation globale en 2023 de tous ces projets menés dans le cadre du journal interquartiers, le groupe a conclu que leur quartier souffrait depuis de nombreuses années d'un manque de visibilité, car excentré par rapport au centre-ville de Namur et a souhaité se lancer dans un processus de réappropriation d'espaces publics, en particulier le pont du Luxembourg et ses accès.

2. Public

Le groupe est composé de personnes qui fréquentent la maison de quartier de Basse-Enhaive. Une partie du groupe avait également participé aux ateliers dédiés au *Journal des quartiers*.

3. Objectifs

Les objectifs de ce projet de réappropriation du pont du Luxembourg et ses accès sont multiples :

- permettre aux habitant·e·s de se réapproprier l'espace public et de partager leurs attentes et les besoins en tant qu'utilisateur/rice·s de cet espace ;
- créer du lien social par la mise en place d'un projet commun ;
- poser une analyse critique individuelle et collective sur son propre lieu de vie afin de proposer des pistes d'amélioration ;
- proposer des actions concrètes pour le bien-vivre et le bien-être des habitants d'un quartier ;
- favoriser la participation de citoyen·ne·s à la vie politique de leur ville ;
- développer la créativité des citoyen·ne·s dans le but d'améliorer leur quotidien ;
- proposer un guide de recommandation à destination des autorités afin de construire une vision commune du territoire.

4. Mise en oeuvre

La réalisation de ce guide est basée sur un travail collectif, composé de trois phases.

1. Phase préparatoire

Le groupe a sélectionné le pont du Luxembourg et ses accès afin, d'une part, de se familiariser avec les outils de réappropriation de l'espace urbain (définir le périmètre, élaboration d'une grille d'évaluation, récolter les constats des marches exploratoires...), et d'autre part, ce lieu semble peu avenant et insécurisant pour les habitant·e·s. Le groupe s'est penché autant sur les accès que sur le pont en lui-même. En s'aidant d'une grille de critères de qualité de l'espace public, le groupe a élaboré une série de questions concernant différents aspects (sécurité, plaisir, confort, etc.) de cet endroit.

2. Phase de terrain

La marche exploratoire et diagnostique. Le groupe a réalisé une enquête de terrain à l'aide de l'itinéraire et des questions préalablement définis. Cette phase a permis au groupe d'identifier les éléments de l'aménagement qui peuvent causer un sentiment d'insécurité ou d'inconfort. Une fois le diagnostic posé sur chaque enjeu, une proposition d'aménagement a été suggérée. Ce travail a permis la réalisation d'un guide de recommandations. Ce guide met l'accent sur cinq priorités en termes d'aménagement : 1/un meilleur éclairage sous le pont, 2/une meilleure visibilité à un tournant, 3/un passage piéton à un endroit stratégique, 4/la réalisation d'une fresque sous le pont et 5/un panneau annonçant la hauteur du pont.

3. Mise en action

Consultation populaire. Le groupe a souhaité une consultation populaire. Cette consultation a été réalisée en effectuant du porte-à-porte. Le groupe a pu rencontrer une bonne quinzaine de personnes vivant autour du pont du Luxembourg. Le projet est perçu comme intéressant par les habitant·e·s dont les remarques ont été intégrées dans le diagnostic.

Rencontre avec l'échevin de la cohésion sociale de Namur qui s'est engagé à faire le relais auprès des différents échevins compétents et à revenir vers eux. Le groupe a bien insisté pour le suivi afin de pouvoir relayer également auprès des habitant·e·s et ainsi assurer leur crédibilité. Mr Philippe Noël les a félicités pour ce travail très abouti. À suivre, donc...

Déroulé des ateliers

02/02	Activité régulière	Évaluation des projets menés depuis 2016 qui sont au nombre de cinq. Perspectives de ses projets.
13/02	Activité régulière	Perspectives 2023. Suite à l'évaluation, les participant·e·s réfléchissent dans un premier temps de manière individuelle par la suite collectivement. Des actions à mener dans le quartier sont proposées.
20/03	Activité régulière	Écriture collective d'une fiche projet sur la réappropriation de l'espace public du quartier. Déterminer les richesses et les faiblesses d'une partie du quartier.
03/04	Activité régulière	Choix d'un lieu du quartier à diagnostiquer. Élaboration d'un questionnaire en vue d'une marche exploratoire d'après une grille de critère de qualité. Mise en place de l'itinéraire de la marche exploratoire.
17/04	Activité régulière	Marche exploratoire et récolte des observations suivant les différentes questions posées lors de la dernière rencontre.
15/05	Activité régulière	Lors de la dernière rencontre, les participant·e·s avaient proposé des solutions pour améliorer les situations problématiques observées sur le terrain. Afin d'affiner les problèmes identifiés, les objectifs poursuivis et les propositions, les participant·e·s vont préciser chacune des thématiques. Ils auront aussi l'occasion de spécifier leurs solutions comme : quel panneau de signalisation ? Quelle barrière de protection ? etc.
08/06	Activité régulière	
12/06	Activité régulière	Réflexion autour d'un nom pour le projet de réappropriation de l'espace public du quartier et création d'une affiche pour la fête du quartier du 1 ^{er} juillet.
19/06	Activité régulière	Réflexion autour de la présentation du projet « Basse-Enhaive s'élançe et se réinvente » auprès des habitants lors de la fête du quartier du 1 ^{er} juillet.
01/07	Activité régulière et public large	Présentation du projet « Basse-Enhaive s'élançe et se réinvente » auprès des habitants lors de la fête du quartier. Récolte des impressions des habitants sur leur lieu de vie.
07/09	Activité régulière	Décision du groupe de présenter l'analyse de réappropriation de l'espace public autour du pont du Luxembourg auprès des autorités compétentes. Mise en place d'une action de terrain à savoir rencontrer les habitants vivant autour du pont du Luxembourg pour récolter leurs réactions face à leur analyse. Réflexion autour de la création d'une affiche afin d'ouvrir le groupe à d'autres habitants. Évaluation du bien-être dans ce projet.
22/09	Activité régulière	Réflexion autour de la présentation du projet « Basse-Enhaive s'élançe et se réinvente » auprès des habitants lors des rencontres du 2 et 9 octobre (affiche disponible dans les traces matérielles).
25/09	Activité régulière	Rencontre des habitant·e·s vivant autour du pont du Luxembourg afin de partager leur analyse et le résultat de leurs réflexions suite à la marche exploratoire de ce périmètre. Récolte des avis. Évaluation de cette séance.
02/10	Activité régulière	
06/10	Activité régulière	Présentation du projet « Basse-Enhaive s'élançe et se réinvente » auprès des habitant·e·s s et/ou nouveaux participant·e·s et réaction du public.

20/10	Activité régulière	Réflexion autour de cinq priorités à défendre lors de la rencontre avec l'échevin de la cohésion sociale. Évaluation de la rencontre avec les habitant·e·s autour du projet des 2 et 6 octobre.
06/11	Activité régulière	Préparation de la future rencontre avec l'échevin de la cohésion sociale : les objectifs, le déroulement.
23/11	Activité régulière	Préparation de la rencontre avec l'échevin de la cohésion sociale via un jeu de rôle. Réflexion autour de l'impact de l'Éducation permanente, et ce de manière individuelle et collective.
24/11	Activité régulière	Rencontre avec l'échevin de la cohésion sociale Monsieur Noël, présentation du projet. Débat.
18/12	Activité régulière	Évaluation de la rencontre du 24 novembre avec l'échevin de la cohésion sociale, Monsieur Noël. Brainstorming sur la continuité du projet « Basse-Enhaive s'élanche et se réinvente », agenda 2024.
<p>5. Évaluation</p> <p>La dernière séance de l'année a été dédiée à l'évaluation du projet « Basse-Enhaive s'élanche et se réinvente », à la suite à donner à ce dernier, mais également à la définition des rencontres en 2024. Pour 2024, les habitant·e·s souhaiteraient mettre l'accent sur les points suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mieux prendre en compte les attentes des autres habitant·e·s du quartier en réfléchissant à la création d'un espace communautaire. 2. Connaître l'évolution du quartier envisagé par la Ville de Namur et la société de logement du Foyer Jambois. 3. Réaliser des balades guidées agrémentées de podcast sur le patrimoine historique, artistique du quartier. 		
<p>Traces matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • convention entre les partenaires ; • comptes rendus reprenant le déroulé de chaque atelier ainsi que les éventuels outils pédagogiques utilisés ; • rapport final : guide de recommandation. 		

Date de l'activité	Nombre de participant·e·s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
02/02	6	3	0	0	56	0	56	1	Namur	Non
13/02	7	3	0	0						
20/03	5	3	0	0						
03/04	5	3	0	0						
17/04	5	3	0	0						
15/05	5	3	0	0						
08/06	5	3	0	0						
12/06	5	3	0	0						
19/06	5	3	0	0						
01/07	20	3	0	1						
07/09	5	3	0	0						
22/09	5	2	0	0						
25/09	20	3	0	0						
02 et 06/10	15	4	0	0						
20/10	5	3	0	0						
06/11	5	3	0	0						
23/11	5	3	0	0						
24/11	5	2	0	0						
18/12	4	3	0	0						

Activité 4 : atelier « logement » avec la maison maternelle Espoir

1. Contexte

En 2023, les ateliers sur le logement ont continué au sein de la maison maternelle L'Espoir de Cuesmes. Effectivement, le groupe avait manifesté son envie de continuer les ateliers logement.

Les mamans sont toujours en demande d'échanger sur leur parcours logement, mais surtout d'identifier les clés pour retrouver un logement, et par la même occasion, leur autonomie. Alors même qu'elles sont libres de quitter la maison maternelle quand elles le souhaitent, dans les faits, elles ne peuvent en partir sans avoir trouvé une solution de logement durable et se retrouvent donc « piégées » à la maison maternelle, qui doit pourtant rester une solution temporaire de vie en collectif imposé. Selon elles, la maison maternelle est surtout un lieu de refuge, de repli... pour éviter les violences conjugales ainsi que le sans-abrisme.

2. Public

Cette maison accueille une quinzaine de mamans âgées de vingt à cinquante ans et leurs enfants. Généralement, ces mamans arrivent à la maison maternelle suite à des violences conjugales, perte de logement/emploi... Elles ont entre un et cinq enfants (parfois en garde alternée). Leur participation aux ateliers est libre en fonction de leurs intérêts, de leur agenda, des enfants, des démarches administratives... En effet, beaucoup d'entre elles ont des rendez-vous extérieurs (école, soins, CPAS, tribunaux...) rendant leur participation aux ateliers assez variable. De plus, la durée moyenne au sein de la maison est entre trois et six mois. Il existe quelques exceptions de mamans qui retrouvent des solutions rapidement (retour auprès du conjoint, famille, amis...), mais la grande majorité part lorsqu'une société de logement leur attribue un logement public.

3. Objectifs

Les objectifs de ce projet sont multiples :

- développer leurs connaissances et leur expertise sur les processus, démarches, gestion... en matière de logement ;
- partager leur vécu « parcours logement » pour en faire bénéficier les autres participantes (échanges de savoirs et d'expériences) ;
- exprimer leurs difficultés auprès des acteurs logement, plus particulièrement logement public ;
- favoriser l'autonomie en matière de démarches de recherche et d'entretien d'un logement (pédagogie de l'habiter).

4. Mise en oeuvre

Le groupe a décidé de se concentrer sur les mêmes thématiques que l'année passée, à savoir, les difficultés rencontrées en matière de logement au sens large. Les ateliers débutent généralement par un tour de table, d'échanges sur la situation de logement des mamans (logement avant la maison maternelle, besoins, procédures en cours, problèmes rencontrés). Au programme de ces ateliers : projection d'un film traitant des violences conjugales, comment réaliser une visite de logement, la qualité du logement et le budget.

Déroulé des ateliers

16/01	Activité régulière	Échanges entre les participantes sur les situations de logement de chacune. Projection du film <i>Herself</i> traitant de la question des violences conjugales et du logement. Débat facilité par la fleur des émotions.
30/01	Activité régulière	Échanges entre les participantes sur les situations de logement de chacune. Atelier comment réaliser une visite d'un logement en vue d'une location ? Quiz logement public et premiers enseignements communs.
13/02	Activité régulière	Échanges entre les participantes sur les situations de logement de chacune.
20/03	Activité régulière	Échanges entre les participantes des situations de logement de chacune. Apprentissage collaboratif en matière de budget logement (mise en commun des items, d'astuces, etc.).

03/04	Activité régulière	Échanges entre les participantes sur les situations de logement de chacune. Questionnement collectif sur la qualité d'un logement (état, salubrité, critère, etc.). Utilisation de fiches pédagogiques et de photographies illustratives.								
15/05	Activité régulière	Échanges entre les participantes sur les situations de logement de chacune. Atelier recherche/parcours de logement : Pour moi « habiter », c'est... ? Mes besoins, quels critères ?								
<p>5. Évaluation</p> <p>Les ateliers logement se sont arrêtés en juin suite à l'absence pour maladie longue durée de l'animateur. Ceux-ci ont repris fin septembre avec une nouvelle animatrice, engagée pour le remplacer. Le détail de ces animations se trouve à la page suivante.</p>										
Traces matérielles :										
• comptes rendus reprenant le déroulé de chaque atelier ainsi que les éventuels outils pédagogiques utilisés.										
Date de l'activité	Nombre de participant·e·s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
16/01	7	2,5	0	0	15	0	15	0	Cuesmes Hainaut	Non
30/01	6	2,5	0	0						
13/02	7	2,5	0	0						
20/03	7	2,5	0	0						
03/04	6	2,5	0	0						
15/05	8	2,5	0	0						

Activité 5 : ateliers « logement » avec la maison maternelle Espoir

1. Contexte

Le contexte de ce partenariat est identique à celui présenté précédemment. Cependant, suite à l'absence de longue durée de l'un de nos animateurs, celui-ci a été remplacé par une nouvelle animatrice qui a pris ses fonctions en septembre 2023.

2. Public

La description du public présent à ces ateliers est également la même que celle présentée précédemment.

3. Objectifs

Les objectifs de ce projet sont multiples :

- développer leurs connaissances et leur expertise sur les processus, démarches, gestion... en matière de logement ;
- partager leur vécu « parcours logement » pour en faire bénéficier les autres participantes (échanges de savoirs et d'expériences) ;
- exprimer leurs difficultés auprès des acteurs logement, plus particulièrement au logement public ;
- favoriser l'autonomie en matière de démarches de recherche et d'entretien d'un logement (pédagogie de l'habiter).

4. Mise en oeuvre

Les ateliers de cette deuxième partie d'année ont connu beaucoup de rebondissements. Dans un premier temps les participantes ont émis le souhait de travailler sur un documentaire/reportage pour expliquer le quotidien dans une maison maternelle. Ce documentaire avait pour vocation d'être une plaidoirie à visée politique pour les faire venir sur le terrain et/ou leur faire prendre conscience de la réalité qu'elles vivent. Ce sujet a suscité de vives émotions au sein du groupe. Il n'a pas été facile pour les femmes de prendre de la distance par rapport aux difficultés de la vie en communauté. Le constat était sans appel, les participantes se sont rendu compte qu'elles ne voyaient que les aspects négatifs et n'arrivaient pas à s'en défaire. Elles ont donc décidé de se pencher sur leur avenir et de redéfinir avec l'animatrice le contenu des ateliers. Il a été choisi de travailler sur un carnet de trucs et astuces sur le logement et sur l'organisation pratique de leur quotidien dans leur futur logement.

Déroulé des ateliers

09/10	Activité régulière	Présentation de l'Éducation permanente, création d'une charte, décortiquer la thématique Lieux de vie & Espace public, définir une problématique commune et définir un projet.
16/10	Activité régulière	Valoriser dans leur rôle de femme, légitimer et comprendre leurs besoins et déterminer le contenu du reportage sur la maison d'accueil.
13/11	Activité régulière	Reposer les cadres de la charte, préciser douze thématiques et prioriser les thématiques.
04/12	Activité régulière	Le logement social.
18/12	Activité régulière	Gestion hebdomadaire et évaluation.

5. Évaluation

La continuité et les modalités du partenariat seront évaluées en 2024. En effet, les participantes ont mentionné que ces ateliers étaient parfois devenus redondants avec les thèmes qu'elles abordent avec leur assistant·e social·e. Affaire à suivre...

Traces matérielles :

- convention entre les partenaires ;
- comptes rendus ;
- document reprenant les outils pédagogiques utilisés lors des animations.

Date de l'activité	Nombre de participant·e·s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
09/10	8	2,5	0	0	15	0	15	0	Cuesmes Hainaut	Non
16/10	6	2,5	0	0						
13/11	7	2,5	0	0						
04/12	9	2,5	0	0						
18/12	8	2,5	0	0						

Activité 6 : ateliers « habitat léger » avec la Régie de quartier de Namur

1. Contexte

La régie de quartier de Namur est une structure qui dépose ses valises dans les quartiers défavorisés de la ville. Elle y propose des ateliers d'Éducation permanente pour y apporter une dimension de participation et de citoyenneté à ses activités. Notre partenariat débute en 2019 avec des stagiaires volontaires de la régie de quartier de Namur. C'est ainsi que Citoyenneté & Participation a été appelé pour animer des ateliers d'Éducation permanente dans la thématique Lieux de vie & Espace public, une plus-value par rapport à leurs objectifs de remise au logement et de dynamique de quartier. Les ateliers menés en 2023 s'inscrivent dans la continuité de ceux entamés en 2020 sur le thème de l'habitat léger. Pour rappel, le groupe avait travaillé sur la manière d'appréhender ce mode d'habiter différent d'un habitat traditionnel dans ses dimensions écologiques, constructives, philosophiques... Tout au long du processus, l'objectif est d'ouvrir les participants⁵ à d'autres formes d'habitats, et plus particulièrement les tiny houses ou petites maisons en français. Pour la plupart, ce type de logement alternatif reste souvent méconnu, et semble fortement les intéresser.

2. Public

Le groupe est majoritairement composé d'hommes jeunes (vingt/trente ans). Les participants décident de venir à l'atelier ou de participer à une autre activité organisée par la régie de quartier. Par ailleurs, les ateliers restent ouverts aux stagiaires ayant quitté la régie de quartier afin de permettre au plus grand nombre de poursuivre le projet s'ils le souhaitent. La taille du groupe est relativement changeante en fonction du nombre de personnes fréquentant la régie de quartier, de l'intérêt de participer au projet, des chantiers de la régie. Fin 2022, le groupe et le partenaire ont confirmé leur souhait de poursuivre la réflexion, le travail sur les tiny houses.

3. Objectifs

Les objectifs de ces ateliers sont multiples :

- réfléchir collectivement à d'autres modes d'habiter, de construction... ;
- promouvoir leurs connaissances et l'expertise développées tout au long du projet auprès du grand public, acteurs politiques, personnes précaires... ;
- partager leur vécu en matière d'habitat tout au long du processus ;
- élaborer un projet ensemble ;
- contribuer à un projet de solidarité ;
- appréhender l'ensemble des dimensions de la gestion de projet (conception, planification, mise en œuvre, communication et évaluation) ;
- devenir acteurs de solutions en matière de logement (empowerment) ;
- renforcer la confiance des participants, notamment par le travail d'équipe et la solidarité au sein du groupe, mais aussi en valorisant les compétences de chacun ;
- promouvoir le modèle constructif et économique de l'habitat léger auprès des décideurs ;
- promouvoir l'image de l'habitat léger et développer l'esprit critique vers d'autres modes d'habiter moins consommateur en espace et en matériaux.

4. Mise en oeuvre

En parallèle, des réflexions sur l'habitat léger et plus particulièrement sur la tiny house, les ateliers ont abordé des thèmes en lien avec le logement : la recherche d'un logement, l'isolation, la consommation d'électricité. Ces thèmes sont choisis par les participants lors d'une planification collaborative réalisée lors du premier atelier. Les ateliers sont ensuite évalués en fin d'année.

⁵ Nous utilisons ici uniquement le masculin car le groupe est constitué en grande majorité d'hommes

Déroulé des ateliers

16/01	Activité régulière	Planification collaborative de l'année (tiny house, ateliers, gestion logement, calendrier, etc.). Premier atelier sur le parcours logement : questionnaire, vidéos avec échanges. Choix collectif des photos de la construction de la tiny house pour la newsletter.
13/02	Activité régulière	Atelier sur la qualité du logement. Pourquoi isoler sa maison ? Quelle isolation est efficace et saine pour un logement ? Recherche collective sur les différents isolants. Production commune d'un tableau des avantages et inconvénients des différents matériaux identifiés.
13/03	Activité régulière	Explications et démarrage du fonctionnement en sous-groupes. Atelier recherche logement + visite dans le quartier d'exemples d'habitations ; comment trouver les annonces sur internet des biens en vente ou en location ? Regard critique.
20/03	Activité régulière	Atelier recherche logement + visite dans le quartier d'exemples d'habitations.
24/04	Activité régulière	Élaboration collective des panneaux de l'exposition tiny house. Photolangage pour choisir le type de supports de panneaux et sa fabrication. Déroulé de l'inauguration du 28 juin 2023.
15/05	Activité régulière	Ma consommation électrique : quelle maîtrise aujourd'hui ? Partage des inquiétudes des participant-e-s sur le budget énergétique en tant que locataire. Exercices des consommations électriques dans une maison. Comment je peux améliorer ma situation énergétique en tant que locataire public/privé.
22/05	Activité régulière	Évaluation ludique du processus global de la construction de la tiny house et des ateliers afférents. Planification commune des centres d'intérêts du groupe et futurs projets pour le deuxième semestre.
05/06	Activité régulière	Visite guidée des nouveaux grands projets urbanistiques de la ville de Namur : Regard critique et questionnement des participant-e-s sur la transformation de leur ville et son espace public.
28/06	Activité régulière	Inauguration de la tiny house. Présentation et valorisation du travail par les participant-e-s (exposition sur l'espace public, panneaux explicatifs, discours et verre de l'amitié).

Traces matérielles :

- convention entre les partenaires ;
- affiche réalisée pour l'inauguration de la mini tiny house.

Date de l'activité	Nombre de participant-e-s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
16/01	9	3	0	0	27	0	27	0	Namur	Non
13/01	8	3	0	0						
13/03	8	3	0	0						
20/03	7	3	0	0						
24/04	9	3	0	0						
15/05	6	3	0	0						
22/05	8	3	0	0						
05/06	8	3	0	0						
28/06	50	3	0	0						

Activité 7 : ateliers « lieux de vies et interculturalité » avec la régie de quartier (Balzac/Bomel)

1. Contexte

Le contexte de ce partenariat est identique à celui des ateliers présentés à l'activité n°6. Cependant, suite à l'absence de longue durée de l'un de nos animateurs, celui-ci a été remplacé par une nouvelle animatrice qui a pris ses fonctions en septembre 2023. Le partenariat a donc repris en septembre avec une nouvelle animatrice qui a travaillé avec deux groupes distincts. Un premier avec la régie de quartier de Balzac/Bomel et un second avec la régie de quartier de Jambes/Hastedon. Un premier groupe présenté ci-dessous et le second présenté en activité n°8.

2. Public

Le groupe est majoritairement composé d'hommes jeunes (vingt/trente ans). Point important, il est ouvert aux stagiaires ayant quitté la régie de quartier afin de permettre au plus grand nombre de poursuivre le projet s'ils le souhaitent. Ils sont tous issus des quartiers socioéconomiquement défavorisés où sont implémentés les locaux de la régie de quartier : Bomel, Hastedon, Balzac et Jambes. La régie accueille principalement des Namurois et des migrants séjournant au centre d'accueil Croix-Rouge. La majorité des stagiaires a pour langue maternelle le français dont l'expression écrite et la lecture sont un frein à plusieurs niveaux. Les stagiaires en situation de régularisation ne s'expriment pas facilement. Ce public est extrêmement fragilisé, isolé, précarisé ; la plupart d'entre eux a connu ou vit encore à la rue, ils ont très peu ou pas de contact avec leur famille, leur santé mentale est fragile, ils ont peu de ressource personnelle pour aller de l'avant.

3. Objectifs

Les objectifs de ces ateliers se basent sur un constat évident de la part des stagiaires : sentiment profond d'isolement, volonté d'aller à la rencontre de l'Autre et peur viscérale de s'appropriier l'espace public. L'objectif est alors de sortir de l'isolement par la rencontre de différents lieux de vies, de dynamiques de quartier existant, de personnes. Première phase de ce projet ambitieux : la rencontre intergénérationnelle.

4. Mise en oeuvre

Ces ateliers reprennent après la clôture des ateliers sur l'habitat léger. Ceux-ci ont démarré sur de toutes nouvelles bases avec des discussions qui ont laissé apparaître des préjugés, de la peur et du racisme. Ces débats ont amené les participant·e·s à constater qu'ils ne vivent pas en multiculturalité, ils ne sont pas en contact avec l'Autre. Une volonté a alors émergé, rencontrer ces Autres. Le choix final s'est porté sur la rencontre de personnes âgées pour de 1/échanger et discuter et 2/créer une ou plusieurs animations pour elleux s'ils le souhaitent. La préparation de cette rencontre est passé par la déconstruction des stéréotypes et préjugés vis-à-vis de cette population et la préparation au rendez-vous organisé avec un groupe de personnes âgées à la maison de repos Harscamp (Balances, Namur). Les deux premières rencontres se dérouleront en février 2024.

Déroulé des ateliers

29/09	Activité régulière	Présentation de l'Éducation permanente, création d'une charte, décortiquer la thématique Lieux de vie & Espace public, définir une problématique commune et définir un projet.
13/10	Activité régulière	Valoriser dans leur rôle de femme, légitimer et comprendre leurs besoins et déterminer le contenu du reportage sur la maison d'accueil.
06/11	Activité régulière	Reposer les cadres de la charte, préciser douze thématiques et prioriser les thématiques.
13/11	Activité régulière	Le logement social.
04/12	Activité régulière	Gestion hebdomadaire et évaluation.

15/12	Activité régulière-visite thématique	Exposition photo sur le Hirak en Algérie, débats sur le vivre ensemble, la manifestation et les inégalités sociales dans le but de faire émerger de multiples thématiques sur le vivre ensemble, l'appropriation de l'espace public et la liberté d'expression.								
<p>5. Évaluation</p> <p>En accord avec la coordination de la régie de quartier, il a été décidé que les ateliers d'Éducation permanente prendraient une autre forme à partir de 2024 ; une réflexion est entamée par les stagiaires sur leur capacité ou non à mener un projet de rencontre, très énergivore pour des jeunes qui connaissent de grandes difficultés dans la relation à l'Autre. Ces doutes sont néanmoins très positifs, car ils réaffirment régulièrement le besoin de sortir de l'isolement et de rencontrer des personnes âgées, une tranche de la population avec laquelle ils se sentent plus à l'aise, au moins le temps d'une rencontre en début 2024. Un projet intergénérationnel éclot en fin d'année 2023 pour se poursuivre en 2024, il prendra la forme que ce nouveau groupe « jeune »/« personne âgée » voudra donner au fil d'une ou plusieurs rencontres en fonction de leurs limites et compétences interpersonnelles. Des deux groupes émanent la volonté commune de se rencontrer dans un cadre convivial et (re)découvrir ensemble leur quartier et ses acteurs (maison de quartier, maison des jeunes, etc.).</p>										
<p>Traces matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • convention entre les partenaires ; • comptes rendus ; • document reprenant les outils pédagogiques utilisés lors des animations. 										
Date de l'activité	Nombre de participant·e·s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
29/03	5	3	0	0	15	0	15	0	Balzac/Bomel Namur	Non
13/10	5	3	0	0						
06/11	5	3	0	0						
04/12	5	3	0	0						
15/12	8	3	0	0						

Activité 8 : ateliers « logement » avec la régie de quartier (Jambes/Hastedon)

1. Contexte

Le contexte de ce partenariat est identique à celui présenté en activité n°6 et n°7. Le partenariat a repris en septembre avec une nouvelle animatrice qui a travaillé, cette fois-ci, avec deux groupes distincts. Ce tableau présente les activités du deuxième groupe.

2. Public

Le groupe est majoritairement composé d'hommes jeunes (vingt/trente ans). Point important, il est ouvert aux stagiaires ayant quitté la régie de quartier afin de permettre au plus grand nombre de poursuivre le projet s'ils le souhaitent. Ils sont tous issus des quartiers socioéconomiquement défavorisés où sont implémentés les locaux de la régie de quartier : Bomel, Hastedon, Balzac et Jambes. La régie accueille principalement des Namurois et des migrants séjournant au centre d'accueil Croix-Rouge. La majorité des stagiaires a pour langue maternelle le français dont l'expression écrite et la lecture sont un frein à plusieurs niveaux. Les stagiaires en situation de régularisation ne s'expriment pas facilement. Ce public est extrêmement fragilisé, isolé, précarisé ; la plupart d'entre eux a connu ou vit encore à la rue, ils ont très peu ou pas de contact avec leur famille, leur santé mentale est fragile, ils ont peu de ressource personnelle pour aller de l'avant. Même si le nombre de participant·e·s a été constant, il y a eu beaucoup de changement dans les personnes fréquentant les ateliers, ce qui a modifié parfois le contenu des ateliers afin de s'adapter aux demandes des nouveaux venus.

3. Objectifs

Les objectifs de ces ateliers ont pris deux directions en fonction des demandes des participant·e·s.

La première est en lien direct avec la thématique de l'espace public : 1/marche exploratoire du quartier, 2/débats et exercices sur l'appropriation de l'espace public 3/exploration des questions du vivre ensemble et de la manifestation. La deuxième est en lien avec le logement : la gestion du budget.

4. Mise en oeuvre

Les ateliers ont pris deux directions différentes, car la thématique de l'espace public, même si elle a donné lieu à de longues et riches discussions, celles-ci menaient toutes au même constat : le sentiment d'impuissance face aux difficultés et grands enjeux de société.

Déroulé des ateliers

16/10	Activité régulière	Explication de l'EP, création d'une charte, décortiquer la thématique lieux de vie, définir une problématique commune et définir un projet.
17/11	Activité régulière	Expliciter leur rapport au logement et/ou l'espace public, travail sur les concepts d'espace public, sécurité et lien social, marche exploratoire du quartier d'Hastedon et mise en lumière de l'aménagement de l'espace public.
24/11	Activité régulière	Gestion du budget, le rapport à l'argent et l'échange sur les violences liées au vivre ensemble (quartier, famille, religion, etc.).
01/12	Activité régulière	Déconstruction du vivre ensemble à l'échelle mondiale.
15/12	Activité régulière	Exposition photo sur le Hirak en Algérie, débats sur le vivre ensemble, la manifestation et les inégalités sociales.

5. Évaluation

Les ateliers d'Éducation permanente menés en 2023 avec ce groupe de la régie de quartier ont touché au vaste et complexe sujet du vivre ensemble sous toutes ses formes dans des contextes de vie très vulnérables (cité, quartier socioéconomiquement défavorisé, centre d'accueil Croix-Rouge). Chaque atelier était empreint d'énormément d'émotions, de colère, de tristesse, de désarroi face au sentiment d'impossibilité de faire bouger les lignes pour mieux vivre ensemble dans leurs milieux de vie. Le groupe entame alors fin 2023 une réflexion sur la pertinence des ateliers d'Éducation permanente dans la thématique Lieux de vie & Espace public. Ils souhaitent néanmoins clôturer certains sujets (les droits de l'homme, les composantes de la santé, etc.) abordés lors des ateliers et de l'exposition photo. Ils décident ainsi collectivement que les ateliers prendront fin en mars 2024. En effet, cette temporalité leur permet de clôturer en douceur les ateliers tout en répondant à des opportunités de collaborer avec d'autres partenaires qui leur semblent plus adéquats pour les sujets qui les intéressent collectivement, notamment sur l'estime de soi, la vie affective et sexuelle, etc. Les participant·e·s à ces ateliers ont été invités à suivre les nouveaux ateliers qui se développeront en 2024 présentés dans la partie évaluation de l'activité n°7.

Traces matérielles :

- convention entre les partenaires ;
- comptes rendus ;
- document reprenant les outils pédagogiques utilisés lors des animations.

Date de l'activité	Nombre de participant·e·s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
16/10	5	3	0	0	12	0	12	0	Jambes/ Hastedon Namur	Non
17/11	5	3	0	0						
24/11	5	3	0	0						
01/12	5	3	0	0						
15/12 ⁶	8	3	0	0						

⁶ Déjà comptabilisé lors des ateliers présentés aux page 51 et 52.

Activité 9 : diffusion en avant-première du film *Parenthèse inédite*

1. Contexte

La réalisation du court-métrage *Parenthèse inédite* est le résultat d'une réflexion menée, depuis 2020, par les habitant·e·s et la Maison de Quartier de Basse-Enhaive à Jambes. Elle a été entreprise par Citoyenneté & Participation en collaboration avec Média Animation (en 2021). L'initiative répondait à la demande des habitant·e·s de s'exprimer sur les réalités vécues lors de la crise sanitaire de la Covid-19. Ce film retrace le vécu de la population du quartier de Basse-Enhaive (Jambes) durant la crise de la Covid-19. Stress, peur, solitude, angoisse ont bouleversé leur quotidien. Comment leurs habitudes ont-elles été modifiées ? Quelle prise de conscience cette situation inédite a-t-elle amenée ?

2. Public et promotion/communication

Le groupe a souhaité inviter un public très large. Pour y parvenir, il a communiqué via des canaux de communication comme la télévision locale Bouké ainsi que la presse écrite *L'avenir*, le site de CP, des affiches et les différents réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp...). Le public présent était varié, car il venait des autres quartiers namurois, voire d'autres entités (par exemple de Profondeville). Ce choix a été voulu, car le groupe souhaitait d'une part partager leurs analyses face à cette crise sanitaire et d'autre part il souhaitait échanger avec le public présent. Cette rencontre grand public s'est faite au centre Jambes (Namur) à l'espace Laloux, car elle se voulait centrale, facile d'accès avec possibilité de parking.

3. Objectifs

L'objectif principal était de proposer une analyse collective de l'impact de cette crise sanitaire lors des différents confinements vécus par des citoyennes et citoyens. La volonté des participant·e·s a été, non seulement de présenter ces constats, mais aussi de se réapproprié un pouvoir d'agir tout en réfléchissant sur ce qui pouvait être mis en place pour améliorer la vie quotidienne. Comment ? En remettant l'humain au centre des préoccupations ; en libérant la parole ; en prenant conscience de l'importance de la solidarité et de la mixité sociale ; en développant un sens critique et des actions collectives ; portant ces réflexions auprès des décideurs politiques, des administrations, des associations...

4. Déroulé

Le public est arrivé entre 18h30 et 19h00. Le coup d'envoi est lancé par une danse des enfants en lien avec les gestes barrières lors de la crise sanitaire. Après la présentation des partenaires, une personne du groupe explique le projet au public. La projection du film a été suivie d'un moment d'échange-débat avec le public en présence d'une psychologue, de la directrice de Citoyenneté & Participation et du groupe.

5. Évaluation

La soirée a suscité l'intérêt du public présent. Voici quelques témoignages de cette soirée :

- « Ce film nous fait remonter le temps et nous rappelle cette situation qui a été difficile pour certaines personnes et pour d'autres moins » ;
- « Ce film nous permet de ne pas oublier que la solidarité s'est créée pendant la crise et qu'aujourd'hui on a tendance à l'oublier (c'est une bonne pique de rappel) mais nos vies actives nous remettent obligatoirement dans le contexte avant la crise » ;
- « Pendant la crise, les personnes ont pris conscience que les relations sociales sont essentielles. Que l'être humain a besoin des uns et des autres » ;
- « L'être humain trouve toujours une solution pour garder les liens sociaux » ;
- « On prend de nouvelles habitudes alimentaires pendant la crise et après on oublie, car on a plus le temps ».

Traces matérielles :

- Affiche réalisée pour le film ;
- dossier de presse ;
- lien vers la vidéo : <http://www.cpcp.be/actualites/evenement-parenthese-inedite/> ;
- interview sur la chaîne de télévision locale Bouké : <https://www.bouke.media/info/une-parenthese-inedite-dans-le-quartier-de-basse-enhaive-jambes/8712> ;
- article de presse dans le journal vers l'avenir.

Date de l'activité	Nombre de participant·e·s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
17/03	200	0	0	3	0	0	0	3	Namur	Non

3.2.5. Consommation durable

	Heures réalisées en propre	Heures co-valorisées	Activité large public	
Activité n°1 : ateliers « Consommez bien » avec le CPAS d'Hannut	50	0	Non	
Activité n°2 : ateliers « Mets tes sous dans le cochon » avec le CPAS d'Yvoir	40,5	0	Non	
Activité n°3 : ateliers « J'économise pour mon budget » avec le CPAS de Morlanwelz	30	0	Non	
Activité n°4 : ateliers « Consommation "malin" » avec le centre Alba	10	0	Non	
Activité n°5 : ateliers « Consommation durable » avec le centre Alba	28	0	Non	
Activité n°6 : « Les gumes solidaires » avec la maison de quartier de Basse-Enhaive	22,5	0	Non	
Activité n°7 : Conférence « Vers une transition écologique et solidaire »	/	/	Oui	
Activité n°8 : Stand au festival Namur Demain	/	/	Oui	
	Total heures réalisées en propre	Total heures co-valorisées	TOTAL HEURES ACTIVITÉS	NB d'activités public large
Consommation durable	181	0	181	2

Activité 1 : atelier « Consommez-bien » avec le service de médiation de dettes du CPAS de Hannut

1. Contexte

La collaboration avec le service de médiation de dettes du CPAS de Hannut s'inscrit dans la durée puisque nous collaborons depuis 2013 avec ce partenaire. Les ateliers proposés par Citoyenneté & Participation sont donc devenus une habitude pour une petite dizaine de participant·e·s.

2. Public

Le groupe est composé d'une part de personnes émergeant au CPAS soit pour des problèmes avérés de surendettement ou dans le cadre d'une démarche de prévention et d'autre part de personnes habitant l'entité hannutoise, intéressées par une réflexion sur la consommation durable et demandant parfois une aide financière ponctuelle au CPAS. Ces personnes font face à des formes de précarités diverses, même si la précarité financière semble tout de même être un dénominateur commun. Certain·e·s font face également à une forme d'isolement. Cette mixité favorise une dynamique positive et est, pour certain·e·s participant·e·s, une première étape vers la formation d'un réseau d'entraide.

3. Objectifs

Les animations ont pour objectifs de proposer aux participant·e·s des outils pratiques et des temps de réflexion leur permettant d'avoir une meilleure conscientisation des choix posés au quotidien en matière de consommation, dans le but d'améliorer leur bien-être, leur qualité de vie et de favoriser leur autonomie.

4. Mise en oeuvre

Le projet se construit collectivement et est le résultat concret d'une réflexion ou d'un questionnement des participant·e·s, alimentés par leur vécu et leurs difficultés au quotidien. Le programme de l'année a été établi, en novembre 2022, avec les participant·e·s lors d'une séance de brainstorming et d'évaluation. Cependant, ce programme n'est pas figé. Nous privilégions une certaine latitude afin de pouvoir laisser la place à l'imprévu et aux besoins/demandes des participant·e·s. Ce qui est arrivé dès le début des ateliers. Les participant·e·s ont posé le constat suivant : les ateliers ne leur permettent pas toujours de mettre en pratique les astuces échangées ou les informations reçues. À la suite de ce constat, les participant·e·s ont souhaité co-construire une organisation leur permettant d'avoir une consommation alimentaire plus juste, plus solidaire et plus respectueuse de leur santé et de l'environnement. Iels ont émis le souhait d'être acteur·rice·s de leur alimentation et pour cela iels ont décidé de créer un groupe d'achat commun. Pour mener à bien ce projet, au programme réflexion sur le bio, le local, l'équitable, visites de producteur·rice·s, élaboration de budgets et comparaison de prix, la saisonnalité, etc. Afin de mener à bien ce projet et, en même temps, d'aborder les thèmes établis précédemment, des heures d'animation ont été ajoutées. Les ateliers réflexifs ont porté leurs fruits, par le débat, la discussion et le questionnement, les participant·e·s ont pu déconstruire une partie de leurs *a priori* sur l'alimentation durable et ont créé un projet commun afin de changer certaines de leurs habitudes de consommation. Le groupe a décidé d'aller faire ses courses ensemble une fois par semaine chez des producteur·rice·s loc·ales/aux rencontré·e·s pendant le projet, afin de s'habituer au principe d'achats collectifs.

À côté de ce projet, les ateliers ont été l'occasion d'aborder des thèmes comme les déchets, le budget, etc. Ces sujets ont été alimentés grâce à des visites thématiques, un ciné-débat, des outils d'animation, mais également, et surtout, par les réflexions des participant·e·s.

Déroulé des ateliers

10/01	Activité régulière	La santé via mes mutuelles : une affaire de consommation ?
07/02	Activité régulière	Rapport qualité/prix de l'alimentation. Les produits bon marché, à quels prix pour la santé et pour l'environnement ? Étiquettes, nutriscores, etc.

07/03	Activité régulière	Réappropriation du processus par les participant·e·s dans le but d'organiser des achats groupés pour une alimentation de qualité, équilibrée et à petit budget.
21/03	Activité régulière	Objectif manger de qualité : définition du projet et planification.
04/04	Activité régulière	Réflexion sur les critères de qualité de notre alimentation : bio, local, équitable...+ visites thématiques de producteurs locaux.
18/04	Activité régulière	Mon panier de courses équilibré (budget et nutrition) : recommandations nutritionnelles et comparaison de prix de produits locaux.
25/04	Activité régulière	Manger de qualité à petit budget : réflexion sur la logistique et évolution du projet.
16/05	Activité régulière	Cuisiner de saison et à petit budget : échanges autour de recettes et réflexion collective pour la suite et fin du projet.
30/05	Activité régulière	Les déchets dans la commune de Hannut : tri, coût-vérité, facturation, questionnement citoyen.
13/06	Activité régulière - Visite thématique	L'unité de valorisation énergétique d'Intradel.
05/09	Activité régulière - Visite thématique	Le biocentre d'intradel - déchets verts et bonnes pratiques au jardin.
05/09	Activité régulière	Un nouveau départ : réflexion collective autour des droits, devoirs, besoins et souhaits des participant·e·s dans le cadre des ateliers.
03/10	Activité régulière	Partage d'astuces pour mieux gérer son budget et comprendre les différents mécanismes de gestion de dettes
24/10	Activité régulière	Évaluation des ateliers 2023 et réflexions sur les ateliers 2024 : quelles attentes, quels besoins, quels sens aux ateliers du GAPS ?
14/11	Activité régulière	Participation au Ciné-débat sur le documentaire : <i>Sugarland</i> .
05/12	Activité régulière	Des fêtes à petit budget : repenser les fêtes autrement.

5. Évaluation

Cette année le groupe a fait face à quelques difficultés principalement relationnelles qui dépassent le cadre des ateliers, mais qui malheureusement a eu un impact non négligeable sur la dynamique du groupe. De plus, en cours d'année, les participant·e·s ont émis le souhait de mettre en place des achats groupés, plusieurs ateliers ont donc été consacrés à la mise en œuvre de ce projet qui n'a pas abouti en définitive pour des raisons logistiques et relationnelles, mais qui a tout de même permis de prendre d'autres habitudes. Les ateliers reprendront en janvier 2024 sur base de leurs souhaits et des problématiques évoquées lors de l'atelier du mois d'octobre.

Traces matérielles :

- convention entre les partenaires ;
- comptes rendus ;
- document reprenant les outils pédagogiques utilisés lors des animations.

Date de l'activité	Nombre de participant·e·s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
10/01	8	3	0	0	50	0	50	0	Hannut Liège	Non
07/02	8	3	0	0						
07/03	5	3	0	0						
21/03	8	3	0	0						
04/04	7	5,5	0	0						
18/04	6	3	0	0						
25/04	6	3	0	0						
16/05	6	3	0	0						
30/05	7	3	0	0						
13/06	8	2	0	1						
05/09	6	3	0	0						
05/09	5	3	0	0						
03/10	6	3	0	0						
24/10	5	3	0	0						
14/11	6	3,5	0	0						
05/12	9	3	0	0						

Activité 2 : atelier « Mets tes sous dans le cochon » avec le CPAS d’Yvoir

1. Contexte

La collaboration avec le service de médiation de dettes du CPAS de Yvoir a débuté en 2022. Le CPAS a la volonté de proposer des ateliers variés et de qualité à ses concitoyen·e·s. C’est pour cette raison qu’ils ont fait appel à notre ASBL pour aborder les questions de consommation durable. Plus précisément, dans le cadre du Groupe d’appui et de prévention au surendettement (GAPS), les deux coordinatrices ont jugé opportun de proposer des ateliers réfléchissant à la fois aux petites économies, mais également à la santé et à l’environnement. C’est de cette manière que les ateliers « Mets tes sous dans le cochon » sont nés. Depuis leur création en janvier 2022, le groupe n’a cessé de s’ étoffer. Un beau challenge qui semble intéresser les participant·e·s toujours soucieux·ses de mieux faire.

2. Public

Le groupe est construit sur base volontaire et est composé d’une part de personnes gravitant autour du CPAS de Yvoir et du service de médiation de dettes ainsi que de personnes habitant la commune. Une partie des participant·e·s est logé à l’année dans un parc résidentiel de vacances. Cette situation, compliquée à certains niveaux (contrat énergétique, logements mal isolés, difficulté d’accès aux transports en commun…) a tout de même permis aux habitant·e·s de se rapprocher et de recréer une solidarité. Iels viennent donc en covoiturage et nous pensons que cela leur permet de se motiver l’un·e l’autre à venir aux ateliers.

3. Objectifs

Les animations ont pour objectifs de proposer des outils pratiques et des temps de réflexion leur permettant d’avoir une meilleure conscientisation des choix posés au quotidien en matière de consommation, dans le but d’améliorer leur bien-être, leur qualité de vie et de favoriser leur autonomie. L’objectif des participant·e·s était d’aborder des sujets importants à leurs yeux en termes d’économie tout en faisant attention à leur santé et à l’environnement. D’après les témoignages reçus par les participant·e·s, iels viennent aux ateliers pour découvrir, échanger, apprendre et également se remettre en question.

4. Mise en œuvre

Le projet se construit collectivement et est le résultat concret d’une réflexion ou d’un questionnement des participant·e·s, alimentés par leur vécu et leurs difficultés au quotidien. Le programme de l’année a été établi au mois de novembre avec les participant·e·s lors d’une séance de brainstorming et de discussion autour des problématiques de la consommation. Une liste de thématiques en est ressortie (alimentation, budget, initiatives citoyennes, eau, etc.) que nous avons choisi d’aborder par ordre d’intérêt des participant·e·s. Nous gardons cependant au sein de ces ateliers, une certaine latitude afin de répondre aux besoins urgents des participant·e·s ou de profiter des événements qui pourraient intéresser le groupe.

Déroulé des ateliers

16/01	Activité régulière	Évaluation des projets menés depuis 2016 qui sont au nombre de cinq. Perspectives de ses projets.
13/02	Activité régulière	Perspectives 2023. Suite à l’évaluation, les participant·e·s réfléchissent dans un premier temps de manière individuelle par la suite collectivement. Des actions à mener dans le quartier sont proposées.
09/03	Activité régulière	Écriture collective d’une fiche projet sur la réappropriation de l’espace public du quartier. Déterminer les richesses et les faiblesses d’une partie du quartier.
13/03	Activité régulière	Choix d’un lieu du quartier à diagnostiquer. Élaboration d’un questionnaire en vue d’une marche exploratoire d’après une grille de critère de qualité. Mise en place de l’itinéraire de la marche exploratoire.
27/03	Activité régulière	Marche exploratoire et récolte des observations suivant les différentes questions posées lors de la dernière rencontre.

31/03	Activité régulière	Lors de la dernière rencontre, les participant·e·s avaient proposé des solutions pour améliorer les situations problématiques observées sur le terrain. Afin d'affiner les problèmes identifiés, les objectifs poursuivis et les propositions, les participant·e·s vont préciser chacune des thématiques. Ils auront aussi l'occasion de spécifier leurs solutions comme : quel panneau de signalisation ? Quelle barrière de protection ? etc.
17/04	Activité régulière	
22/05	Activité régulière	Réflexion autour d'un nom pour le projet de réappropriation de l'espace public du quartier et création d'une affiche pour la fête du quartier du 1 ^{er} juillet.
19/06	Activité régulière	Réflexion autour de la présentation du projet « Basse-Enhaive s'élançe et se réinvente » auprès des habitants lors de la fête du quartier du 1 ^{er} juillet.
18/09	Activité régulière et large public	Présentation du projet « Basse-Enhaive s'élançe et se réinvente » auprès des habitants lors de la fête du quartier. Récolte des impressions des habitants sur leur lieu de vie.
16/10	Activité régulière	Décision du groupe de présenter l'analyse de réappropriation de l'espace public autour du pont du Luxembourg auprès des autorités compétentes. Mise en place d'une action de terrain à savoir rencontrer les habitants vivant autour du pont du Luxembourg pour récolter leurs réactions face à leur analyse. Réflexion autour de la création d'une affiche afin d'ouvrir le groupe à d'autres habitants. Évaluation du bien-être dans ce projet.
06/11	Activité régulière	Réflexion autour de la présentation du projet « Basse-Enhaive s'élançe et se réinvente » auprès des habitants lors des rencontres du 2 et 9 octobre (affiche disponible dans les traces matérielles).
11/12	Activité régulière	Rencontre des habitants vivant autour du pont du Luxembourg afin de partager leur analyse et le résultat de leurs réflexions suite à la marche exploratoire de ce périmètre. Récolte des avis des habitants rencontrés. Évaluation de cette séance.
<p>5. Évaluation</p> <p>L'année 2023, seconde année de notre partenariat avec le CPAS d'Yvoir, a vu le groupe s'étoffer de manière assez impressionnante. Il n'est pas exceptionnel d'être une quinzaine aux ateliers ce qui pourrait alourdir les échanges tant ceux-ci prennent plus de temps lorsque l'on est quinze autour de la table. Cependant, il n'en est rien, les participant·e·s sont ravi·e·s du groupe, des méthodes utilisées, des sujets traités et l'animatrice voit dans le développement du groupe une sorte de cercle vertueux qui pour l'instant promet de belles choses pour l'année 2024.</p>		
<p>Traces matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • convention entre les partenaires ; • comptes rendus ; • document reprenant les outils pédagogiques utilisés lors des animations. 		

Date de l'activité	Nombre de participant·e·s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
16/01	13	3	0	0	40,5	0	40,5	1	Yvoir Namur	Non
13/02	15	3	0	0						
09/03	2	2	0	0						
13/03	10	3	0	0						
27/03	9	3	0	0						
31/03	5	2,5	0	0						
17/04	7	4	0	0						
22/05	10	4	0	0						
19/06	10	3,5	0	0						
18/09	16	3	0	1						
16/10	12	3	0	0						
06/11	12	3	0	0						
11/12	13	3,5	0	0						

Activité 3: atelier « J'économise pour mon budget » avec le CPAS Morlanwelz

1. Contexte

La collaboration avec le service de remobilisation du CPAS de Morlanwelz est nouvelle avec Citoyenneté & Participation. Elle s'est réalisée à la suite d'une demande de la part du CPAS de faire des ateliers sur le thème de la consommation durable.

2. Public

Le groupe est composé d'une part de personnes bénéficiaires du CPAS dans le service de remobilisation pour trouver du travail et d'autre part de personnes habitant le village de Morlanwelz, intéressées par la consommation durable de manière générale.

3. Objectifs

Les animations ont pour objectifs de proposer aux participant·e·s des outils pratiques et des temps de réflexion leur permettant d'avoir une meilleure conscientisation des choix posés au quotidien en matière de consommation, dans le but d'améliorer leur bien-être, leur qualité de vie et de favoriser leur autonomie.

4. Mise en œuvre

Le point de départ, pour entamer une réflexion commune, fut une discussion sur la notion de consommation durable. Cette discussion a permis au groupe de sélectionner huit thèmes à savoir : apprendre à faire un potager avec ou sans jardin ; découvrir des recettes économiques pour les repas et comment faire pour réutiliser les déchets de cuisine ; savoir lire des packagings et surtout les dates de péremption ; découvrir l'économie circulaire et les différents lieux d'échange de la région ; apprendre à faire des économies d'énergie ; découvrir le zéro déchet et avoir les bases du recyclage ; en savoir plus sur les cosmétiques et les produits d'entretien et, pour finir, avoir plus de connaissance sur la fast-fashion. Bien entendu, ce programme pouvait être modifié en fonction du questionnement du groupe. L'objectif étant de pouvoir débattre, partager des informations et, mais aussi de créer du lien entre les participant·e·s. Ils ont beaucoup apprécié les différents ateliers, notamment celui sur les économies d'énergie avec la crise datant de fin 2022, cela leur a permis de mieux analyser la situation et de faire des choix qui leur seront judicieux concernant leur future gestion des factures d'énergie. Au fil des ateliers, les participant·e·s ont été choqués de nombreuses fois par tout ce qui peut leur être caché au consommateur, tout cela au nom du profit (des entreprises) au détriment de leur santé (des consommateurs). Ils sont déterminés à faire des changements dans leur quotidien pour à la fois ne plus se faire avoir par les entreprises, mais aussi à petit budget et que cela soit bénéfique pour leur bien-être.

Déroulé des ateliers

16/02	Activité régulière	« J'économise pour mon budget, ma santé, mon environnement ».
07/03	Activité régulière	Réflexion : « Comment est-il possible de réaliser un potager avec ou sans jardin ? »
28/03	Activité régulière	« Gaspillage alimentaire, recettes économiques et réutilisation de restes de nourriture ».
11/04	Activité régulière	« Les pièges du packaging et du marketing ».
02/05	Activité régulière	« Où et comment faire des économies d'énergie ? ».

09/05	Activité régulière	« Qu'est-ce qui se cache derrière les packagings des cosmétiques et des produits d'entretien ? ».
20/06	Activité régulière	« Comment recycler et qu'est-ce que le zéro déchet ? ».
11/07	Activité régulière	« Fast-fashion : ce que disent les vêtements que je porte ».
25/07	Activité régulière	L'économie et découverte d'initiatives citoyennes.
22/08	Activité régulière et large public	Comment faire une grille budgétaire et conclusion des ateliers.

5. Évaluation

Le dernier atelier a permis de faire une évaluation avec les participant·e·s. Il s'est avéré que les débats en ateliers les ont amenés à réfléchir de manière poussée en dehors des animations à leurs habitudes concernant le tri des déchets et le choix des textiles et ont choisi de faire quelques changements dans leur quotidien.

Malheureusement, le partenariat ne pourra pas continuer avec le CPAS de Morlanwelz à cause du manque de temps de l'animatrice et de l'accompagnatrice. Il a été envisagé que le partenariat recommence plus tard en 2025.

Traces matérielles :

- convention entre les partenaires ;
- comptes rendus ;
- document reprenant les outils pédagogiques utilisés lors des animations.

Date de l'activité	Nombre de participant·e·s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
06/02	13	3	0	0	30	0	30	0	Morlanwelz Hainaut	Non
07/03	10	3	0	0						
28/03	10	3	0	0						
11/04	9	3	0	0						
02/05	9	3	0	0						
09/05	7	3	0	0						
20/06	7	3	0	0						
11/07	7	3	0	0						
25/07	8	3	0	0						
22/08	6	3	0	0						

Activité 4 : atelier « Consommation malin » avec le CFR Alba

1. Contexte

La collaboration se concrétise pour une seconde année entre l'ASBL Citoyenneté & Participation et le centre de rééducation fonctionnelle d'Alba pour les personnes souffrant de diverses pathologies psychiatriques ; dépression, troubles anxieux, paranoïa, schizophrénie, bipolarité, etc. Le suivi des personnes dure deux ans pendant lesquels le centre s'attache à favoriser l'autonomie des personnes. C'est donc dans ce cadre de reconstruction que notre participation a été sollicitée.

2. Public

Les psychologues du centre proposent diverses activités aux bénéficiaires du centre. Les animations sur le thème de la consommation durable font partie des activités proposées et les bénéficiaires choisissent les animations auxquelles ils souhaitent aller. Dans ce cadre, nous avons animé des ateliers chaque semaine pendant deux heures. Certaines personnes sont, en effet, médicamenteuses et nous ne sommes pas à l'abri d'oublis d'informations entre les rencontres si celles-ci sont trop espacées.

3. Objectif

Aborder des thèmes liés à la « consommation malin » tels que le gaspillage alimentaire, les cosmétiques et la fast-fashion dans le but de :

- mieux comprendre les enjeux environnementaux et sociaux qui se cachent derrière des produits du quotidien ;
- réfléchir ensemble à des solutions et alternatives.

4. Mise en œuvre

Les psychologues ont proposé une phase de test de dix heures à l'animatrice dans un groupe déjà constitué pour ensuite continuer les ateliers plus tard (mai-août) avec un nouveau groupe. Les thèmes abordés en ateliers ont été préalablement choisis par les participant·e·s. La méthode utilisée pour ses dix heures a été de laisser choisir les participant·e·s plusieurs questions et affirmations avec lesquelles ils allaient débattre en rapport avec la « Consommation malin ». Les thèmes choisis sont les cosmétiques, le gaspillage alimentaire et la fast-fashion.

Au cours des animations divers outils ont été utilisés afin d'alimenter les débats comme des extraits de vidéos, documentaires, le jeu Ogrenco sur le gaspillage alimentaire et des ressources naturelles. Le groupe n'a eu de cesse de chercher l'optimisation : des produits de bonne qualité au moindre coût. La dynamique du groupe était très bonne, ce qui a permis de bons échanges sur le fond des choses. L'ampleur des impacts environnementaux de la surconsommation continue de les surprendre.

Cependant, les participant·e·s se disent fatigué·e·s par ce qu'ils entendent sur les excès de l'agro-alimentaire, aimeraient avoir le droit de consommer un produit sans se poser de questions sur la qualité et les conditions de travail qui sont derrière le produit. Iels se demandent pourquoi tout est aussi cher et comment ils peuvent faire pour vivre sainement sans se ruiner, alors qu'ils ont déjà peu d'argent, de temps ou de moyen.

Les participant·e·s sont spécialement content·e·s d'avoir pu à chaque fois parler des solutions et/ou alternatives. Ne pas voir que le négatif et avoir des pistes de solutions sont très encourageantes pour eux. Malheureusement, iels sont dépité·e·s de voir à quel point les entreprises les prennent pour des pigeons et qu'ils sont presque obligés de tout décrypter par eux-mêmes et de se poser les bonnes questions avant de faire n'importe quel choix en magasin. Heureusement, il existe des solutions comme l'application YUKA ou INCI qui leur donne un coup de pouce pour ne pas faire tout cela tout seul.

Déroulé des ateliers

08/03	Activité régulière	« Beauté au naturel : mieux comprendre le cosmétique conventionnel pour ne plus se faire avoir et pistes de solutions ».
15/03	Activité régulière	Les alternatives aux cosmétiques de grande surface + « Le gaspillage alimentaire, recettes économiques et réutilisation de reste de nourriture » (partie 1)

22/03	Activité régulière	« Le gaspillage alimentaire, recettes économiques et réutilisation de reste de nourriture » (partie 2).								
29/03	Activité régulière	« Fast-fashion : ce que disent les vêtements que je porte » (partie 1).								
05/04	Activité régulière	« Fast-fashion : ce que disent les vêtements que je porte » (partie 2).								
<p>5. Évaluation</p> <p>L'animatrice a beaucoup apprécié travailler avec le groupe et n'a ressenti aucun frein quant au fait de continuer à collaborer avec CRF Alba. Les psychologues et l'animatrice ont donc décidé de continuer l'aventure avec un nouveau groupe. Les participant·e·s ont fortement apprécié ces animations qui étaient axées sur les pistes de solution et les alternatives.</p>										
<p>Traces matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • convention entre les partenaires ; • comptes rendus ; • document reprenant les outils pédagogiques utilisés lors des animations. 										
Date de l'activité	Nombre de participant·e·s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
08/03	9	2	0	0	10	0	10	0	La Louvière Hainaut	Non
15/03	8	2	0	0						
22/03	6	2	0	0						
29/03	7	2	0	0						
05/04	9	2	0	0						

Activité 5 : atelier « Consommation durable » avec le CFR Alba

1. Contexte

Le partenariat avec le centre de rééducation fonctionnelle d'Alba reprend après une petite pause d'un mois. Après un premier cycle d'animation de dix heures avec le groupe précédent, les psychologues et l'animatrice se sont mis d'accord pour faire des ateliers pendant quatre mois, de début mai à fin août.

2. Public

Il s'agit d'un nouveau groupe de participant·e·s. Ce groupe a été créé de la même manière que la fois précédente. Les psychologues du centre proposent diverses activités aux bénéficiaires, parmi celles-ci, des animations sur le thème de la consommation durable. Les bénéficiaires vont aux animations qui les intéressent le plus.

3. Objectifs

L'objectif des ateliers est de pouvoir partager un maximum d'informations sur les produits que les participant·e·s consomment, d'éviter ce qui est nuisible pour leur santé physique ou mentale, de pouvoir utiliser de nouvelles alternatives aux produits néfastes, le tout sans se ruiner.

4. Mise en œuvre

Dans le cadre de ces ateliers, les participant·e·s ont choisi de parler surtout de leur santé, de leur budget et de comment faire pour allier les deux. Pour cela, un premier atelier a permis de discuter de la consommation durable. À partir de cette notion, les participant·e·s ont choisi cinq thèmes généraux qu'ils désiraient approfondir, à savoir, les économies circulaires/sociales et les aides externes, comment faire des économies, le gaspillage alimentaire et l'hygiène. Les débats et animations ont été alimentées par des photolangages, des quizz, des vidéos, et divers outils d'animation.

Déroulé des ateliers

04/05	Activité régulière	« La consommation durable et les initiatives qui en découlent ».
11/05	Activité régulière	Atelier de partage ou projet : le choix des participant·e·s.
25/05	Activité régulière	« Les bases de l'alimentation saine ».
01/06	Activité régulière	« Comparaison de prix en magasin ».
08/06	Activité régulière	« Les promotions et arnaques en super marché ».
15/06	Activité régulière	« C'est quoi bio, local et fairtrade ? ».
22/06	Activité régulière	« C'est quoi une économie sociale, solidaire ou circulaire ? ».
13/07	Activité régulière	« Les loisirs et voyages à petits prix ».

27/07	Activité régulière	« Pourquoi et comment faire sa grille budgétaire ? ».
03/08	Activité régulière et large public	« Faire des économies d'énergie et de consommation d'eau » (partie 1).
10/08	Activité régulière	« Faire des économies d'énergie et de consommation d'eau » (partie 2) + « Comment mieux conserver ses aliments » (partie 1).
17/08	Activité régulière	« Comment mieux conserver ses aliments » (partie 2).
24/08	Activité régulière	« Décrypter la toxicité des produits d'hygiène et leurs impacts sur la santé ».
31/08	Activité régulière	« Quelles sont les alternatives aux produits d'hygiène ? ».
<p>5. Évaluation</p> <p>Les participant·e·s ont beaucoup apprécié les ateliers sur les économies d'énergie dans la maison, la toxicité et les alternatives des produits ménagers, le jeu sur le sucre et sur la consommation d'eau. La raison pour laquelle ils ont souhaité faire ces thématiques-là était de pouvoir faire surtout des économies en faisant eux-mêmes les recettes chez eux ou en installant eux-mêmes du matériel, mais aussi de pouvoir faire plus attention à leur santé et à celle de leurs enfants.</p> <p>C'est ainsi que le partenariat se termine avec ce groupe-ci. Un nouveau partenariat reprendra en 2024 avec Alba avec un tout nouveau groupe. En effet, les groupes ne durent pas plus de quatre mois pour que ce soit plus simple pour les bénéficiaires, comme cela ils ont de nouveaux ateliers chaque trimestre.</p>		
<p>Traces matérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • convention entre les partenaires ; • comptes rendus ; • document reprenant les outils pédagogiques utilisés lors des animations. 		

Date de l'activité	Nombre de participant·e·s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
04/05	9	2	0	0	28	0	28	0	La Louvière Hainaut	Non
11/05	8	2	0	0						
25/05	8	2	0	0						
01/06	8	2	0	0						
08/06	8	2	0	0						
15/06	10	2	0	0						
22/06	12	2	0	0						
13/07	10	2	0	0						
27/07	7	2	0	0						
03/08	10	2	0	0						
10/08	10	2	0	0						
17/08	9	2	0	0						
24/08	11	2	0	0						
31/08	6	2	0	0						

Activité 6 : projet citoyen « Les gumes solidaires » avec la maison de quartier de Basse-Enhaive (Namur)

1. Contexte

La Maison de quartier de Basse-Enhaive est un partenaire de longue date, car nous collaborons depuis des années avec eux dans le cadre de la thématique Lieux de vie & Espace public. En 2022, lors d'ateliers de cette thématique, quelques citoyen·ne·s ont émis le souhait d'également travailler ensemble sur des questions liées à l'alimentation au sens large (comme la qualité des produits, les conditions de production, avec en toile de fond la question : comment se réapproprier son alimentation ?). Leur demande a bien été prise en compte par l'animatrice, cependant ce domaine faisant plutôt référence à de la thématique Consommation durable, elle a été réorientée vers une autre animatrice. Après différentes réunions entre partenaires pour définir les rôles de chacun dans ce projet, l'animatrice a pris un premier contact avec les habitant·e·s lors de la fête du quartier de Basse-Enhaive.

2. Public

Le public est constitué d'habitant·e·s du quartier aux profils variés et tout à fait libres de participer aux ateliers organisés par la maison de quartier. Certain·e·s habitent dans des logements sociaux, d'autres dans une maison ou un appartement, mais sont en situation de précarité sociale, éloignés de l'emploi ou retraités. Leur point commun est de graviter autour de la maison de quartier, de ses activités avec le cœur de créer du lien social et d'améliorer le vivre-ensemble dans le quartier.

3. Objectifs

Les objectifs sont multiples :

- créer du lien social par la mise en place d'un projet commun ;
- échanger et transmettre des connaissances entre génération ;
- agir contre la surreprésentation de lieux de malbouffe dans le quartier.

4. Mise en œuvre

Les ateliers ont débuté par une séance qui visait à rencontrer les habitant·e·s afin de mieux comprendre et cerner leurs envies. Iels ont, en effet, émis l'idée de créer un projet collectif qui répond à différents besoins, à savoir : la nécessité de recréer du lien social, le souhait d'échanger des connaissances et de les transmettre notamment de manière intergénérationnelle, sortir de l'isolement, agir contre la surreprésentation de lieux de malbouffe dans le quartier, etc. À la suite de ces réflexions, les participant·e·s ont émis le souhait de créer un potager collectif. Afin que cette action s'inscrive dans une logique d'Éducation permanente, nous avons accompagné les citoyen·ne·s dans la phase réflexive du projet en abordant les questions autour de ce projet citoyen telles que le rôle d'un potager collectif dans un quartier et les enjeux auxquels il répond. Mais également en accompagnant les habitant·e·s dans leurs diverses démarches et rencontres avec différentes instances afin d'obtenir un terrain partagé et du matériel. La réalisation et l'exécution du potager se déroulera à partir de mars/avril 2024 avec les animateur·rice·s de la maison de quartier sans la présence de Citoyenneté & Participation.

Déroulé des ateliers

07/09	Activité régulière	Première rencontre avec les habitant·e·s et réflexions sur un projet collectif.
19/09	Activité régulière	Brainstorming : création potager et préparation à la présentation du CA.
22/09	Activité régulière	Réunion partenaires – participant·e·s : présentation du projet au président et au directeur du Foyer Jambois.
28/09	Activité régulière	Brainstorming : écriture de la note d'intention du potager collectif pour le CA.

10/10	Activité régulière	Visite de trois potagers collectifs en vue d'un échange de savoirs et d'expériences collective.
31/10	Activité régulière	Débriefing des visites de potagers.
14/11	Activité régulière	Réflexion quant à la disponibilité du terrain et discussion autour d'un projet de charte.
28/11	Activité régulière	Suite de la réflexion sur le projet d'une charte et discussion sur le matériel utile au potager.

5. Évaluation

Les participant·e·s ont une motivation sans faille à continuer les démarches pour mener à bien ce projet malgré une incertitude qui plane toujours sur l'obtention du terrain pour mettre en place le potager collectif. C'est de ce fait un partenariat qui se poursuit en 2024 et qui va même seulement réellement se mettre en œuvre au cours de l'année 2024.

Traces matérielles :

- convention entre les partenaires ;
- comptes rendus ;
- document reprenant les outils pédagogiques utilisés lors des animations.

Date de l'activité	Nombre de participant·e·s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
07/09	8	1,5	0	0	22,5	0	22,5	0	Basse-Enhaive Namur	Non
19/09	5	3	0	0						
22/09	3	2	0	0						
28/09	6	1,5	0	0						
10/10	8	1,5	0	0						
31/10	6	6	0	0						
14/11	5	3	0	0						
28/11	8	3	0	0						

Activité 7 : conférence « Vers une transition écologique et solidaire » au festival Maintenant !

1. Contexte

Ce projet est l'aboutissement d'une réflexion sur la précarité et la transition écologique. Il a démarré par deux enquêtes de terrain. Une première auprès du réseau Transition afin de mieux cerner la situation et les besoins des personnes investies dans une initiative de transition. Cette première enquête a posé une série de questions aux transitionneurs (bénévoles du réseau transition) sur la mixité sociale. Une deuxième enquête a ensuite été réalisée auprès de personnes vivant une ou plusieurs formes de précarité. Cette deuxième enquête s'intéressait aux projets qui motivent les personnes précarisées et à la manière dont ils ont envie d'être informés sur l'écologie. Les résultats de ces deux enquêtes ont fait l'objet de quatre publications en 2023. Ces quatre publications sont détaillées dans la présentation des activités d'axe 3, il s'agit de :

- la réalisation n°10 : *Vers une transition écologique et solidaire ; Réflexion sur la précarité et la transition écologique. État des lieux des freins à l'action citoyenne* par Karin Dubois ;
- la réalisation n°11 : *Vers une transition écologique et solidaire ; Faire sauter les freins. Répondre aux besoins des transitionneurs et des personnes en situation précaire* par Karin Dubois et Salomé Deguelle ;
- la réalisation n°12 : *Vers une transition écologique et solidaire ; quelques projets inspirants* par Karin Dubois ;
- la réalisation n°13 : *Vers une transition écologique et solidaire ; Faire sauter les freins. Répondre aux besoins des transitionneurs et des personnes en situation précaire* par Louise Vanhèse et Boris Fronteddu.

Pour clôturer ce projet transition, nous avons émis le souhait de partager les résultats de ces enquêtes au travers d'une conférence.

2. Public et promotion/communication

Cette conférence s'adressait principalement à des personnes désireuses de mettre en place un projet qui soit à la fois collectif et solidaire. Pour rencontrer ce public, nous avons décidé de la présenter au festival Maintenant ! qui se déroule chaque année à Louvain-La-Neuve. En effet, ce festival dédié aux initiatives liées à la transition écologique et solidaire était l'endroit idéal pour rencontrer le public visé.

Afin d'assurer la visibilité de l'évènement, nous avons utilisé différents outils de communication pour faire connaître l'évènement. Nous avons :

- créé un évènement Facebook ;
- créé une page sur notre site internet ;
- invité par mail des acteurs de différentes associations collectives et solidaires ;
- bénéficié de la visibilité et de la communication du festival Maintenant !.

Créer une affiche que nous avons diffusée sur les différents canaux.

3. Objectifs

L'objectif de cette démarche était double. Premièrement, il s'agissait de déconstruire ensemble certains préjugés tenaces rencontrés auprès des Transitionneurs. Les enquêtes de terrain ont fait ressortir des croyances et préjugés sur les personnes précarisées et leur rapport à l'environnement et à l'alimentation. Il nous semblait important de les déconstruire et contextualiser.

Deuxièmement, il s'agissait de présenter des outils pratiques et quelques pistes de solutions afin d'intégrer concrètement l'aspect solidaire à un projet écologique comme les bibliothèques d'objets, les cuisines de quartier ou encore les vélothèques.

4. Déroulé et contenu

La conférence a abordé les points suivants : les personnes précarisées au sein des initiatives de Transition, les freins entre Transitionneurs et personnes fragilisées, les besoins de chacun, des pistes de solutions, quelques projets inspirants, les conseils des porteurs de projets et le rôle de l'état dans tout ça

5. Évaluation

La conférence a attiré une trentaine de personnes intéressées par la thématique. Afin de continuer à la faire vivre, nous avons présenté les grands résultats de nos enquêtes sur un stand du festival Namur demain présenté à la page suivante.

Traces matérielles :

- site internet du festival présentant la conférence : <https://www.festivalmaintenant.be/programme/#/29/09> ;
- page internet Citoyenneté & Participation présentant l'évènement : <http://www.cpcp.be/actualites/conference-vers-une-transition-ecologique-et-solidaire/> ;
- vidéo réalisé pour la conférence : <https://www.facebook.com/share/v/wgjNjt5vnS1irsc2/> ;
- affiche du festival ;
- présentation PowerPoint ;
- page Facebook : <https://www.facebook.com/share/p/BTP9GkfhBdLS8KvH/> ;
- newsletter de Citoyenneté & Participation du mois de septembre et d'octobre.

Date de l'activité	Nombre de participant·e·s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
29/09	30	0	0	1	0	0	0	1	Louvain-la-Neuve Brabant wallon	Non

Activité 8 : festival Namur Demain

Pour la deuxième année, nous avons décidé de participer au festival Namur Demain. Après avoir pris contact avec les organisateur-ice-s, nous avons décidé d'avoir un stand sur le site du festival.

L'objectif du festival Namur Demain est d'échanger, de rencontrer, d'apprendre et de se questionner sur les thématiques comme l'énergie, l'alimentation, la biodiversité, l'habitat, la mobilité, etc. Ces objectifs étant en adéquation avec notre thématique Consommation durable, avoir un stand sur le site du festival, nous a permis de rencontrer directement un public que nous n'avons pas l'habitude d'avoir en animation. Nous avons pu rencontrer des personnes du milieu associatif, mais aussi de rencontrer, de partager et de questionner toute personne intéressée ou curieuse face à la consommation durable.

Au programme du stand, l'outil Ekichoc et des analyses faisant partie du cahier *Vers une transition écologique et solidaire*. Avec Ekichoc, nous avons questionné le public du festival sur l'industrie du cacao et du chocolat. Avec les analyses, nous avons pu échanger avec des porteur-euse-s de projets sur les différents moyens et solutions pour créer un projet sans trop d'embûches. Également, à l'aide d'une affiche, nous avons pu résumer notre conférence « Vers une transition écologique et solidaire » pour le public qui n'avait pas pu s'y rendre. Et avec une autre affiche, nous avons permis au public du festival de se questionner sur les étapes à mettre en place si l'on souhaite avoir une consommation plus durable.

Traces matérielles :

- outils Ekichoc ;
- affiche résumant la conférence « Vers une transition écologique et solidaire » ;
- affiche les étapes à mettre en place si l'on souhaite avoir une consommation plus durable ;
- articles de l'étude transition.

Date de l'activité	Nombre de participant-e-s	Heures réalisées en propre	Heures covalorisées	Activité public large	Total heures réalisées en propre	Total Heures covalorisées	TOTAL ACTIVITÉ	Nb. d'activités public large	Localité	Covalorisation
15/10	50	0	0	1	0	0	0	1	Namur	Non

4.1. PARTIE I : AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE SUR LAQUELLE PORTE LE PRÉSENT RAPPORT D'ACTIVITÉS

Préciser pour les différent types de production valorisés :

4.1.1. Décrivez l'évolution de vos réalisations par exemple : en termes de stratégie de production, diffusion, animation, thèmes choisis, etc. ?

Pour répondre à ses objectifs, le pôle Recherche & Plaidoyer renforce sa transversalité avec les différents métiers de Citoyenneté & Participation ; les analyses et les études produites sont le résultat de dynamiques collaboratives internes mais aussi d'échanges avec des partenaires issus de sphères académiques et associatives. D'une part, les formations pédagogiques, les ateliers participatifs ou les animations en Éducation permanente, fournissent aux chercheurs des sujets d'étude répondant aux préoccupations des publics ciblés. D'autre part, nos publications ont été mobilisées pour la création d'outils de diffusion, de plaidoyer. Plusieurs axes ont ainsi jalonné l'année 2023 dans une volonté de renforcement de la transversalité avec une ligne directrice commune au sein de l'ASBL (voir question 1.3.). Plus généralement, dans leur travail d'écriture, les chercheurs mobilisent de nombreux concepts théoriques et des ressources académiques pertinentes, et, suivant une démarche de démocratisation (via la traduction et la vulgarisation), cherchent à rendre l'ensemble de ces informations accessibles aux professionnels de terrain et à leurs publics.

Tout d'abord 2023 a vu la pérennisation de la revue *Tumult*, dont le premier numéro sur les violences Institutionnelles sorti en juin 2023 et le deuxième sur la décroissance en mars 2024 sont le reflet. Le lancement de cette revue a favorisé la rencontre avec différents acteurs du secteur socio-culturel à travers l'organisation d'évènements publics. Pour ce qui concerne le premier numéro de *Tumult*, une journée de débat autour de la problématique des violences institutionnelles a rassemblé une quarantaine de participants, parmi lesquels des personnes travaillant dans le secteur associatif et universitaire. Ceci a permis une diffusion dynamique de notre revue. En aval, le projet de recherche sur les violences institutionnelles a donné lieu à la conception d'un module de formation sur le sujet, repris depuis dans le catalogue de formation.

D'autre part, l'année 2023 a aussi vu l'aboutissement d'un long travail transversal entamé en 2017 dans des ateliers d'Éducation permanente, sur la transition écologique et solidaire, avec un public vivant au moins une forme de précarité. La question principale était : « Pourquoi les personnes en situation précaire sont-elles si peu présentes dans les initiatives de Transition ? » Dans ce cadre, Citoyenneté & Participation et le Réseau francophone des initiatives de transition se sont associés en 2019 pour mener une première

enquête parmi les transitionneurs et ensuite une seconde enquête en 2021 auprès des personnes vivant une forme de précarité (financière, logement, santé, relationnelle, etc.). Ce long travail a permis d'aboutir à quatre publications en 2023. La première est le résultat des enquêtes menées. La deuxième, sous forme d'étude, est un guide qui aborde les projets à réaliser pour satisfaire les besoins des plus précaires (mobilité, garde d'enfants, aide administrative, soutien scolaire, etc), les solutions préconisées en matière de communication, les techniques d'animations, les outils à utiliser pour faire émerger les besoins de chacun, la co-construction de projets, le recrutement de bénévoles, la recherche de financement. Pour ce faire de nombreux acteurs ont été sollicités : les plateformes de crowdfunding, le réseau Idées (pour l'aspect pédagogique), les acteurs de l'associatif dévolus au bénévolat, les initiatives ouvrant dans le domaine du confort énergétique. Tous ces partenaires temporaires sont venus enrichir ce guide d'informations et de contacts. Ce guide a par ailleurs été présenté le 29 septembre 2023 lors d'un événement à Louvain-la-Neuve – le Festival Maintenant ! – consacré à la transition écologique et a reçu un bel accueil de la part du public. La troisième publication évoque des projets inspirants à partir de nombreuses rencontres de terrain. Et enfin, la dernière analyse développe une dimension citoyenne plus macro dans l'objectif d'analyser les enjeux d'une transition sociale plus juste.

Également, l'équipe Recherche & Plaidoyer, à l'initiative de l'un de ses membres, a introduit en 2023 de nouvelles méthodes de recherche et de diffusion. Il s'agit spécialement de méthodes d'enquêtes plus approfondies ; en témoigne l'étude réalisée sur les thérapies de conversion qui a permis l'adoption de la loi de juillet 2023 sur l'interdiction des pratiques de conversion. Ce projet a également permis la réalisation d'un documentaire *Rien à guérir : récits et témoignages de thérapies de conversion*, diffusé dans différents lieux à Bruxelles, en Wallonie et en Flandre (cinéma Quai10, Aventure, les Grignoux, Centre culturel de Libramont, MAC Leuven...). Nous sommes aussi intervenus dans les médias : la Première, RTL-TVI, *Sud Info*, *Alter Échos*, *Télésambre*, *Het Laatste Nieuws*, VRT...

En 2023, l'équipe a développé et étoffé les liens entre les sujets de recherche et le travail de terrain des autres équipes, tout en restant au fait de l'évolution de la société et de son actualité sociale, juridique et politique.

En conclusion, le pôle Recherche & plaidoyer de Citoyenneté & Participation explore de nouveaux formats de diffusion, travaille activement à la transversalité de ses publications, au partage de son travail, à l'échange d'idées et à la création de nouveaux projets collaboratifs à la fois en interne ainsi qu'avec le réseau associatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles autour de grands sujets de société et en lien avec les attentes de ses publics.

4.1.2. Production d'analyses et d'études (Art. 20, 21, 22/1 de l'AGCF)

4.1.2.1. Précisez les éventuelles évolutions de la ligne éditoriale et/ou des thématiques identifiées

Le choix des sujets et la façon dont ils sont traités au sein des thématiques démontrent un souci de convergence et de cohérence dans l'ensemble de notre travail. De l'ensemble des publications de 2023, une définition cohérente et précise de la ligne éditoriale peut donc être retracée. Cette ligne éditoriale repose sur les points suivants :

1. **Les objectifs de relais, d'enquête et de démocratisation de l'information** : les objectifs poursuivis à travers les publications sont triples. Premièrement, certains sujets et contenus servent explicitement à établir un relais entre, d'une part, le vécu et les perspectives de personnes dont la parole est rarement entendue au sein du débat public et, d'autre part, les acteurs institutionnels et politiques concernés (exemple d'analyse : *Vers une transition écologique et solidaire*). Deuxièmement, certaines recherches font appel à des méthodes d'investigation à plus large spectre en vue de se pencher en profondeur sur des problématiques laissées encore largement impensées au sein de la société (exemple d'étude : *Thérapies de conversion*). Troisièmement de nombreuses publications ont vocation à donner à toute personne un accès plus large et aisé à des points de vue d'experts et à des perspectives théoriques sur la société qui restent en marge des médias traditionnels ou des réseaux sociaux (exemple d'analyse : *État de la liberté de presse en Belgique*). Selon l'objectif que poursuit la publication, le public cible auquel elle s'adresse va donc varier. Outre les analyses et études qui ont, comme explicité plus haut, permis de diffuser, vulgariser, servir de base à une loi... certaines publications ont aussi pour objectif de fournir des informations pertinentes et étayées servant aux animations en Éducation permanente, et également en Formation et Participation citoyenne. On peut penser par exemple à l'analyse sur l'état de la liberté de presse en Belgique, qui venait d'une demande du terrain sur le classement de Reporters sans frontières, souvent utilisée dans nos ateliers en Médias & Actions citoyennes (comme les ateliers médias avec le PCS Franck par exemple). Ou d'autre part, dans le cadre de nos FIC (Formation à l'intégration citoyenne), une séance sur l'enseignement est proposée aux participant·e·s où des questions sont régulièrement posées sur les inégalités scolaires et leurs tentatives de justification. L'analyse *École, QI et inégalités* explore la question afin d'aider le formateur sur cette thématique.
2. **Un traitement de l'information mêlant « micro » et « macro »** : les méthodes utilisées pour obtenir et analyser les informations révèlent également un souci de cohérence d'ensemble au sein de l'équipe et sont fonction des objectifs que poursuit le rédacteur. D'une part, les rédacteurs et rédactrices cherchent à rester proches des préoccupations quotidiennes et des besoins des citoyens en définissant et en traitant leurs sujets sur base d'un travail d'Éducation permanente (focus groupe) ou d'enquête (interview, enquête d'opinion, etc.). C'est notamment via cette approche qu'a été façonné le contenu du premier numéro de notre revue *Tumult* sur les violences institutionnelles. D'autre part, en mobilisant des outils théo-

riques tirés des sciences humaines, l'équipe tend à replacer l'analyse de ces préoccupations dans le contexte plus large des structures et des rapports de force culturels, politiques et économiques de notre société (ex. : *La production de blé ; Cryptomonnaies, NFT et blockchains*) et dans le contexte historique qui a fait naître ces rapports de force (ex. : *La future peine d'interdiction de manifester ; Réduction collective du temps de travail et productivisme*).

- 3. Des positionnements critiques et prospectifs :** les rédacteurs et rédactrices cherchent par ailleurs à construire et à transmettre une perspective critique et étayée autour des problématiques et des institutions qu'ils analysent, et se positionnent de façon claire vis-à-vis de ces problématiques afin de tirer de ce positionnement des revendications précises et cohérentes. En vue d'assurer la cohérence d'ensemble de ces différents positionnements et revendications, l'équipe entreprend, notamment à travers la revue, des projets d'écriture collectifs et transversaux (croisant les différentes thématiques) autour d'enjeux globaux dont les vues et les prémisses communes sont tracés en amont (exemple d'analyses : *La décroissance. De l'utopie aux possibles* dont la revue sort en 2024). De manière générale, l'ensemble des publications a vocation à contribuer à la construction d'un plaidoyer commun. Ce plaidoyer vise à remettre en question les *statu quo*, c'est-à-dire l'ordre économique, politique et culturel dominant qui laisse prévaloir des formes structurelles d'inégalité, de violence et d'exploitation de l'humain et de son milieu.

4.1.3. Précisez la/les raisons(s) de leur choix et leur ancrage dans les préoccupations citoyennes de la FWB

Famille, Culture & Éducation : le travail de terrain a amené les rédacteurs et rédactrices au fil des années à élargir leur champ d'action au sein de la thématique en ne limitant plus exclusivement leur mission à un travail sur le lien unissant la famille et l'école. En effet, la volonté a été de plus largement ouvrir le champ de recherche à des notions telles que **les identités sociales et culturelles**, mais aussi notre rapport à « **l'Autre** » (genré, racisé, etc.) dans une perspective de mise en lumière des rouages structurels des inégalités et des systèmes de domination. En 2023, cette approche élargie s'est traduite par diverses publications (ex. : *Le langage comme outil de domination ; École, QI et inégalité ; Genre et masculinités*).

Consommation durable : les travaux de la thématique se concentrent sur les enjeux systémiques des processus de consommation et de production à travers le prisme des dégradations environnementales. Avec un focus sur les biens de consommation quotidiens (alimentation, équipements numériques, fast-fashion...), la thématique jette un coup de projecteur sur les mécanismes socioéconomiques qui se cachent derrière le consumérisme et le productivisme. Nous nous penchons sur leurs externalités environnementales et climatiques ainsi que sur la façon dont ces derniers structurent nos institutions et nos relations sociales (ex. : *Le blé : anatomie d'un secteur au cœur de la sécurité alimentaire mondiale ; Donner ses données personnelles. Une injonction permanente à la consommation*). L'objectif consiste à interroger l'idéologie que sous-tend l'impératif de croissance économique et analyser les manières dont elle se décline dans la vie de tous les jours.

Médias & Actions citoyennes : les publications de la thématique se sont concentrées en 2023 sur deux axes principaux : les enjeux de société liés aux médias d'information en Belgique francophone d'une part (*État de la liberté de la presse en Belgique*) et, d'autre part, ceux liés à l'omniprésence du numérique dans le quotidien des citoyens et citoyennes (*Numérisation du recrutement et de l'orientation*). La thématique du numérique a également été au centre de deux publications croisées entre la thématique Consommation durable (dans laquelle elles s'inscrivent) et la thématique Médias & Actions citoyennes (*Pacte vert européen : la matérialité d'une double transition*).

Lieux de vie & Espace public : l'absence pour cause de maladie du responsable de cette thématique n'a pas permis la publication d'une analyse cette année, mais une personne est en formation pour ce faire en 2024.

Ainsi, la ligne éditoriale tracée pour 2023 a constitué le socle commun à partir duquel chaque rédacteur a pu analyser une problématique touchant directement l'ensemble ou une partie des consommateurs, des habitants, des travailleurs et/ou des citoyens de la Belgique francophone. Tout en s'assurant de mobiliser des situations et des questions propres à la société belge (francophone), les rédacteurs cherchent par ailleurs à replacer ces situations et questions dans le contexte plus large des normes et des institutions locales, régionales, nationales et globales qui structurent notre société.

4.1.4. Les conditions d'exploitation, d'animation et/ou de promotion ont-elles évolué ? Précisez

En plus du travail de rédaction habituel au sein de chaque thématique, l'équipe Recherche & Plaidoyer a graduellement structuré son action collective et transversale à travers la diffusion annuelle d'une revue. Cette initiative donne lieu à une démultiplication des moyens de promotion du travail réalisé (organisation d'événements publics de débat en éducation permanente, organisation de conférences avec intervenants externes, offre de consultation de la revue (version papier) en des lieux stratégiques et auprès des associations partenaires, etc.). En plus du site de l'ASBL et des réseaux sociaux, chaque rédacteur accorde par ailleurs une attention particulière à la promotion de ses publications (notamment à travers l'organisation d'événements en présentiel ou en ligne) et à la participation d'événements associatifs ou d'auditions parlementaires auxquels il est invité en tant qu'expert.

D'autre part, comme explicité plus haut, des enquêtes sur le long terme ont permis de rédiger un guide pour les transitionneurs et les personnes en situation précaire. Ce guide présente des solutions en matière de communication, les techniques d'animations, les outils à utiliser pour faire émerger les besoins de chacun, la co-construction de projets, le recrutement de bénévoles, la recherche de financement. Enfin, des enquêtes ont aussi permis l'adoption d'une loi sur les « thérapies de conversion » dont s'est emparée la sphère médiatique au travers du reportage réalisé et diffusé dans tout le pays.

4.2. PARTIE II : PRÉSENTATION DU DÉTAIL DES ACTIVITÉS RÉALISÉES

	OUI	NON
Axe valorisé dans le cadre de la transversalité		<input checked="" type="radio"/>
Si OUI, précisez depuis quel AXE de reconnaissance		
Si OUI, veuillez compléter également le tableau Transversalité des axes, en fin de document		

4.2.1. Résumé Axe 3

En 2023, le pôle Recherche & plaidoyer de Citoyenneté & Participation a produit et publié quatorze analyses et cinq études, (soit 39 points). Le tableau suivant reprend nos analyses et études parues en 2023 dans l'ordre chronologique :

	Thématique	Titre et auteur·rice	Analyse/étude	Nombre d'unités
N°1	Médias & Actions citoyennes	<i>État de la liberté de la presse en Belgique. Éclairages sur le classement 2022 de Reporters sans frontières</i> - Anna Constantidinis	Analyse	1
N°2	Famille, Culture & Éducation	<i>École, QI et inégalités : un terrain boueux</i> - Axel Winkel	Analyse	1
N°3	Consommation durable	<i>La production de blé Anatomie d'un secteur au cœur de la sécurité alimentaire</i> - Boris Fronteddu	Analyse	1
N°4	Famille, Culture & Éducation	<i>Réduction collective du temps de travail et productivisme. Un mariage de (dé)raison ?</i> - Emma Raucent.	Étude	5
N°5	Médias & Actions citoyennes	<i>Numérisation du recrutement et de l'orientation. Promesses et conséquences des algorithmes</i> - Edgar Gillet.	Analyse	1
N°6	Famille, Culture & Éducation	<i>Le langage comme outil de domination</i> - Clara Van Der Steen.	Étude	5

N°7	Consommation durable	<i>Donner ses données personnelles. Une injonction permanente à la consommation</i> – Boris Fronteddu.	Analyse	1
N°8	Famille, Culture & Éducation	<i>Le travail dans une économie décroissante. Replacer l'activité humaine dans les limites planétaires</i> – Emma Raucent.	Étude	5
N°9	Consommation durable	<i>Pacte vert européen : « La matérialité de la "double transition". Jusqu'où vont-ils descendre ?</i> – Boris Fronteddu.	Analyse	1
N°10	Consommation durable	<i>Vers une transition écologique et solidaire : Réflexion sur la précarité et la transition écologique. État des lieux des freins à l'action citoyenne</i> – Karin Dubois.	Analyse	1
N°11	Consommation durable	<i>Vers une transition écologique et solidaire : faire sauter les freins. Répondre aux besoins des transitionneurs et des personnes en situation précaire</i> – Karin Dubois et Salomé Deguelle.	Étude	5
N°12	Consommation durable	<i>Vers une transition écologique et solidaire : quelques projets inspirants</i> – Karin Dubois.	Analyse	1
N°13	Consommation durable	<i>Vers une transition écologique et solidaire ; Faire sauter les freins. Répondre aux besoins des transitionneurs et des personnes en situation précaire</i> – Louise Vanhèse et Boris Fronteddu.	Analyse	1
N°14	Famille, Culture & Éducation	<i>La future peine d'interdiction de manifester. Aux grands maux, les grands remèdes ?</i> – Emma Raucent.	Analyse	1
N°15	Famille, Culture & Éducation	<i>La future peine d'interdiction de manifester. Toute proportion gardée ?</i> – Emma Raucent.	Analyse	1
N°16	Famille, Culture & Éducation	<i>On n'est pas sérieux quand on a 18 ans. Devenir adulte</i> – Olivier Lanotte.	Analyse	1
N°17	Médias & Actions citoyennes	<i>Cryptomonnaies, NFT et blockchains. Entre influences et désillusions</i> – Roxanne Lejeune.	Analyse	1
N°18	Consommation durable	<i>La décroissance. De l'utopie aux possibles</i> – Boris Fronteddu.	Analyse	1
N°19	Famille, Culture & Éducation	<i>Genre et masculinités</i> – Axelle Durant.	Étude	5

4.2.2. Analyses et études

Une analyse équivaut à 1 unité – Une étude équivaut à 5 unités

Réalisation n°1	Titre - auteur/trice	Analyse ou étude	Nombre d'unités
	<i>État de la liberté de la presse en Belgique. Éclairages sur le classement 2022 de Reporters sans frontières</i> - Anna Constantidinis	Analyse	1

Présentation générale de la réalisation :

- Fournir ci-dessous toute information utile et nécessaire à la compréhension de la réalisation.
- Précisez la dynamique d'amont et/ou d'aval selon le type de réalisation concernée : démarches relatives aux conditions d'exploitation, aux animations et activités de diffusion/promotion.

Chaque année, l'organisation internationale Reporters sans frontières publie un Classement mondial de la liberté de la presse très médiatisé, qui compare la situation de la presse et de ses libertés dans cent quate-vingts pays. Alors que la situation en Belgique y est jugée bonne depuis plusieurs années, le classement 2022 a fait reculer notre pays de plusieurs places.

Chez Citoyenneté & participation, nous utilisons souvent ce classement dans nos ateliers en éducation permanente ainsi que dans nos formations à la citoyenneté, car il constitue une base efficace pour la discussion sur la liberté de la presse et le métier de journaliste, surtout dans les groupes multiculturels. Il nous semblait donc intéressant de nous pencher sur ce qui a été qualifié de « dégringolade », afin de comprendre d'où vient ce changement et s'il est de nature à inquiéter. En amont donc, des ateliers où ce classement est utilisé ; en aval, l'analyse a permis de comprendre mieux la place de la Belgique ainsi que les critères effectués pour réaliser ce classement, et de pouvoir répondre avec précision et justesse aux questions qui nous étaient posées dans nos formations « médias ».

Données relatives à la conception de l'analyse ou de l'étude			Données relatives à la diffusion de l'analyse ou de l'étude
Thème Date de publication	Nombre se signes (espaces comprises)	Si collaboration avec d'autres associations/institutions, préciser lesquelles et les tâches respectivement assumées.	Forme(s) de la publication écrite (revue, magazine, site internet) et modalités d'accès (préciser le lien URL pérenne)
Médias & Actions citoyennes Janvier 2023	70 921		Site internet : http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2023/01/liberte-presse.pdf

Réalisation n°2	Titre - auteur/trice		Analyse ou étude	Nombre d'unités
	École, QI et inégalités : un terrain boueux - Axel Winkel		Analyse	1
<p>Le décret Missions de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles stipule que l'école doit « assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale ». Qu'en est-il dans les faits ? La FWB atteint-elle ses objectifs ou use-t-elle de violence symbolique ? Ou, sous couvert d'égalité des chances, la FWB ne fait-elle que reproduire les inégalités sociales ? Après avoir rapidement passé en revue l'état des inégalités et violences sous-jacentes à notre système scolaire, nous nous intéresserons à un petit nouveau dans la cour des instruments de violence symbolique : la justification des inégalités scolaires par une inégale répartition des intelligences entre classes sociales. Dans le cadre de nos FIC (Formation à l'intégration citoyenne), une séance sur l'enseignement est proposée aux participant·e·s. Dans ce cadre, des questions sont régulièrement posées sur les inégalités scolaires et leurs tentatives de justification. Cette analyse veut donc d'explorer cette thématique afin de pouvoir aider le formateur par rapport à cette thématique. L'objectif de l'analyse était aussi de participer à notre travail sur les violences institutionnelles. Les violences institutionnelles avaient été identifiées comme un problème récurrent auprès de nos public FIC et EP, notamment en termes d'enseignement. Nous avons donc voulu analyser les violences structurelles du système d'enseignement ainsi que les discours les justifiant. Ce travail sur les violences institutionnelles a mené à la publication d'une revue ainsi que l'organisation d'un événement sur cette thématique le 20 juin 2023 en partenariat avec diverses associations (BePax, Culture&Santé, Vie féminine...).</p>				
Données relatives à la conception de l'analyse ou de l'étude			Données relatives à la diffusion de l'analyse ou de l'étude	
Thème Date de publication	Nombre se signes (espaces comprises)	Si collaboration avec d'autres associations/institutions, préciser lesquelles et les tâches respectivement assumées.	Forme(s) de la publication écrite (revue, magazine, site internet) et modalités d'accès (préciser le lien URL pérenne)	
Famille, Culture & Éducation Janvier 2023	31778		Site internet : http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2023/02/qi.pdf	

Réalisation n°3	Titre - auteur/trice	Analyse ou étude	Nombre d'unités
	<i>La production de blé Anatomie d'un secteur au cœur de la sécurité alimentaire</i> - Boris Fronteddu	Analyse	1

À partir de nos objectifs de faire émerger des clefs de compréhension en fournissant des sources d'informations correctes et fiables à nos publics pour alimenter le débat et faire évoluer leurs questionnements, la question du blé, éléments de base de notre alimentation, s'est révélée nécessaire. Le blé représente un enjeu clé pour la souveraineté alimentaire mondiale. La Belgique produit principalement du blé à destination fourragère, c'est-à-dire de l'alimentation animale. Le pays est, en effet, très dépendant de l'extérieur pour sa consommation de céréales panifiables. Partant de ce constat, cette analyse s'intéresse au secteur du blé en Belgique en se penchant sur l'histoire de celui-ci. Ce cheminement nous mène à nous interroger sur son avenir à l'aune des grands défis du XXI^e siècle (réchauffement climatique, pressions sur le commerce mondial, limites environnementales...).

Cette analyse est en parfaite adéquation avec notre volonté en axe 1 de donner à voir ce qui non seulement se joue au niveau des citoyen·ne·s, mais aussi au niveau des entreprises et des politiques.

Données relatives à la conception de l'analyse ou de l'étude			Données relatives à la diffusion de l'analyse ou de l'étude
Thème Date de publication	Nombre se signes (espaces comprises)	Si collaboration avec d'autres associations/institutions, préciser lesquelles et les tâches respectivement assumées.	Forme(s) de la publication écrite (revue, magazine, site internet) et modalités d'accès (préciser le lien URL pérenne)
Consommation durable Mars 2023	78 146		Site internet : http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2023/03/vole-ble.pdf

Réalisation n°4	Titre - auteur/trice	Analyse ou étude	Nombre d'unités
	<i>Réduction collective du temps de travail et productivisme. Un mariage de (dé)raison ?</i> - Emma Raucent.	Étude	5

La réduction collective du temps de travail (RCTT) est-elle devenue un projet politique irréaliste en Belgique ? Pourquoi la revendication d'une diminution collective des heures de travail sans perte de salaire est-elle devenue inaudible auprès de nos représentants, tous bords confondus (ou presque) ? Pour comprendre ce blocage, il est essentiel de cerner la place et l'évolution du temps de travail comme objet de lutte dans l'histoire récente des rapports de force politiques, sociaux et économiques en Belgique. C'est tout l'objet de la présente analyse. Via l'analyse d'un secteur économique, comprendre son historique, son impact sur l'emploi, en mobilisant des outils théoriques tirés des sciences humaines, l'équipe tend à replacer l'analyse de ces préoccupations dans le contexte plus large des structures et des rapports de force culturels, politiques et économiques de notre société

Données relatives à la conception de l'analyse ou de l'étude			Données relatives à la diffusion de l'analyse ou de l'étude
Thème Date de publication	Nombre se signes (espaces comprises)	Si collaboration avec d'autres associations/institutions, préciser lesquelles et les tâches respectivement assumées.	Forme(s) de la publication écrite (revue, magazine, site internet) et modalités d'accès (préciser le lien URL pérenne)
Famille, Culture & Éducation juin 2023	121 396		Site internet : http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2023/04/rctt.pdf

Réalisation n°5	Titre - auteur/trice	Analyse ou étude	Nombre d'unités
	<i>Numérisation du recrutement et de l'orientation. Promesses et conséquences des algorithmes</i> - Edgar Gillet.	Analyse	1

L'omniprésence du numérique dans le quotidien est un sujet qui inquiète beaucoup de nos concitoyens et particulièrement les plus précarisés. La mise en place en entreprise de logiciels intégrés, gérant la recherche et l'embauche de nouveaux employés, automatise aujourd'hui des processus assurés autrefois par des êtres humains, pour des êtres humains. Dès lors, dans quelle mesure ces nouveaux outils influencent-ils les pratiques en lien avec le recrutement au sein des organisations ? Quels sont leurs apports et leurs conséquences, tant pour les professionnels du recrutement, que pour les recrutés ? Et ces apports se limitent-ils à la seule entreprise ? On assiste en effet à une véritable numérisation du recrutement et de l'orientation véhiculant des biais techniques sexistes et racistes.

Données relatives à la conception de l'analyse ou de l'étude			Données relatives à la diffusion de l'analyse ou de l'étude
Thème Date de publication	Nombre se signes (espaces comprises)	Si collaboration avec d'autres associations/institutions, préciser lesquelles et les tâches respectivement assumées.	Forme(s) de la publication écrite (revue, magazine, site internet) et modalités d'accès (préciser le lien URL pérenne)
Médias & Actions citoyennes Juin 2023	41443		Site internet : http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2023/06/numérisation-recrutement.pdf

Réalisation n°6	Titre - auteur/trice	Analyse ou étude	Nombre d'unités
	<i>Le langage comme outil de domination</i> - Clara Van Der Steen.	Étude	5

À partir d'une démarche réflexive sur les conséquences de la culture dominante et de ses effets directs dans la société, la valeur que nous octroyons à la langue française a-t-elle toujours un sens ? Cette question nous amène à réfléchir de manière plus approfondie aux conséquences de l'utilisation du langage sur les individus composant cette société. Elle permet également d'analyser la manière dont le langage est devenu un outil de domination non seulement à travers le prisme du genre et de la race. Cette publication vise à répondre à une réflexion sur nos capacités en tant que professionnel-les de terrain à revoir nos pratiques et nos contenu d'animation afin de mieux répondre aux demandes de nos publics.

Données relatives à la conception de l'analyse ou de l'étude			Données relatives à la diffusion de l'analyse ou de l'étude
Thème Date de publication	Nombre se signes (espaces comprises)	Si collaboration avec d'autres associations/institutions, préciser lesquelles et les tâches respectivement assumées.	Forme(s) de la publication écrite (revue, magazine, site internet) et modalités d'accès (préciser le lien URL pérenne)
Famille, Culture & Éducation Juin 2023	152 351		Site internet : http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2023/06/langage-dominance.pdf

Réalisation n°7	Titre - auteur/trice	Analyse ou étude	Nombre d'unités
	<i>Donner ses données personnelles. Une injonction permanente à la consommation</i> - Boris Fronteddu.	Analyse	1

Collectées en permanence, nos données personnelles sont compilées, traitées et croisées afin d'affiner sans cesse notre profil psychologique de consommateur. Or, ce business model, sur lequel reposent les géants de la tech, a un coût. Écologique, puisque le stockage, toujours plus important, de ces données requiert sans cesse de nouvelles infrastructures très gourmandes en énergie, en eau et en espace. Démocratique, puisque la valorisation des données personnelles constitue une marchandisation de notre vie privée, de nos interactions sociales et, fondamentalement, de la vie humaine en elle-même. Politique, enfin, puisque ces données instaurent un contrôle permanent des citoyens, que celui-ci soit exercé par des entreprises privées, par les autorités publiques ou par les citoyens eux-mêmes. Il produit par conséquent nombre d'inquiétudes qu'il convient de maîtriser afin de ne pas augmenter l'anxiété de nos publics.

Cette analyse fut une des bases théoriques utilisées pour organiser notre conférence sur le « tout au numérique », en abordant des questions environnementales mais une réflexion sur les enjeux démocratiques inhérents à ce sujet.

Données relatives à la conception de l'analyse ou de l'étude			Données relatives à la diffusion de l'analyse ou de l'étude
Thème Date de publication	Nombre de signes (espaces comprises)	Si collaboration avec d'autres associations/institutions, préciser lesquelles et les tâches respectivement assumées.	Forme(s) de la publication écrite (revue, magazine, site internet) et modalités d'accès (préciser le lien URL pérenne)
Consommation durable Juillet 2023	63 321		Site internet : http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2023/07/donner-donnees.pdf

Réalisation n°8	Titre - auteur/trice	Analyse ou étude	Nombre d'unités
	<i>Le travail dans une économie décroissante. Replacer l'activité humaine dans les limites planétaires</i> - Emma Raucent.	Étude	5

Le travail tel qu'on le comprend aujourd'hui est une catégorie née sous le capitalisme industriel et est concomitante à l'émergence de l'économie comme discipline scientifique. Or, ces dernières années, un consensus scientifique se précise autour de l'insoutenabilité environnementale d'un tel modèle. Mais alors, quel rôle aurait le travail au sein d'une économie décroissante ? N'est-il pas urgent de replacer l'activité humaine dans les limites planétaires ? Ce plaidoyer vise à remettre en question le statu quo c'est-à-dire l'ordre économique, politique et culturel dominant qui laisse prévaloir des formes structurelles d'inégalité, de violence et d'exploitation de l'humain et de son milieu.

Données relatives à la conception de l'analyse ou de l'étude			Données relatives à la diffusion de l'analyse ou de l'étude
Thème Date de publication	Nombre de signes (espaces comprises)	Si collaboration avec d'autres associations/institutions, préciser lesquelles et les tâches respectivement assumées.	Forme(s) de la publication écrite (revue, magazine, site internet) et modalités d'accès (préciser le lien URL pérenne)
Famille, Culture & Éducation Juillet 2023	136 775		Site internet : https://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2023/07/travail-decroissance.pdf

Réalisation n°9	Titre - auteur/trice		Analyse ou étude	Nombre d'unités
	Pacte vert européen : « La matérialité de la «double transition». Jusqu'où vont-ils descendre ? - Boris Fronteddu.		Analyse	1
<p>Une croissance de la demande en matières premières poussée par la démultiplication d'objets à la valeur d'usage plus que douteuse (aspirateurs connectés, frigos intelligents et autres « smart » brosses à dents...) constitue un non-sens écologique et physique. Cette analyse s'intéresse à la consommation de métaux dans le cadre de la « double transition » (digitale et énergétique) du pacte vert européen dans le cadre de ce qui s'apparente à une fuite en avant extractiviste. Un retour de l'activité minière en Belgique n'apparaît plus, aujourd'hui, relever de la science-fiction. Dans le même temps, à plus de dix mille kilomètres de ses frontières, la Belgique se penche sur une potentielle exploitation minière en eaux profondes. Certains promoteurs de l'industrie minière affirment désormais qu'il s'agit d'une solution pour s'approvisionner en métaux nécessaires à la double transition. Quel prix environnemental et social sera-t-on prêt à payer pour réaliser les transitions digitale et énergétique ?</p> <p>Cette analyse fut une des bases théoriques qui nous a permis d'organiser notre conférence (activité large public) sur les enjeux du tout au numérique en abordant des questions environnementales et plus précisément la question de l'utilisation massive des métaux.</p>				
Données relatives à la conception de l'analyse ou de l'étude			Données relatives à la diffusion de l'analyse ou de l'étude	
Thème Date de publication	Nombre de signes (espaces comprises)	Si collaboration avec d'autres associations/institutions, préciser lesquelles et les tâches respectivement assumées.	Forme(s) de la publication écrite (revue, magazine, site internet) et modalités d'accès (préciser le lien URL pérenne)	
Consommation durable Juillet 2023	82 640		Site internet : http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2023/07/materialite-double-transition.pdf	

Réalisation n°10	Titre - auteur/trice		Analyse ou étude	Nombre d'unités
	Vers une transition écologique et solidaire : Réflexion sur la précarité et la transition écologique. État des lieux des freins à l'action citoyenne - Karin Dubois.		Analyse	1
<p>La réflexion sur la transition écologique et solidaire commence dans des ateliers en éducation permanente en 2016-2017 avec un public vivant au moins une forme de précarité. À l'occasion de ces ateliers en EP, les personnes découvrent les initiatives du mouvement en transition et s'interrogent : pourquoi ne connaissent-elles pas ces projets ? Pourquoi n'en font-elles pas partie ? Certaines feront la démarche de se rendre à l'un de ces projets citoyens mais l'expérience est désastreuse. C'est le choc culturel entre les personnes qui ont choisi la sobriété et celles qui la vivent de manière forcée. Du côté des animatrices en EP, on s'interroge ; est-ce une expérience malheureuse ou le syndrome est-il généralisé à l'ensemble du mouvement en transition ? La question méritait que l'on s'y intéresse car fondamentalement, peut-on raisonnablement concevoir la construction d'un monde plus résilient sans y faire participer les plus fragilisés qui sont les premiers impactés par les diverses crises ? Nous prenons alors la décision de nous associer avec le réseau des initiatives en transition pour mener une première enquête auprès des transitionneurs. Les résultats très éclairants nous mèneront à réaliser une seconde enquête (dès que la situation sanitaire due au Covid-19 nous le permettait) mais cette fois auprès de cent septante personnes vivant une forme de précarité. À l'issue de ce conséquent travail de terrain, nous étions en mesure d'identifier les freins, les besoins, les motivations et même les envies de co-construire un projet écologique mais aussi solidaire, tant du côté des transitionneurs que du côté des personnes en situation précaire. Ce sont ces résultats que vous pourrez découvrir dans ce premier volet d'une série de publications intitulées <i>Vers une transition écologique et solidaire</i> et qui ont été l'objet d'une conférence qui s'est tenue à Louvain-la-Neuve le 29 septembre 2023.</p>				
Données relatives à la conception de l'analyse ou de l'étude			Données relatives à la diffusion de l'analyse ou de l'étude	
Thème Date de publication	Nombre de signes (espaces comprises)	Si collaboration avec d'autres associations/institutions, préciser lesquelles et les tâches respectivement assumées.	Forme(s) de la publication écrite (revue, magazine, site internet) et modalités d'accès (préciser le lien URL pérenne)	
Consommation durable Septembre 2023	76 258		Site internet : http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2023/09/trans-ecolo-solid-1.pdf	

Réalisation n°11	Titre - auteur/trice	Analyse ou étude	Nombre d'unités
	<i>Vers une transition écologique et solidaire : faire sauter les freins. Répondre aux besoins des transitionneurs et des personnes en situation précaire</i> - Karin Dubois et Salomé Deguelle.	Étude	5

Lors des enquêtes que nous avons menées sur le terrain, les transitionneurs et les personnes en situation précaire nous ont fait part de nombreux besoins auxquels nous devons répondre afin de tenter un rapprochement entre ces deux publics. L'objectif était de soulever autant que faire se peut les freins vécus par chacun et d'aider les porteurs de projets citoyens actuels et futurs à s'approprier les pistes de solutions qui s'offrent à eux. L'idée de réaliser un guide pratique s'est donc imposée naturellement. On y aborde les projets à réaliser pour satisfaire les besoins des plus précaires (mobilité, garde d'enfants, aide administrative, soutien scolaire, etc), les solutions préconisées en matière de communication, les techniques d'animations, les outils à utiliser pour faire émerger les besoins de chacun, la co-construction de projets, le recrutement de bénévoles, la recherche de financement. Pour ce faire de nombreux acteurs ont été sollicités : les plateformes de crowdfunding, le réseau Idées (pour l'aspect pédagogique), les acteurs de l'associatif dévolus au bénévolat, les initiatives ouvrant dans le domaine du confort énergétique. Tous ces partenaires temporaires sont venus enrichir ce guide d'informations et de contacts intéressants à exploiter. Ce guide a été présenté le 29 septembre 2023 lors d'un évènement à Louvain-la-Neuve - le Festival Maintenant ! - consacré à la transition écologique et a reçu un bel accueil de la part du public.

Données relatives à la conception de l'analyse ou de l'étude			Données relatives à la diffusion de l'analyse ou de l'étude
Thème Date de publication	Nombre se signes (espaces comprises)	Si collaboration avec d'autres associations/institutions, préciser lesquelles et les tâches respectivement assumées.	Forme(s) de la publication écrite (revue, magazine, site internet) et modalités d'accès (préciser le lien URL pérenne)
Consommation durable Septembre 2023	136 195		Site internet : http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2023/09/trans-ecolo-solid-2.pdf

Réalisation n°12	Titre - auteur/trice	Analyse ou étude	Nombre d'unités
	Vers une transition écologique et solidaire : quelques projets inspirants - Karin Dubois.	Analyse	1

Ici aussi l'analyse émerge de besoins identifiés sur le terrain. En effet, lors de nos enquêtes, les transitionneurs nous ont fait savoir qu'ils étaient en recherche de projets inspirants, des projets qui répondent à la fois à des objectifs écologiques et solidaires qu'ils pourraient co-organiser avec un public vivant une forme de précarité. Pour ce faire nous avons dans un premier temps interrogé les personnes vivant une situation difficile sur le type de projets auxquels ils souhaiteraient participer. Une fois ces projets identifiés nous nous sommes dirigés vers des acteurs qui ont mis des projets intéressants sur pied : potager collectif, épicerie sociale, bibliothèque d'objets, vélothèque, cuisine de quartier et système d'échanges de fruits et légumes. Cette publication regroupe donc tous les conseils fournis par ces porteurs de projets en Belgique, en France et en Suisse. Ainsi que les moyens humains, financiers et matériels à réunir pour se lancer dans ces projets. Ces projets ont été présentés le 29 septembre 2023 lors d'un évènement à Louvain-la-Neuve - le Festival Maintenant !

Données relatives à la conception de l'analyse ou de l'étude			Données relatives à la diffusion de l'analyse ou de l'étude
Thème Date de publication	Nombre de signes (espaces comprises)	Si collaboration avec d'autres associations/institutions, préciser lesquelles et les tâches respectivement assumées.	Forme(s) de la publication écrite (revue, magazine, site internet) et modalités d'accès (préciser le lien URL pérenne)
Consommation durable Septembre 2023	103 236	<p>Nous ont fourni des conseils et ont partagé leurs expériences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aurélie Proietti (Chargée de mission au Pôle Académique Liège Luxembourg) pour le projet Kotidien, une épicerie sociale pour étudiants ; Youssef Bourras et Mohamed Bouattale pour le potager collectif soutenu par Humana Terre ; • Julien Geets pour « Dans le potager d'à côté » ; • Tatjana Uskokovic de l'objethèque BOM à Montreuil ; • Robert Stitelmann créateur de la Manivelle à Genève ; • Xavier Marichal pour Usitoo ; • Sofie Neyens qui est innovatrice sociale pour beweging. Net pour le projet vélothèque ; Amélie Daems, coordinatrice des Cuisines de quartier 	<p>Site internet :</p> <p>http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2023/09/trans-ecolo-solid-3.pdf</p>

Réalisation n°13	Titre - auteur/trice	Analyse ou étude	Nombre d'unités
	<i>Vers une transition écologique et solidaire ; Faire sauter les freins. Répondre aux besoins des transitionneurs et des personnes en situation précaire</i> - Louise Vanhèse et Boris Fronteddu.	Analyse	1

Dans le cadre du travail de prospection effectué autour de la transition écologique et solidaire, cette analyse, la quatrième de ce cycle, envisage de réfléchir à la fois à la dimension citoyenne et politique ainsi qu'à la façon dont celles-ci peuvent s'articuler en vue de mettre en place une transition socialement juste. Elle permet d'élargir les perspectives et de ne plus penser la transition comme un concept flou, mais comme une réelle piste de solution pour l'avenir. Cette analyse part de constats de terrain car nous sommes sans cesse confrontés lors de nos ateliers EP à des publics dont la stratégie des petits gestes du quotidien ou des initiatives de transition n'est tout simplement pas accessible, notamment financièrement. Nous avons alors décidé d'écrire sur cette articulation indispensable entre politiques et transition citoyenne afin que ce ne soit pas aux plus précaires d'assumer le poids de la transition écologique.

Données relatives à la conception de l'analyse ou de l'étude			Données relatives à la diffusion de l'analyse ou de l'étude
Thème Date de publication	Nombre se signes (espaces comprises)	Si collaboration avec d'autres associations/institutions, préciser lesquelles et les tâches respectivement assumées.	Forme(s) de la publication écrite (revue, magazine, site internet) et modalités d'accès (préciser le lien URL pérenne)
Consommation durable Septembre 2023	75 852		Site internet : http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2023/09/trans-ecolo-solid-4.pdf

Réalisation n°14	Titre - auteur/trice	Analyse ou étude	Nombre d'unités
	<i>La future peine d'interdiction de manifester. Aux grands maux, les grands remèdes ?</i> - Emma Raucent.	Analyse	1

Mobiliser des outils théoriques tirés des sciences humaines permet à l'équipe de replacer l'analyse de ces préoccupations dans le contexte plus large des structures et des rapports de force culturels, politiques et économiques de notre société et ce dans l'objectif de pouvoir aussi peser si nécessaire quand des projets de loi semblent aller à l'encontre de droits fondamentaux. Dans ce cadre, s'est posée la question quant à l'avant-projet de loi relatif à l'interdiction judiciaire de manifester introduite dans le Code pénal belge. Le présent article de cette série en deux parties s'intéresse non seulement au contexte social et aux motivations politiques qui ont mené le ministère de la justice à l'insertion d'une telle peine, mais aussi à la répression politique auxquelles de telles motivations ouvrent potentiellement la porte. Dans ce premier article, nous nous penchons sur l'analyse critique du but poursuivi par ce projet ainsi que sur la question de sa nécessité.

Données relatives à la conception de l'analyse ou de l'étude			Données relatives à la diffusion de l'analyse ou de l'étude
Thème Date de publication	Nombre se signes (espaces comprises)	Si collaboration avec d'autres associations/institutions, préciser lesquelles et les tâches respectivement assumées.	Forme(s) de la publication écrite (revue, magazine, site internet) et modalités d'accès (préciser le lien URL pérenne)
Famille, Culture & Éducation Octobre 2023	49 341		Site internet : https://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2023/10/interdiction-manif.pdf

Réalisation n°15	Titre - auteur/trice	Analyse ou étude	Nombre d'unités
	<i>La future peine d'interdiction de manifester. Toute proportion gardée ?</i> - Emma Raucent.	Analyse	1

Toujours dans l'objectif de mener des enquêtes plus approfondies sur une question spécifique d'actualité (l'avant-projet de loi sur l'interdiction judiciaire de manifester), cette analyse, à la suite de la première, s'intéresse à un autre aspect de l'interdiction de manifester. Pour plusieurs groupes militants, tenants des droits humains et représentants syndicaux, un tel projet entraînera une ingérence profonde dans les droits et libertés fondamentaux, dont le droit de manifester (inclus dans la liberté d'association), la liberté d'expression et le droit de grève. Dans ce second et présent article, nous poursuivons notre examen de la peine d'interdiction de manifester en évaluant la proportionnalité (et l'utilité).

Données relatives à la conception de l'analyse ou de l'étude			Données relatives à la diffusion de l'analyse ou de l'étude
Thème Date de publication	Nombre se signes (espaces comprises)	Si collaboration avec d'autres associations/institutions, préciser lesquelles et les tâches respectivement assumées.	Forme(s) de la publication écrite (revue, magazine, site internet) et modalités d'accès (préciser le lien URL pérenne)
Famille, Culture & Éducation Octobre 2023	53 341		Site internet : https://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2023/10/interdiction-manif-2.pdf

Réalisation n°16	Titre - auteur/trice	Analyse ou étude	Nombre d'unités
	<i>On n'est pas sérieux quand on a dix-huit ans. Devenir adulte</i> - Olivier Lanotte.	Analyse	1

Cette analyse est une réflexion critique (à partir d'une posture parentale) sur le passage à l'âge adulte, les droits et obligations légales qui tombent sur la tête du jeune adulte au matin de ses dix-huit ans et le nécessaire apprentissage de l'autonomie financière et sociale. Cet article sera suivi en 2024 par une analyse sur l'éducation sociale, budgétaire et financière proprement dite. Plus largement, cette réflexion s'inscrit dans le cadre d'une réflexion lancée par CP dans le cadre du projet pédagogique « Le dessous des taxes », financé par la Fondation roi Baudouin, et qui a pour objet permettre aux jeunes de mieux appréhender la thématique de la fiscalité et des impôts (vue sous l'angle de la citoyenneté).

Données relatives à la conception de l'analyse ou de l'étude			Données relatives à la diffusion de l'analyse ou de l'étude
Thème Date de publication	Nombre se signes (espaces comprises)	Si collaboration avec d'autres associations/institutions, préciser lesquelles et les tâches respectivement assumées.	Forme(s) de la publication écrite (revue, magazine, site internet) et modalités d'accès (préciser le lien URL pérenne)
Citoyenneté & Gouvernance Novembre 2023	32 182		Site internet : http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2023/11/dix-huit.pdf

Réalisation n°17	Titre - auteur/trice	Analyse ou étude	Nombre d'unités
	<i>Cryptomonnaies, NFT et blockchains. Entre influences et désillusions</i> – Roxanne Lejeune.	Analyse	1

Lors d'une animation en éducation permanente au PCS de St-Gilles, un des participant·e·s s'est montré interpellé par les publicités liées aux cryptomonnaies, s'interrogeant sur les risques d'arnaques, notamment vis-à-vis des jeunes. Depuis le lancement de la première cryptomonnaie, le bitcoin, nombre d'entre elles ont vu le jour. Sous-tendue par une technologie novatrice, la blockchain, une véritable économie parallèle s'est ainsi créée. Comment comprendre le développement de ces systèmes cryptographiques et l'évolution toujours plus grandissante des crypto-investissements ?

Données relatives à la conception de l'analyse ou de l'étude			Données relatives à la diffusion de l'analyse ou de l'étude
Thème Date de publication	Nombre se signes (espaces comprises)	Si collaboration avec d'autres associations/institutions, préciser lesquelles et les tâches respectivement assumées.	Forme(s) de la publication écrite (revue, magazine, site internet) et modalités d'accès (préciser le lien URL pérenne)
Médias & Actions citoyennes Novembre 2023	74 529		Site internet : http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2023/11/cryptomonnaies.pdf

Réalisation n°18	Titre - auteur/trice	Analyse ou étude	Nombre d'unités
	<i>La décroissance. De l'utopie aux possibles</i> – Boris Fronteddu.	Analyse	1

Se positionner clairement et revendiquer avec cohérence nécessite des projets d'écriture collectifs et transversaux (croisant différentes thématiques) autour d'enjeux globaux dont les vues et les prémisses communes sont tracés en amont. Accompagner aussi et soutenir nos publics dans les questions d'actualités, décrypter les assertions des réseaux nécessite d'apporter des réponses claires dans les ateliers. Or, le mot décroissance apparaît de plus en plus en souvent. Qu'il s'agisse de son apparition dans le cadre de débats publics, voire de discours politiques, la décroissance n'a jamais été aussi populaire. « Mot-obus », la décroissance est, par essence, polarisante dans le sens où elle ne permet aucune récupération visant à en édulcorer le sens. Cette analyse propose de se pencher sur ce concept (ses origines, ses axes fondamentaux, ses différents courants...) dont l'actualité géopolitique et économique ne cesse démontrer la pertinence. Cette analyse introduit le concept qui sera développé au travers de plusieurs analyses dans le deuxième numéro de la revue *Tumult* consacrée à cette question et qui est sorti en mars 2024.

Données relatives à la conception de l'analyse ou de l'étude			Données relatives à la diffusion de l'analyse ou de l'étude
Thème Date de publication	Nombre se signes (espaces comprises)	Si collaboration avec d'autres associations/institutions, préciser lesquelles et les tâches respectivement assumées.	Forme(s) de la publication écrite (revue, magazine, site internet) et modalités d'accès (préciser le lien URL pérenne)
Consommation durable Décembre 2023	30 159		Site internet : http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2023/12/décroissance.pdf

Réalisation n°19	Titre - auteur/trice	Analyse ou étude	Nombre d'unités
	Genre et masculinités - Axelle Durant.	Étude	5

La collaboration avec le Groupe d'Animation et de Formation des Femmes Immigrées (Schaerbeek) est née en janvier 2018 et la volonté était de prolonger le travail entamé avec l'UFLED en 2017 (Union des femmes libres d'Anderlecht) à partir de plusieurs axes dont le soutien aux revendications des femmes face aux inégalités ethniques et de genre. Les activités se déroulent autant à partir de questions générales comme : « Dans quelle société vivons-nous ? Dans quelle "mini-société" (le GAFFI) voulons-nous vivre ? ». En partant de la mappemonde jusqu'à intégrer le quartier de vie, quelles sont les choses qui vont/ne vont pas/doivent changer. C'est dans ce cadre que cette étude du genre vise à comprendre les rapports sociaux, considérant le genre comme une construction sociale et cherchant à comprendre les interactions sociales sous le spectre du genre de manière pluridisciplinaire. L'étude de genre met en évidence la hiérarchisation inégalitaire de la répartition du pouvoir et des ressources dans la société par une légitimation des différences biologiques entre les sexes. Ces différences résultent de l'attribution stéréotypées de certains comportements et attentes des hommes et des femmes, aussi bien dans la sphère privée que professionnelle, émotionnelle... L'étude du genre met aussi en lumière les difficultés que peuvent rencontrer certains individus dans l'espace public, les inégalités dans le monde du travail, la répartition inéquitable des tâches ménagères dans les foyers, les nombreuses violences engendrées par la hiérarchisation des genres au sein de la société... Sont abordés dans cette analyse, la notion de genre dans son ensemble, les stéréotypes et préjugés qui y sont liés, la notion de masculinité et de son univers élargi ainsi que les rapport de domination de genre.

Données relatives à la conception de l'analyse ou de l'étude			Données relatives à la diffusion de l'analyse ou de l'étude
Thème Date de publication	Nombre se signes (espaces comprises)	Si collaboration avec d'autres associations/institutions, préciser lesquelles et les tâches respectivement assumées.	Forme(s) de la publication écrite (revue, magazine, site internet) et modalités d'accès (préciser le lien URL pérenne)
Famille, Culture & Éducation Décembre 2023	149 969		Site internet : http://www.cpcp.be/wp-content/uploads/2023/12/genre-masculinite.pdf

5.1. LA PÉRENNITÉ DE L'ASSOCIATION (DÉCRET, ARTICLE 23 1^{er})

L'association tend à s'assurer une viabilité financière lui permettant de réaliser les actions pour lesquelles elle est reconnue. Le Gouvernement définit les modalités d'accompagnement par les services du Gouvernement lorsque l'analyse des comptes et bilan d'une association fait apparaître un déséquilibre financier qui révèle des risques pour la pérennité de l'association et la bonne fin des subventions.

5.2. OBLIGATIONS LÉGALES ET CONTRACTUELLES

- L'association respecte rigoureusement toutes les obligations qui lui incombent par l'application des législations régissant son activité.
- Elle respecte l'ensemble de la législation fiscale et de la législation sociale.
- Elle s'engage également à appliquer toute mesure reprise dans les conventions collectives obligatoires ou ratifiées.
- L'association s'engage en outre à respecter l'ensemble de la législation relative aux droits d'auteurs et aux droits voisins et garantit la Communauté contre tout recours qui pourrait être intenté par des tiers.
- Elle s'engage à faire apparaître dans toutes ses communications - y compris électroniques - le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sous la forme de la mention suivante : « Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles », ainsi que le logo de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le logo de Culture.be.
- Elle s'engage à transmettre régulièrement aux Services du Gouvernement ses publications, programmes d'activités et toute information utile liés à l'exécution de son plan d'action.

5.3. LES DONNÉES FOURNIES PAR L'ASSOCIATION SONT CERTIFIÉES SINCÈRES ET VÉRITABLES

NOM & PRÉNOM : John Lewis

FONCTION : administrateur délégué

SIGNATURE : John Lewis
John Lewis (Jun 27, 2024 08:23 GMT+2)

DATE : 26 juin 2024

CONVENTION DE COLLABORATION

Dans le cadre de l'Éducation permanente

La présente convention est établie entre :

Citoyenneté et Participation (CPCP ASBL), N° d'entreprise 0409.117.690, dont le siège social est établi au numéro 50/6, Avenue des Arts à 1000 Bruxelles, valablement représenté par Madame Marie-Sarah Delefosse, agissant en qualité de Directrice générale,

Et **Le SIMA ASBL**, dont le siège social est établi à 21 rue Brialmont - 1210 Bruxelles, valablement représenté par C. CEE Ali, agissant en qualité de Directeur,

Le pôle Éducation permanente du CPCP accompagne, sur le terrain et dans leur propre contexte de vie, divers publics adultes (18 ans et +) en situation de fragilité, de précarité, voire d'exclusion, et confrontés à des inégalités de nature sociale et/ou économique.

La mission du pôle consiste à identifier et mettre en œuvre avec ces publics les clés susceptibles de les amener à une meilleure compréhension des mécanismes qui régissent la société, pour leur permettre de s'exprimer et de s'investir en conscience, en qualité de citoyens actifs, dans divers projets porteurs d'égalité et de solidarité en leur garantissant la liberté d'expression.

Les collaborateurs du pôle s'engagent à animer, sur base d'une méthodologie participative propre à l'Éducation permanente, des activités de groupe en fonction de leurs attentes et de leurs besoins. Le groupe est composé de citoyens participant de manière volontaire et compte un minimum de 6 personnes.

Les animations ont pour objectif de favoriser et de développer¹ :

- Une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société,
- Des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation,
- Des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

D'un commun accord entre les parties, il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

Les deux associations s'engagent à collaborer afin de mener à bien le projet suivant : **Ateliers d'éducation permanente autour de l'analyse et des enjeux médiatiques, avec pour objectifs le développement collectif d'un projet médiatique.**

Article 2 :

Cette convention est établie pour la période entre le 01 octobre 2023 et le 30 juin 2024, et est reconductible. Le renouvellement fera alors l'objet d'un avenant spécifique précisant uniquement ces modalités.

Ce projet porte sur des ateliers de 4 heures, à raison d'une séance tous les deux semaines environ.

¹ Article 1- § 2 du Décret relatif au développement de l'action d'Éducation permanente dans le champ de la vie associative – 14-11-2018

Dans le cas où cela s'avère impossible (congrés, maladie, ...), les dates seront arrêtées de commun accord.

Article 3 :

Dans le dossier d'activités destiné à l'inspection de la Fédération Wallonie-Bruxelles relatif au développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative et subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, les partenaires s'entendent sur la répartition des heures valorisables en Éducation permanente de la manière suivante :

- Octroi de 100 % des heures prestées pour chacune des associations reconnues en Education permanente, conformément à l'article 3. - § 3 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté Française relatif au développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative.

Article 4 :

Dans le cadre de la communication à destination du grand public, le partenaire s'engage à mentionner clairement le CPCP en apposant son logo sur tous les supports et canaux de diffusion destinés à la promotion des activités organisées en partenariat et les produits issus de la collaboration.

Article 5 :

Il est expressément convenu que le présent accord ne crée en aucun cas, à la charge de l'une ou l'autre des parties, un engagement juridique autre que l'engagement de collaboration prévu à l'article premier. Chacune des parties peut résilier unilatéralement la convention en cas de manquement total ou partiel de l'autre partie à ses obligations contractuelles.

La résiliation peut intervenir sans formalité judiciaire, par l'envoi d'un courrier à la partie défaillante en recommandé, mentionnant les raisons de la décision et sans préjudice de la réclamation d'une indemnité. Les heures qui auraient déjà été réalisées en Éducation permanente à la date de la rupture de la convention seront réparties selon les prescrits de l'article 3 de la présente convention.

La présente convention respecte la liberté d'action et d'autonomie de chaque association y prenant part.

Article 6 :

Les coûts afférents à la réalisation de ce projet seront répartis de commun accord et feront, si nécessaire, l'objet d'un avenant à la présente convention.

Article 7 :

Les personnes de contact, responsables du projet, sont Roxane Lejeune pour Citoyenneté et Participation, et Laurent Daxhelet pour Le SIMA.

Article 8 :

Les frais de déplacement des animateurs du CPCP seront pris en charge par *Le SIMA ASBL*.

Le CPCP privilégie les transports en commun pour autant que le lieu des ateliers soit correctement desservi. Les frais de déplacement s'élèvent alors au montant des titres de transport. Dans le cas où l'animateur favorise la voiture pour des raisons pratiques (accessibilité, horaire, matériel didactique conséquent, ...), le tarif kilométrique forfaitaire en vigueur est de 0.3707 €/km (du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022). En cas de modification de l'indemnité kilométrique, un avenant à la présente convention sera établi.

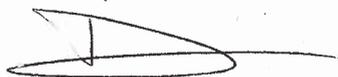
Transport en commun	STIB
Gare de départ	Trône
Gare d'arrivée	Botanique
Nombre de trajets	2
Montant par séance	5.20

Fait à Bruxelles, en deux exemplaires, chaque partie reconnaissant avoir reçu un exemplaire original.

Marie-Sarah DELEFOSSE

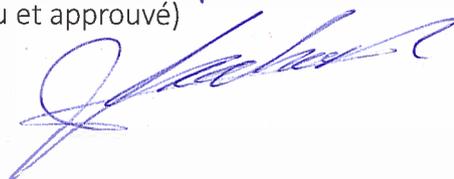
Directrice générale

lu et approuvé



CICEF Ali
Directeur
lu et approuvé.

(Précédé de la mention « lu et approuvé »)



**CONVENTION ENTRE
L'ASBL ÉNÉO, MOUVEMENT SOCIAL DES ÂÎNÉS ET LE CENTRE PERMANENT
POUR LA Citoyenneté ET LA PARTICIPATION ASBL (CPCP)**

La présente convention est établie entre :

Le Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation ASBL, en abrégé CPCP, N° d'entreprise 0409.117.690, dont le siège social est établi au numéro 50/6, Avenue des Arts à 1000 Bruxelles, valablement représenté par Madame Marie-Sarah Delefosse, agissant en qualité de Directrice générale,

Le pôle Éducation permanente du CPCP accompagne, sur le terrain et dans leur propre contexte de vie, divers publics adultes (18 ans et +) en situation de fragilité, de précarité, voire d'exclusion, et confrontés à des inégalités de nature sociale et/ou économique.

La mission du pôle consiste à identifier et mettre en œuvre avec ces publics les clés susceptibles de les amener à une meilleure compréhension des mécanismes qui régissent la société, pour leur permettre de s'exprimer et de s'investir en conscience, en qualité de citoyens actifs, dans divers projets porteurs d'égalité et de solidarité en leur garantissant la liberté d'expression.

Les collaborateurs du pôle s'engagent à animer, sur base d'une méthodologie participative propre à l'Éducation permanente, des activités de groupe en fonction de leurs attentes et de leurs besoins. Le groupe est composé de citoyens participant de manière volontaire et compte un minimum de 6 personnes.

Les animations ont pour objectif de favoriser et de développer :

- Une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société,
- Des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation,
- Des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Et

Énéo, mouvement social des aînés ASBL, dont le siège social est établi à Chaussée de Haecht 579 à 1030 Bruxelles, valablement représenté par Anne-Sophie Herman, agissant en qualité de animatrice de la régionale de Namur,

L'asbl ÉNÉO, mouvement social des aînés a pour buts :

- d'encourager la participation et l'engagement des aînés dans la vie sociale, culturelle, économique et politique
- de promouvoir la prise de responsabilité des aînés par le biais de l'action collective dans le but de les associer à la construction d'un monde plus juste
- de développer et d'animer un réseau associatif démocratique et participatif porteur de solidarité et générateur d'une meilleure qualité de vie
- de représenter ses membres et de les accompagner dans la défense de leurs droits dans un esprit de dialogue intergénérationnel
- de lutter contre toute forme de discrimination à l'égard des personnes âgées
- de prendre et d'appuyer toute initiative visant une véritable promotion de l'autonomie et du bien-être physique, mental et social des aînés.

L'action d'ÉNÉO repose sur les valeurs de solidarité, de respect mutuel et de citoyenneté.

L'association inscrit prioritairement son action dans le champ de l'éducation permanente à travers son plan d'action.

D'un commun accord entre les parties, il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

Les deux associations s'engagent à collaborer afin de mener à bien le projet suivant :

Lieux de vie et espace public : Réappropriation d'une place dans le namurois par les citoyens

CONTEXTE :

Depuis plusieurs années, le visage namurois s'est métamorphosé notamment par l'émergence de plusieurs places. On peut citer les places de la Confluence, Maurice Servais et une autre existante depuis quelques années la place d'Armes.

Ces différentes places sont généralement occupées lors d'événements grand public comme les fêtes de Wallonie, Namur en mai et bien d'autres encore ou des manifestations, revendications.

Au-delà de tous ces événements temporaires, ces places sont laissées à la disposition des citoyens et du secteur Horeca (sous certaines conditions). Dès lors, ces places sont investies par toutes les couches sociologiques, de genres et d'âges, et ce de façon inégale. Comme par exemple, la place de la Confluence est principalement occupée par des skateurs où les personnes âgées se sentent parfois en insécurité. De même de temps en temps, les cyclistes doivent slalomer pour passer. Sur la place d'Armes même constat, des regroupements de jeunes s'y installent et il devient difficile de la traverser en été. Concernant la place Maurice Servais, nouvellement inaugurée, elle doit encore être appropriée par le grand public.

PROJET :

La réalisation d'un guide de recommandations qui d'une part servira à la Ville de Namur, voire d'autres communes sur les diagnostics co-construits par l'ensemble des citoyens (jeunes, aînés, femmes, habitants, personnes d'origines étrangères, commerce) d'un espace urbain. Et d'autre part, le projet permettra de dégager des propositions d'appropriations de ces places par les citoyens.

OBJECTIFS :

- Se réapproprier les espaces publics
- Mener des réflexions collectives pour le vivre ensemble
- Proposer des actions pour le bien-être de l'ensemble de la population
- Développer l'intergénérationnel, l'interculturalité au sein de l'espace public
- Développer une dynamique active et participative des différents publics

MISE EN ŒUVRE

1^{er} phase : travail préparatoire

- Rencontre avec le groupe Enéo, présentation du projet. Fixer un calendrier de rencontres
- Choix sur base de photos et de cartographies de la place que le groupe souhaite explorer.
- Mise en place du trajet de la marche.
- Elaboration d'une grille de diagnostic.

2^{ème} phase : travail de terrain

- 1^{ère} Marche exploratoire et récolte des constats (phase test)
- Retour de la marche exploratoire - distinguer les atouts et les faiblesses liés à la grille de diagnostic
- 2^{ème} marche exploratoire et récolte des constats
- Retours complémentaires sur le diagnostic initial
- Propositions de solutions concrètes

3^{ème} phase : travail inter-public

- Rencontre avec un autre public et présentation des propositions de solutions
- Réalisation d'un guide commun de recommandations.

Article 2 :

Cette convention est établie pour la période entre le 01/01/2023 et le 01/03/2024 et est reconductible. Le renouvellement fera alors l'objet d'un avenant spécifique précisant uniquement ces modalités.

Ce projet porte sur 6 ateliers de 2,5 heures, à raison d'une séance tous les quinze jours (14/03, 28/03, 11/04, 25/04, 16/05, 30/05 de 13h30 à 16h) + 1 ou 2 séances communes avec d'autres groupe (les dates ne sont pas encore fixées). Dans le cas où cela s'avère impossible (congés, maladie, ...), les dates seront arrêtées de commun accord.

Article 3 :

Dans le dossier d'activités destiné à l'inspection de la Fédération Wallonie-Bruxelles relatif au développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative et subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, les partenaires s'entendent sur la répartition des heures valorisables en Éducation permanente de la manière suivante :

Octroi de 100 % des heures prestées pour chacune des associations reconnues en Education permanente, conformément à l'article 3. - § 3 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté Française relatif au développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative. *Dans ce cas, il faut*

- *Voir si le quota des heures n'est pas déjà dépassé, dans quel cas il faut faire un partage des heures,*
- *Motiver le rôle des animateurs de chaque association lors de l'animation des ateliers à l'article 1 (co-animation).*

Article 4 :

Dans le cadre de la communication à destination du grand public, les partenaires s'engagent à mentionner clairement les 2 asbl en apposant les logos sur tous les supports et canaux de diffusion destinés à la promotion des activités organisées en partenariat et les produits issus de la collaboration.

Article 5 :

- Il est expressément convenu que le présent accord ne crée en aucun cas, à la charge de l'une ou l'autre des parties, un engagement juridique autre que l'engagement de collaboration prévu à l'article premier. Chacune des parties peut résilier unilatéralement la convention en cas de manquement total ou partiel de l'autre partie à ses obligations contractuelles.
- La résiliation peut intervenir sans formalité judiciaire, par l'envoi d'un courrier à la partie défaillante en recommandé, mentionnant les raisons de la décision et sans préjudice de la réclamation d'une indemnité. Les heures qui auraient déjà été réalisées en Éducation permanente à la date de la rupture de la convention seront réparties selon les prescrits de l'article 3 de la présente convention.
- La présente convention respecte la liberté d'action et d'autonomie de chaque association y prenant part.

Article 6 :

Les coûts afférents à la réalisation de ce projet seront répartis de commun accord et feront, si nécessaire, l'objet d'un avenant à la présente convention.

Article 7 :

Les personnes de contact, responsables du projet, sont :

Carine MARCUS - 0473/95.72.87 - marcus@cpcp.be
Benoît DEBUIGNE - 0497/20.67.28 - debuigne@cpcp.be
Anne-Sophie Herman - 0477/99.41.04 - anne-sophie.herman@mc.be

Article 8 :

Les frais de déplacement des animateurs seront pris en charge par *leur asbl respective*.

Article 9 :

Engagement et obligation du partenaire CPCP :

- Rédaction de la communication (avec accord du partenaire)
- Préparation, animation et suivis des réunions
- Prévoir le matériel nécessaire aux réunions
- Garantir le processus d'éducation permanente et l'atteinte des objectifs fixés

Engagement et obligation du partenaire Énéo :

- Communication vers les membres concernés (convenu entre les partenaires) via les canaux (mail et courrier papier si nécessaire).
- La prise en charge et la gestion des inscriptions. Énéo prévient le CPCP des inscriptions de membres Énéo au fur et à mesure. Au début de l'activité, les 2 parties doivent être tenues informées du nombre de personnes présentes membres Énéo.
- Assurer en RC et dommages corporels les participants membres d'Énéo, via l'assurance fédérale d'Énéo comme décrit dans les statuts et ROI de l'ASBL. Le partenaire s'engage à remettre une copie de la police d'assurance à la Ville au début du contrat.
- Louer les locaux pour les réunions.
- L'accompagnement des membres lors des réunions.

Fait en 2 exemplaires à Namur....., le ..10/03/2023.....

Signatures (Nom, prénom et fonction)


Animatrice Énéo

 N-S Delefosse, Directrice



Avenant à la convention de collaboration établie dans le cadre
d'un partenariat en Education Permanente le 10 mars 2023
avec ENEO

La convention avait été établie pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 1^{er} mars 2024 pour six séances de trois heures. Cet avenant a pour but de modifier le nombre de séances préétabli en ajoutant quatre séances de deux heures trente, les dates seront arrêtées d'un commun accord.

Fait en 2 exemplaires à Namur, le 30/06/23

Pour le CPCP,

Marie-Sarah DELEFOSSE

Directrice générale

Pour ENEO,

Anne-Sophie Herman
Animatrice Énéo

Lu et approuvé

(Précédé de la mention « lu et approuvé »)

CONVENTION DE COLLABORATION

Dans le cadre de l'Éducation permanente

La présente convention est établie entre :

Le **Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation** ASBL, en abrégé CPCP, N° d'entreprise 0409.117.690, dont le siège social est établi au numéro 50/6, Avenue des Arts à 1000 Bruxelles, valablement représenté par Madame Marie-Sarah Delefosse, agissant en qualité de Directrice générale,

Et le **GAFFI**, N° d'entreprise 045.29.51.891, dont le siège social est établi rue de la Fraternité, 7 à 1030 Schaerbeek, valablement représenté par Madame Anne Iwens agissant en qualité de Directrice,

Le pôle Éducation permanente du CPCP accompagne, sur le terrain et dans leur propre contexte de vie, divers publics adultes (18 ans et +) en situation de fragilité, de précarité, voire d'exclusion, et confrontés à des inégalités de nature sociale et/ou économique.

La mission du pôle consiste à identifier et mettre en œuvre avec ces publics les clés susceptibles de les amener à une meilleure compréhension des mécanismes qui régissent la société, pour leur permettre de s'exprimer et de s'investir en conscience, en qualité de citoyens actifs, dans divers projets porteurs d'égalité et de solidarité en leur garantissant la liberté d'expression.

Les collaborateurs du pôle s'engagent à animer, sur base d'une méthodologie participative propre à l'Éducation permanente, des activités de groupe en fonction de leurs attentes et de leurs besoins. Le groupe est composé de citoyens participant de manière volontaire et compte un minimum de 6 personnes.

Les animations ont pour objectif de favoriser et de développer¹ :

- Une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société,
- Des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation,
- Des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

D'un commun accord entre les parties, il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

Les deux associations s'engagent à collaborer afin de mener à bien le projet suivant : **Ateliers de sensibilisation « en lutte »**

Article 2 :

Cette convention est établie pour la période entre le 22 novembre 2022 et 28 novembre 2022 et est reconductible. Le renouvellement fera alors l'objet d'un avenant spécifique précisant uniquement ces modalités.

Ce projet porte sur 3 ateliers de 3 heures. Dans le cas où cela s'avère impossible (congés, maladie, ...), les dates seront arrêtées de commun accord.

¹ Article 1- § 2 du Décret relatif au développement de l'action d'Éducation permanente dans le champ de la vie associative – 14-11-2018

Article 3 :

Dans le dossier d'activités destiné à l'inspection de la Fédération Wallonie-Bruxelles relatif au développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative et subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, les partenaires s'entendent sur la répartition des heures valorisables en Éducation permanente de la manière suivante :

- Octroi de 100 % des heures prestées pour chacune des associations reconnues en Education permanente, conformément à l'article 3.- § 3 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté Française relatif au développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative. Les animatrices de chaque asbl constitueront le contenu et la forme des ateliers en collaboration. De plus chacune des animatrices sera présente à chaque atelier.
- Animatrice désignée par le GAFFI : Amina Amadel
- Animatrice désignée par le CPCP : Maïa Kaïss

Article 4 :

Dans le cadre de la communication à destination du grand public, le partenaire s'engage à mentionner clairement le CPCP en apposant son logo sur tous les supports et canaux de diffusion destinés à la promotion des activités organisées en partenariat et les produits issus de la collaboration.

Article 5 :

Il est expressément convenu que le présent accord ne crée en aucun cas, à la charge de l'une ou l'autre des parties, un engagement juridique autre que l'engagement de collaboration prévu à l'article premier. Chacune des parties peut résilier unilatéralement la convention en cas de manquement total ou partiel de l'autre partie à ses obligations contractuelles.

La résiliation peut intervenir sans formalité judiciaire, par l'envoi d'un courrier à la partie défaillante en recommandé, mentionnant les raisons de la décision et sans préjudice de la réclamation d'une indemnité. Les heures qui auraient déjà été réalisées en Éducation permanente à la date de la rupture de la convention seront réparties selon les prescrits de l'article 3 de la présente convention.

La présente convention respecte la liberté d'action et d'autonomie de chaque association y prenant part.

Article 6 :

Les coûts afférents à la réalisation de ce projet seront répartis de commun accord et feront, si nécessaire, l'objet d'un avenant à la présente convention.

Article 7 :

Les personnes de contact, responsables du projet, sont KAÏSS Maïa

Article 8 :

~~Les frais de déplacement des animateurs du CPCP seront pris en charge par (nom du partenaire).~~

~~Le CPCP privilégie les transports en commun pour autant que le lieu des ateliers soit correctement desservi. Les frais de déplacement s'élèvent alors au montant des titres de transport. Dans le cas où l'animateur favorise la voiture pour des raisons pratiques (accessibilité, horaire, matériel didactique conséquent, ...), le tarif kilométrique forfaitaire en vigueur est de 0.3707 €/km (du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022). En cas de modification de l'indemnité kilométrique, un avenant à la présente~~

convention sera établi.

Indemnité kilométrique	0,3707 €/km
Lieu de départ	
Lieu d'arrivée	
Trajet aller-retour	
Montant par séance	
Montant pour xx séances	

ou

Transport en commun	
Gare de départ	
Gare d'arrivée	
Nombre de trajets	
Montant par séance	
Montant pour les xx séances	

Fait à Bruxelles, en deux exemplaires, chaque partie reconnaissant avoir reçu un exemplaire original.

Marie-Sarah DELEFOSSE
Directrice générale

lu et approuvé



Anne IWENS
Directrice

lu et approuvé

p.o.



(Précédé de la mention « lu et approuvé »)

GAFFI asbl

rue de la Fraternité - 1030 Bruxelles
Tél: 02/221 10 10 - www.gaffi.be
coordination@gaffi.be
BE30 8792 4942 0111
BE 0452951891 - RPM Bruxelles

CPCP ASBL

Avenue des Arts, 50/bte6 - 1000 Bruxelles
+32 2 318 44 33 | info@cpcp.be | www.cpcp.be

RPM Bruxelles | BCE - 0409 117 690
IBAN - BE67 3101 6586 0487

CALENDRIER DES ANIMATIONS « En lutte »

Mardi 22 novembre de 9h à 12h

Lundi 28 novembre de 9h à 12h
et de 13h à 16h

CONVENTION DE COLLABORATION

Dans le cadre de l'Éducation permanente

La présente convention est établie entre :

Le **Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation** ASBL, en abrégé CPCP, N° d'entreprise 0409.117.690, dont le siège social est établi au numéro 50/6, Avenue des Arts à 1000 Bruxelles, valablement représenté par Madame Marie-Sarah Delefosse, agissant en qualité de Directrice générale,

Et le **GAFFI**, N° d'entreprise 045.29.51.891, dont le siège social est établi rue de la Fraternité, 7 à 1030 Schaerbeek, valablement représenté par Madame Anne Iwens agissant en qualité de Directrice,

Le pôle Éducation permanente du CPCP accompagne, sur le terrain et dans leur propre contexte de vie, divers publics adultes (18 ans et +) en situation de fragilité, de précarité, voire d'exclusion, et confrontés à des inégalités de nature sociale et/ou économique.

La mission du pôle consiste à identifier et mettre en œuvre avec ces publics les clés susceptibles de les amener à une meilleure compréhension des mécanismes qui régissent la société, pour leur permettre de s'exprimer et de s'investir en conscience, en qualité de citoyens actifs, dans divers projets porteurs d'égalité et de solidarité en leur garantissant la liberté d'expression.

Les collaborateurs du pôle s'engagent à animer, sur base d'une méthodologie participative propre à l'Éducation permanente, des activités de groupe en fonction de leurs attentes et de leurs besoins. Le groupe est composé de citoyens participant de manière volontaire et compte un minimum de 6 personnes.

Les animations ont pour objectif de favoriser et de développer¹ :

- Une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société,
- Des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation,
- Des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

D'un commun accord entre les parties, il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

Les deux associations s'engagent à collaborer afin de mener à bien le projet suivant : **Soutien à la parentalité**

Article 2 :

Cette convention est établie pour la période entre le 23 septembre 2022 et 31 décembre 2022, et est reconductible. Le renouvellement fera alors l'objet d'un avenant spécifique précisant uniquement ces modalités.

Ce projet porte sur 5 ateliers de 3 heures, à raison d'une séance toutes les deux semaines. Dans le cas où cela s'avère impossible (congés, maladie, ...), les dates seront arrêtées de commun accord.

¹ Article 1- § 2 du Décret relatif au développement de l'action d'Éducation permanente dans le champ de la vie associative – 14-11-2018

CONVENTION DE COLLABORATION

Dans le cadre de l'Éducation permanente

La présente convention est établie entre :

Le **Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation** ASBL, en abrégé CPCP, N° d'entreprise 0409.117.690, dont le siège social est établi au numéro 50/6, Avenue des Arts à 1000 Bruxelles, valablement représenté par Madame Marie-Sarah Delefosse, agissant en qualité de Directrice générale,

Et le **GAFFI**, N° d'entreprise 045.29.51.891, dont le siège social est établi rue de la Fraternité, 7 à 1030 Schaerbeek, valablement représenté par Madame Anne Iwens agissant en qualité de Directrice,

Le pôle Éducation permanente du CPCP accompagne, sur le terrain et dans leur propre contexte de vie, divers publics adultes (18 ans et +) en situation de fragilité, de précarité, voire d'exclusion, et confrontés à des inégalités de nature sociale et/ou économique.

La mission du pôle consiste à identifier et mettre en œuvre avec ces publics les clés susceptibles de les amener à une meilleure compréhension des mécanismes qui régissent la société, pour leur permettre de s'exprimer et de s'investir en conscience, en qualité de citoyens actifs, dans divers projets porteurs d'égalité et de solidarité en leur garantissant la liberté d'expression.

Les collaborateurs du pôle s'engagent à animer, sur base d'une méthodologie participative propre à l'Éducation permanente, des activités de groupe en fonction de leurs attentes et de leurs besoins. Le groupe est composé de citoyens participant de manière volontaire et compte un minimum de 6 personnes.

Les animations ont pour objectif de favoriser et de développer¹ :

- Une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société,
- Des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation,
- Des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

D'un commun accord entre les parties, il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

Les deux associations s'engagent à collaborer afin de mener à bien le projet suivant : **Soutien à la parentalité**

Article 2 :

Cette convention est établie pour la période entre le 23 septembre 2022 et 31 décembre 2022, et est reconductible. Le renouvellement fera alors l'objet d'un avenant spécifique précisant uniquement ces modalités.

Ce projet porte sur 5 ateliers de 3 heures, à raison d'une séance toutes les deux semaines. Dans le cas où cela s'avère impossible (congés, maladie, ...), les dates seront arrêtées de commun accord.

¹ Article 1- § 2 du Décret relatif au développement de l'action d'Éducation permanente dans le champ de la vie associative – 14-11-2018

Article 3 :

Dans le dossier d'activités destiné à l'inspection de la Fédération Wallonie-Bruxelles relatif au développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative et subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, les partenaires s'entendent sur la répartition des heures valorisables en Éducation permanente de la manière suivante :

- Octroi de 100 % des heures prestées pour chacune des associations reconnues en Education permanente, conformément à l'article 3.- § 3 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté Française relatif au développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative. Les animatrices de chaque asbl constitueront le contenu et la forme des ateliers en collaboration. De plus chacune des animatrices sera présente à chaque atelier.
- Animatrice désignée par le GAFFI : Amina Amadel
- Animatrice désignée par le CPCP : Maïa Kaïss

Article 4 :

Dans le cadre de la communication à destination du grand public, le partenaire s'engage à mentionner clairement le CPCP en apposant son logo sur tous les supports et canaux de diffusion destinés à la promotion des activités organisées en partenariat et les produits issus de la collaboration.

Article 5 :

Il est expressément convenu que le présent accord ne crée en aucun cas, à la charge de l'une ou l'autre des parties, un engagement juridique autre que l'engagement de collaboration prévu à l'article premier. Chacune des parties peut résilier unilatéralement la convention en cas de manquement total ou partiel de l'autre partie à ses obligations contractuelles.

La résiliation peut intervenir sans formalité judiciaire, par l'envoi d'un courrier à la partie défaillante en recommandé, mentionnant les raisons de la décision et sans préjudice de la réclamation d'une indemnité. Les heures qui auraient déjà été réalisées en Éducation permanente à la date de la rupture de la convention seront réparties selon les prescrits de l'article 3 de la présente convention.

La présente convention respecte la liberté d'action et d'autonomie de chaque association y prenant part.

Article 6 :

Les coûts afférents à la réalisation de ce projet seront répartis de commun accord et feront, si nécessaire, l'objet d'un avenant à la présente convention.

Article 7 :

Les personnes de contact, responsables du projet, sont KAÏSS Maïa, kaiss@cpcp.be, et AMADEL Amina, amadelaamina@gmail.com

Article 8 :

~~Les frais de déplacement des animateurs du CPCP seront pris en charge par ...~~

~~Le CPCP privilégie les transports en commun pour autant que le lieu des ateliers soit correctement desservi. Les frais de déplacement s'élèvent alors au montant des titres de transport. Dans le cas où l'animateur favorise la voiture pour des raisons pratiques (accessibilité, horaire, matériel didactique conséquent, ...), le tarif kilométrique forfaitaire en vigueur est de 0.3707 €/km (du 1er juillet 2021 au~~

30 juin 2022). En cas de modification de l'indemnité kilométrique, un avenant à la présente convention sera établi.

Indemnité kilométrique	0,3707 €/km
Lieu de départ	
Lieu d'arrivée	
Trajet aller-retour	
Montant par séance	
Montant pour xx séances	

ou

Transport en commun	
Gare de départ	
Gare d'arrivée	
Nombre de trajets	
Montant par séance	
Montant pour les xx séances	

Fait à Bruxelles, en deux exemplaires, chaque partie reconnaissant avoir reçu un exemplaire original.

Marie-Sarah DELEFOSSE

Directrice générale

lu et approuvé



CPCP ASBL

Avenue des Arts, 50/bte6 – 1000 Bruxelles
+32 2 318 44 33 | info@cpcp.be | www.cpcp.be

RPM Bruxelles | BCE - 0409 117 690
IBAN - BE67 3101 6586 0487

Anne IWENS

Directrice

lu et approuvé
P.O.
Legros

(Précédé de la mention « lu et approuvé »)

GAFFI asbl

1, rue de la Fraternité - 1030 Bruxelles

Tél: 02/221 10 10 - www.gaffi.be

coordination@gaffi.be

BE30 8792 4942 0111

RPM Bruxelles

CALENDRIER DES ANIMATIONS « Soutien à la parentalité »

Jeudi 29 septembre de 9h à 12h

Jeudi 13 octobre de 9h à 12h

Jeudi 10 novembre de 9h à 12h

Jeudi 24 novembre de 9h à 12h

Jeudi 1^{er} décembre de 9h à 12h

CONVENTION DE COLLABORATION

Dans le cadre de l'Éducation permanente

La présente convention est établie entre :

Le **Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation** ASBL, en abrégé CPCP, N° d'entreprise 0409.117.690, dont le siège social est établi au numéro 50/6, Avenue des Arts à 1000 Bruxelles, valablement représenté par Madame Delefosse Marie-Sarah, agissant en qualité de Directrice,

Et le **GAFFI**, dont le siège social est établi rue de la Fraternité, 7 à 1030 Schaerbeek, valablement représenté par Madame Wischnevsky Yaël, agissant en qualité de Directrice,

Le pôle Éducation permanente du CPCP accompagne, sur le terrain et dans leur propre contexte de vie, divers publics adultes (18 ans et +) en situation de fragilité, de précarité, voire d'exclusion, et confrontés à des inégalités de nature sociale et/ou économique.

La mission du pôle consiste à identifier et mettre en œuvre avec ces publics les clés susceptibles de les amener à une meilleure compréhension des mécanismes qui régissent la société, pour leur permettre de s'exprimer et de s'investir en conscience, en qualité de citoyens actifs, dans divers projets porteurs d'égalité et de solidarité en leur garantissant la liberté d'expression.

Les collaborateurs du pôle s'engagent à animer, sur base d'une méthodologie participative propre à l'Éducation permanente, des activités de groupe en fonction de leurs attentes et de leurs besoins. Le groupe est composé de citoyens participant de manière volontaire et compte un minimum de 6 personnes.

Les animations ont pour objectif de favoriser et de développer¹ :

- Une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société,
- Des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation,
- Des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

D'un commun accord entre les parties, il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

Les deux associations s'engagent à collaborer afin de mener à bien le projet suivant : **Ateliers d'éducation permanente autour des questions de parentalité.**

Article 2 :

Cette convention est établie pour la période entre le 01/01/2023 et 31/12/2023, et est reconductible. Le renouvellement fera alors l'objet d'un avenant spécifique précisant uniquement ces modalités.

Ce projet porte sur 11 ateliers de 3 heures et de la participation à la journée de fin d'année. Dans le cas où cela s'avère impossible (congés, maladie, ...), les dates seront arrêtées de commun accord.

¹ Article 1- § 2 du Décret relatif au développement de l'action d'Éducation permanente dans le champ de la vie associative – 14-11-2018

Article 3 :

Dans le dossier d'activités destiné à l'inspection de la Fédération Wallonie-Bruxelles relatif au développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative et subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, les partenaires s'entendent sur la répartition des heures valorisables en Éducation permanente de la manière suivante :

- Octroi de 100 % des heures prestées pour chacune des associations reconnues en Education permanente, conformément à l'article 3.- § 3 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté Française relatif au développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative.
 - *L'animateur.trice de l'asbl partenaire « Gaffi » co-animera les ateliers principalement parce qu'il.elle sera en charge de la gestion logistique de celui-ci mais aussi parce qu'il.elle accompagnera le groupe dans les réflexions entre chaque séance et renforcera l'acquisition des concepts clefs pour pouvoir développer mieux encore les réflexions menées collectivement. Aussi c'est elle.lui qui co-crèera les outils proposés et les déroulés d'ateliers par l'animateur.trice du cpcp afin qu'ils correspondent au niveau de français et de compréhension/réflexion des participants.*
 - *L'animateur.trice du cpcp construira le processus global des ateliers ainsi que les contenus. C'est elle.lui qui proposera des outils (adaptables) et qui leadera principalement les rencontres.*

Article 4 :

Dans le cadre de la communication à destination du grand public, le partenaire s'engage à mentionner clairement le CPCP en apposant son logo sur tous les supports et canaux de diffusion destinés à la promotion des activités organisées en partenariat et les produits issus de la collaboration.

Article 5 :

Il est expressément convenu que le présent accord ne crée en aucun cas, à la charge de l'une ou l'autre des parties, un engagement juridique autre que l'engagement de collaboration prévu à l'article premier. Chacune des parties peut résilier unilatéralement la convention en cas de manquement total ou partiel de l'autre partie à ses obligations contractuelles.

La résiliation peut intervenir sans formalité judiciaire, par l'envoi d'un courrier à la partie défaillante en recommandé, mentionnant les raisons de la décision et sans préjudice de la réclamation d'une indemnité. Les heures qui auraient déjà été réalisées en Éducation permanente à la date de la rupture de la convention seront réparties selon les prescrits de l'article 3 de la présente convention.

La présente convention respecte la liberté d'action et d'autonomie de chaque association y prenant part.

Article 6 :

Les coûts afférents à la réalisation de ce projet seront répartis de commun accord et feront, si nécessaire, l'objet d'un avenant à la présente convention.

Calendrier des animations (GAFFI asbl – CPCP asbl) / Convention 2023

02/02/2023	3h
16/02/2023	3h
09/03/2023	3h
13/04/2023	3h
27/04/2023	3h
01/06/2023	3h
15/06/2023	3h
22/06/2023	1h
13/10/2023	3h
17/11/2023	3h
01/12/2023	3h
08/12/2023	3h

Soit 12 séances de 31 heures

Article 7 :

Les personnes de contact, responsables du projet, sont Maïa KAISS pour le CPCP et Valérie Legrand pour le GAFFI.

Fait à Bruxelles, en deux exemplaires, chaque partie reconnaissant avoir reçu un exemplaire original.

Lu et approuvé



Marie-Sarah Delefosse

Directrice

(Précédé de la mention « lu et approuvé »)

Lu et approuvé



Yaël Wischnevsky

Directrice

(Précédé de la mention « lu et approuvé »)

CONVENTION DE COLLABORATION

Dans le cadre de l'Éducation permanente

La présente convention est établie entre :

Le **Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation** ASBL, en abrégé CPCP, N° d'entreprise 0409.117.690, dont le siège social est établi au numéro 50/6, Avenue des Arts à 1000 Bruxelles, valablement représenté par Madame Delefosse Marie-Sarah, agissant en qualité de Directrice,

Et le **GAFFI**, dont le siège social est établi rue de la Fraternité, 7 à 1030 Schaerbeek, valablement représenté par Madame Wischnevsky Yaël, agissant en qualité de Directrice,

Le pôle Éducation permanente du CPCP accompagne, sur le terrain et dans leur propre contexte de vie, divers publics adultes (18 ans et +) en situation de fragilité, de précarité, voire d'exclusion, et confrontés à des inégalités de nature sociale et/ou économique.

La mission du pôle consiste à identifier et mettre en œuvre avec ces publics les clés susceptibles de les amener à une meilleure compréhension des mécanismes qui régissent la société, pour leur permettre de s'exprimer et de s'investir en conscience, en qualité de citoyens actifs, dans divers projets porteurs d'égalité et de solidarité en leur garantissant la liberté d'expression.

Les collaborateurs du pôle s'engagent à animer, sur base d'une méthodologie participative propre à l'Éducation permanente, des activités de groupe en fonction de leurs attentes et de leurs besoins. Le groupe est composé de citoyens participant de manière volontaire et compte un minimum de 6 personnes.

Les animations ont pour objectif de favoriser et de développer¹ :

- Une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société,
- Des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation,
- Des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

D'un commun accord entre les parties, il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

Les deux associations s'engagent à collaborer afin de mener à bien le projet suivant : **Ateliers d'éducation permanente autour de la citoyenneté et des possibilités/responsabilité de prendre place dans le monde de demain.**

Article 2 :

Cette convention est établie pour la période entre le 01/01/2023 et 31/12/2023, et est reconductible. Le renouvellement fera alors l'objet d'un avenant spécifique précisant uniquement ces modalités.

Ce projet porte sur 9 ateliers de 2 ou 3 heures et de la participation à la journée de fin d'année (juin 2023). Dans le cas où cela s'avère impossible (congrés, maladie, ...), les dates seront arrêtées de commun accord.

¹ Article 1- § 2 du Décret relatif au développement de l'action d'Éducation permanente dans le champ de la vie associative – 14-11-2018

Article 3 :

Dans le dossier d'activités destiné à l'inspection de la Fédération Wallonie-Bruxelles relatif au développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative et subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, les partenaires s'entendent sur la répartition des heures valorisables en Éducation permanente de la manière suivante :

- Octroi de 100 % des heures prestées pour chacune des associations reconnues en Education permanente, conformément à l'article 3.- § 3 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté Française relatif au développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative.
 - *L'animateur.trice de l'asbl partenaire « Gaffi » co-animera les ateliers principalement parce qu'il.elle sera en charge de la gestion logistique de celui-ci mais aussi parce qu'il.elle accompagnera le groupe dans les réflexions entre chaque séance et renforcera l'acquisition des concepts clefs pour pouvoir développer mieux encore les réflexions menées collectivement. Aussi c'est elle.lui qui co-créera les outils proposés et les déroulés d'ateliers par l'animateur.trice du cpcp afin qu'ils correspondent au niveau de français et de compréhension/réflexion des participants.*
 - *L'animateur.trice du cpcp construira le processus global des ateliers ainsi que les contenus. C'est elle.lui qui proposera des outils (adaptables) et qui leadera principalement les rencontres.*

Article 4 :

Dans le cadre de la communication à destination du grand public, le partenaire s'engage à mentionner clairement le CPCP en apposant son logo sur tous les supports et canaux de diffusion destinés à la promotion des activités organisées en partenariat et les produits issus de la collaboration.

Article 5 :

Il est expressément convenu que le présent accord ne crée en aucun cas, à la charge de l'une ou l'autre des parties, un engagement juridique autre que l'engagement de collaboration prévu à l'article premier. Chacune des parties peut résilier unilatéralement la convention en cas de manquement total ou partiel de l'autre partie à ses obligations contractuelles.

La résiliation peut intervenir sans formalité judiciaire, par l'envoi d'un courrier à la partie défaillante en recommandé, mentionnant les raisons de la décision et sans préjudice de la réclamation d'une indemnité. Les heures qui auraient déjà été réalisées en Éducation permanente à la date de la rupture de la convention seront réparties selon les prescrits de l'article 3 de la présente convention.

La présente convention respecte la liberté d'action et d'autonomie de chaque association y prenant part.

Article 6 :

Les coûts afférents à la réalisation de ce projet seront répartis de commun accord et feront, si nécessaire, l'objet d'un avenant à la présente convention.

Article 7 :

Les personnes de contact, responsables du projet, sont Maïa KAISS pour le CPCP et Valérie Legrand pour le GAFFI.

Fait à Bruxelles, en deux exemplaires, chaque partie reconnaissant avoir reçu un exemplaire original.

Lu et approuvé

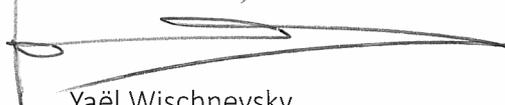


Marie-Sarah Delefosse

Directrice

(Précédé de la mention « lu et approuvé »)

Lu et approuvé



Yaël Wischnevsky

Directrice

(Précédé de la mention « lu et approuvé »)

Calendrier des animations (GAFFI asbl – CPCP asbl) / Convention 2023

17/01/2023	3h	animation « En lutte »
18/01/2023	3h	animation « En lutte »
09/02/2023	2h	comité participatif
13/03/2023	2h	comité participatif
26/04/2023	3h	comité participatif
25/05/2023	3h	comité participatif
05/06/2023	2h	comité participatif
22/06/2023	1h	présentation du projet (démarches et thématiques abordées)
14/11/2023	2h	comité participatif
11/12/2023	2h	comité participatif

Soit 10 séances pour un total de 23h

CONVENTION DE COLLABORATION

Dans le cadre de l'Éducation permanente

La présente convention est établie entre :

Le **Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation** ASBL, en abrégé CPCP, N° d'entreprise 0409.117.690, dont le siège social est établi au numéro 50/6, Avenue des Arts à 1000 Bruxelles, valablement représenté par Madame Marie-Sarah Delefosse, agissant en qualité de Directrice générale,

Et le **Piment**, dont le siège social est établi à Rue de la Colonne 56, 1080 Molenbeek-Saint-Jean, valablement représenté par Gbahi Kouakou, agissant en qualité de Directeur.

Le pôle Éducation permanente du CPCP accompagne, sur le terrain et dans leur propre contexte de vie, divers publics adultes (18 ans et +) en situation de fragilité, de précarité, voire d'exclusion, et confrontés à des inégalités de nature sociale et/ou économique.

La mission du pôle consiste à identifier et mettre en œuvre avec ces publics les clés susceptibles de les amener à une meilleure compréhension des mécanismes qui régissent la société, pour leur permettre de s'exprimer et de s'investir en conscience, en qualité de citoyens actifs, dans divers projets porteurs d'égalité et de solidarité en leur garantissant la liberté d'expression.

Les collaborateurs du pôle s'engagent à animer, sur base d'une méthodologie participative propre à l'Éducation permanente, des activités de groupe en fonction de leurs attentes et de leurs besoins. Le groupe est composé de citoyens participant de manière volontaire et compte un minimum de 6 personnes.

Les animations ont pour objectif de favoriser et de développer¹ :

- Une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société,
- Des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation,
- Des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

D'un commun accord entre les parties, il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

Les deux associations s'engagent à collaborer afin de mener à bien le projet suivant : **Ateliers d'éducation permanente autour de la question des médias, avec pour objectif une production médiatique.**

Article 2 :

Cette convention est établie pour la période entre le 02/12/2022 et le 30/06/2023, et est reconductible. Le renouvellement fera alors l'objet d'un avenant spécifique précisant uniquement ces modalités.

Ce projet porte sur 1 atelier de présentation du projet de 1 heure 30 et 10 ateliers de 3 heures, à

¹ Article 1- § 2 du Décret relatif au développement de l'action d'Éducation permanente dans le champ de la vie associative – 14-11-2018

raison d'une séance toutes les deux semaines. Dans le cas où cela s'avère impossible (congés, maladie, ...), les dates seront arrêtées de commun accord.

Article 3 :

Dans le dossier d'activités destiné à l'inspection de la Fédération Wallonie-Bruxelles relatif au développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative et subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, les partenaires s'entendent sur la répartition des heures valorisables en Éducation permanente de la manière suivante :

- Octroi de 100 % des heures prestées pour chacune des associations reconnues en Education permanente, conformément à l'article 3. - § 3 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté Française relatif au développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative.

Article 4 :

Dans le cadre de la communication à destination du grand public, le partenaire s'engage à mentionner clairement le CPCP en apposant son logo sur tous les supports et canaux de diffusion destinés à la promotion des activités organisées en partenariat et les produits issus de la collaboration.

Article 5 :

Il est expressément convenu que le présent accord ne crée en aucun cas, à la charge de l'une ou l'autre des parties, un engagement juridique autre que l'engagement de collaboration prévu à l'article premier. Chacune des parties peut résilier unilatéralement la convention en cas de manquement total ou partiel de l'autre partie à ses obligations contractuelles.

La résiliation peut intervenir sans formalité judiciaire, par l'envoi d'un courrier à la partie défaillante en recommandé, mentionnant les raisons de la décision et sans préjudice de la réclamation d'une indemnité. Les heures qui auraient déjà été réalisées en Éducation permanente à la date de la rupture de la convention seront réparties selon les prescrits de l'article 3 de la présente convention.

La présente convention respecte la liberté d'action et d'autonomie de chaque association y prenant part.

Article 6 :

Les coûts afférents à la réalisation de ce projet seront répartis de commun accord et feront, si nécessaire, l'objet d'un avenant à la présente convention.

Article 7 :

Les personnes de contact, responsables du projet, sont Roxane LEJEUNE pour le CPCP et Victoria DEBARRE pour Le Piment.

Fait à Bruxelles, en deux exemplaires, chaque partie reconnaissant avoir reçu un exemplaire original.

Marie-Sarah Delefosse
Directrice générale
(Précédé de la mention « lu et approuvé »)

lu et approuvé


.....
.....
(Précédé de la mention « lu et approuvé »)


A.S.B.L. LE PIMENT
Rue de la Colonne, 56
1080 BRUXELLES
TEL. 02/218.33.79 - 02/210.27.20
Coordinateur Général

Calendrier des animations (Le Piment asbl - CPCP asbl)/ Convention 2022-2023

Vendredi 02/12/2023	de 13h à 14h30
Vendredi 20/01/2023	de 13h30 à 16h30
Vendredi 03/02/2023	de 13h30 à 16h30
Vendredi 17/02/2023	de 13h30 à 16h30
Vendredi 10/03/2023	de 13h30 à 16h30
Vendredi 24/03/2023	de 13h30 à 16h30
Vendredi 07/04/2023	de 13h30 à 16h30
Vendredi 21/04/2023	de 13h30 à 16h30
Vendredi 26/05/2023	de 13h30 à 16h30
Vendredi 02/06/2023	de 13h30 à 16h30
Vendredi 16/06/2023	de 13h30 à 16h30

AMORTISSEMENTS

amortissement terminé

AMORTISSEMENTS

															Achats		
Date	N° fact.	Libellé		Mvt 2016	Annul. 16	Fin 16	Mvt 17	Annul. 17	Fin 17	Mvt 18	Fin 18	Mvt 19	Fin 19	Mvt 20	Annulation	Fin 20	Mvt 2021
09-sept-16	198	9 sièges bureaux Bxl	2 461,75 €	2 461,75 €		2 461,75 €			2 461,75 €		2 461,75 €		2 461,75 €			2 461,75 €	
22-sept-16	202	2 sièges Mons -> 0	533,61 €	533,61 €		533,61 €			533,61 €		533,61 €		533,61 €			533,61 €	
26-sept-16	203	3 sièges Liege-> BXL	800,42 €	800,42 €		800,42 €			800,42 €		800,42 €		800,42 €			800,42 €	
22-déc-20	364	2 machines à café et 1 micro-onde	898,00 €						- €		- €		- €	898,00 €		898,00 €	
						- €			- €		- €		- €			- €	
						- €			- €		- €		- €			- €	
TOTAL MOBILIER			4 693,78 €	3 795,78 €	- €	3 795,78 €	- €	- €	3 795,78 €	- €	3 795,78 €	- €	3 795,78 €	898,00 €	- €	4 693,78 €	- €
			Valeur achat														
11-janv-17	3	1 Lifebook A555	607,00 €			607,00 €			607,00 €		607,00 €		607,00 €			607,00 €	
02-oct-17	195	1 portable Dell JJ Tschombé	1 083,57 €			1 083,57 €			1 083,57 €		1 083,57 €		1 083,57 €			1 083,57 €	
07-juin-18	128	6 portables F. LB A357 -> reste 3	4 890,26 €													4 890,26 €	
22-nov-18	275	3 portables A357	2 467,27 €							4 890,26 €	4 890,26 €		4 890,26 €			2 467,27 €	
15-mars-19	60	2 portables V330 Lenovo -> 0	1 352,78 €									1 352,78 €	1 352,78 €			1 352,78 €	
18-oct-19	197	5 portables Acer -> reste 1	621,11 €									621,11 €	621,11 €			621,11 €	
20-nov-19	240	5 portables Think Pad Lenovo	3 769,03 €									3 769,03 €	3 769,03 €			3 769,03 €	
	via AS OD10	3 portables V330	2 029,17 €									2 029,17 €	2 029,17 €			2 029,17 €	
27-janv-20	17	5 portables V130 Lenovo	3 614,57 €										- €	3 614,57 €		3 614,57 €	
01-sept-20	222	5 Lifebook F A359	3 552,02 €											3 552,02 €		3 552,02 €	
21-sept-20	249	Kit éclairage et émetteur	818,64 €											818,64 €		818,64 €	
21-sept-20	250	Appareil photo Sony Alpha 6400	896,98 €											896,98 €		896,98 €	
24-sept-20	262	60 Oreillettes filaire -> 0	229,20 €											229,20 €		229,20 €	
24-sept-20	263	Kits smartphone	466,35 €											- €	466,35 €	466,35 €	
24-sept-20	264	Logitech videoconférence	1 498,00 €											1 498,00 €		1 498,00 €	
24-sept-20	265	4 microcravates	220,00 €											220,00 €		220,00 €	
22-mars-21	71	1 portable HP 15 fq 2024nb	649,00 €													- €	649,00 €
12-avr-21	72	2 portables HP 15 fq 2024nb	1 298,00 €													- €	1 298,00 €
30-avr-21	90	6 portables HP 15s-fq2024nb	3 894,00 €													- €	3 894,00 €
31-mai-21	154	Digitec installation Bruxelles	3 317,22 €													- €	3 317,22 €
08-janv-21	174	ordinateur HP Lanotte ->0	599,00 €													- €	599,00 €
21-juin-21	19	Digitec installation Namur	2 595,45 €													- €	2 595,45 €
08-sept-21	237	4 HP 15s-fq2024nb	2 396,00 €													- €	2 396,00 €
17-sept-21	284	Vidéoprojecteur Benq	339,00 €													- €	339,00 €
01-oct-21	319	Déshuméficateur CAD LLN	522,00 €													- €	522,00 €
24-févr-22	43	4 portables HP	- €													- €	
15-juil-22	195	1 PC fixe Pavillon HP	- €													- €	
15-juil-22	195	3 portables HP	- €													- €	
25-janv-23	21	2 HP Pavillon - Coolblue 18712864	1 398,00 €													- €	
31-janv-23	29	Tour ordinateur Lenovo Idea Centre	701,00 €													- €	
09-mai-23	148	1 NAS - Synology DS923 - Coolblue	1 139,00 €													- €	
26-juil-23	267	3 HP Pavillon 15eg2009 nb - Coolblue	1 947,00 €													- €	
																- €	
																- €	
																- €	
TOTAL MATERIEL INFORMATIQUE			48 910,62 €	- €	- €	- €	1 690,57 €	- €	1 690,57 €	7 357,53 €	9 048,10 €	7 772,09 €	16 820,19 €	#####	- €	28 115,95 €	15 609,67 €
			55 971,95														
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				3 795,78 €	- €	3 795,78 €	1 690,57 €	- €	5 486,35 €	7 357,53 €	#####	7 772,09 €	20 615,97 €	#####	- €	32 809,73 €	15 609,67 €
			7 061,33 €														
												#####	25 405,13 €				11 493,60 €

Amortiss

Annulation 21	Fin 21	Mvt 2022	Annulation 20	Fin 2022	Mvt 2023	Annulation 2023	Fin 2023	Dot 2016	Annulation 2016	Fin 2016	Dot 2017	Annulation 2017	Fin 2017	Dot 18	Fin 18	Dot 19	Fin 19	Dot 20	
	2 461,75 €			2 461,75 €			2 461,75 €	492,35 €		492,35 €	492,35 €		984,70 €	492,35 €	1 477,05 €	492,35 €	1 969,40 €	492,35 €	
	533,61 €			533,61 €			533,61 €	106,72 €		106,72 €	106,72 €		213,44 €	106,72 €	320,16 €	106,72 €	426,88 €	106,73 €	
	800,42 €			800,42 €			800,42 €	160,08 €		160,08 €	160,08 €		320,16 €	160,08 €	480,24 €	160,08 €	640,32 €	160,10 €	
	898,00 €			898,00 €			898,00 €						- €		- €		- €		
	- €			- €			- €						- €		- €		- €		
	- €			- €			- €						- €		- €		- €		
- €	4 693,78 €							- €	759,15 €	- €	759,15 €	- €	1 518,30 €	759,15 €	2 277,45 €	759,15 €	3 036,60 €	759,18 €	
	607,00 €			607,00 €		- 607,00 €	- €			- €	202,33 €		202,33 €	202,33 €	404,66 €	202,34 €	607,00 €		
	1 083,57 €			1 083,57 €		- 1 083,57 €	- €			- €	361,19 €		361,19 €	361,19 €	722,38 €	361,19 €	1 083,57 €		
	4 890,26 €			4 890,26 €		- 4 890,26 €	- €							1 630,09 €	1 630,09 €	1 630,09 €	3 260,18 €	1 630,08 €	
	2 467,27 €			2 467,27 €		- 2 467,27 €	- €							822,42 €	822,42 €	822,42 €	1 644,84 €	822,43 €	
	1 352,78 €			1 352,78 €		- 1 352,78 €	- €									450,93 €	450,93 €	450,93 €	
	621,11 €			621,11 €		- 621,11 €	- €									207,04 €	207,04 €	207,04 €	
	3 769,03 €			3 769,03 €		- 3 769,03 €	- €									1 256,34 €	1 256,34 €	1 256,34 €	
	2 029,17 €			2 029,17 €		- 2 029,17 €	- €									676,39 €	676,39 €	676,39 €	
	3 614,57 €			3 614,57 €			3 614,57 €											1 204,86 €	
	3 552,02 €			3 552,02 €			3 552,02 €											1 184,01 €	
	818,64 €			818,64 €			818,64 €											272,88 €	
	896,98 €			896,98 €			896,98 €											298,99 €	
	229,20 €			229,20 €			229,20 €											76,40 €	
	466,35 €			466,35 €			466,35 €											155,45 €	
	1 498,00 €			1 498,00 €			1 498,00 €											499,33 €	
	220,00 €			220,00 €			220,00 €											73,33 €	
	649,00 €			649,00 €			649,00 €												
	1 298,00 €			1 298,00 €			1 298,00 €												
	3 894,00 €			3 894,00 €			3 894,00 €												
	3 317,22 €			3 317,22 €			3 317,22 €												
	599,00 €			599,00 €			599,00 €												
	2 595,45 €			2 595,45 €			2 595,45 €												
	2 396,00 €			2 396,00 €			2 396,00 €												
	339,00 €			339,00 €			339,00 €												
	522,00 €			522,00 €			522,00 €												
	- €	3 100,97 €		3 100,97 €			3 100,97 €												
	- €	829,00 €		829,00 €			829,00 €												
	- €	1 947,00 €		1 947,00 €			1 947,00 €												
	- €		1 398,00 €	1 398,00 €			1 398,00 €												
	- €		701,00 €	701,00 €			701,00 €												
	- €		1 139,00 €	1 139,00 €			1 139,00 €												
	- €		1 947,00 €	1 947,00 €			1 947,00 €												
	- €			- €			- €												
	- €			- €			- €												
	- €			- €			- €												
- €	43 725,62 €			49 602,59 €			37 967,40 €	- €	- €	- €	563,52 €	- €	563,52 €	3 016,03 €	3 579,55 €	5 606,74 €	9 186,29 €	8 808,46 €	
- €	48 419,40 €			49 602,59 €			37 967,40 €	- €	759,15 €	- €	759,15 €	1 322,67 €	- €	2 081,82 €	3 775,18 €	5 857,00 €	6 365,89 €	12 222,89 €	9 567,64 €

amments												
Annul. 20	Fin 20	Dot 21	Annulation 21	Fin 21	Dot 22	Annulation 22	Fin 22	Dot 23	Annulation 23	Fin 23		Valeur nette/solde à amortir
- €	2 461,75 €			2 461,75 €			2 461,75 €			2 461,75 €		- €
- €	533,61 €			533,61 €			533,61 €			533,61 €		- €
- €	800,42 €			800,42 €			800,42 €			800,42 €		- €
- €	- €	224,50 €		224,50 €	224,50 €		449,00 €	224,50 €		673,50 €		224,50 €
- €	- €			- €			- €			- €		- €
- €	- €			- €			- €			- €		- €
- €	- €			- €			- €			- €		- €
- €	3 795,78 €	224,50 €	- €	4 020,28 €	224,50 €	- €	4 244,78 €	224,50 €	- €	4 469,28 €	- €	224,50 €
- €	607,00 €			607,00 €			607,00 €		- 607,00 €	- €		- €
- €	1 083,57 €			1 083,57 €			1 083,57 €		- 1 083,57 €	- €		- €
- €	4 890,26 €			4 890,26 €			4 890,26 €		- 4 890,26 €	- €		- €
- €	2 467,27 €			2 467,27 €			2 467,27 €		- 2 467,27 €	- €		- €
- €	901,86 €	450,92 €		1 352,78 €			1 352,78 €		- 1 352,78 €	- €		- €
- €	414,08 €	207,03 €		621,11 €			621,11 €		- 621,11 €	- €		- €
- €	2 512,68 €	1 256,35 €		3 769,03 €			3 769,03 €		- 3 769,03 €	- €		- €
- €	1 352,78 €	676,39 €		2 029,17 €			2 029,17 €		- 2 029,17 €	- €		- €
- €	1 204,86 €	1 204,86 €		2 409,72 €	1 204,85 €		3 614,57 €			3 614,57 €		- €
- €	1 184,01 €	1 184,01 €		2 368,02 €	1 184,00 €		3 552,02 €			3 552,02 €		- €
- €	272,88 €	272,88 €		545,76 €	272,88 €		818,64 €			818,64 €		- €
- €	298,99 €	298,99 €		597,98 €	299,00 €		896,98 €			896,98 €		- €
- €	76,40 €	76,40 €		152,80 €	76,40 €		229,20 €			229,20 €		- €
- €	155,45 €	155,45 €		310,90 €	155,45 €		466,35 €			466,35 €		- €
- €	499,33 €	499,33 €		998,66 €	499,34 €		1 498,00 €			1 498,00 €		- €
- €	73,33 €	73,33 €		146,66 €	73,34 €		220,00 €			220,00 €		- €
- €	- €	216,33 €		216,33 €	216,33 €		432,66 €	216,34 €		649,00 €		- €
- €	- €	432,67 €		432,67 €	432,67 €		865,34 €	432,66 €		1 298,00 €		- €
- €	- €	1 298,00 €		1 298,00 €	1 298,00 €		2 596,00 €	1 298,00 €		3 894,00 €		- €
- €	- €	1 105,74 €		1 105,74 €	1 105,74 €		2 211,48 €	1 105,74 €		3 317,22 €		- €
- €	- €	199,67 €		199,67 €	199,67 €		399,34 €	199,66 €		599,00 €		- €
- €	- €	865,15 €		865,15 €	865,15 €		1 730,30 €	865,15 €		2 595,45 €		- €
- €	- €	798,67 €		798,67 €	798,67 €		1 597,34 €	798,66 €		2 396,00 €		- €
- €	- €	113,00 €		113,00 €	113,00 €		226,00 €	113,00 €		339,00 €		- €
- €	- €	174,00 €		174,00 €	174,00 €		348,00 €	174,00 €		522,00 €		- €
- €	- €	- €		- €	1 033,66 €		1 033,66 €	1 033,67 €		2 067,33 €		1 033,64 €
- €	- €	- €		- €	276,33 €		276,33 €	276,33 €		552,66 €		276,34 €
- €	- €	- €		- €	649,00 €		649,00 €	649,00 €		1 298,00 €		649,00 €
- €	- €	- €		- €	- €		- €	466,00 €		466,00 €		932,00 €
- €	- €	- €		- €	- €		- €	233,67 €		233,67 €		467,33 €
- €	- €	- €		- €	- €		- €	379,67 €		379,67 €		759,33 €
- €	- €	- €		- €	- €		- €	649,00 €		649,00 €		1 298,00 €
- €	- €	- €		- €	- €		- €	- €		- €		- €
- €	- €	- €		- €	- €		- €	- €		- €		- €
- €	- €	- €		- €	- €		- €	- €		- €		- €
- €	- €	- €		- €	- €		- €	- €		- €		- €
- €	17 994,75 €	11 559,17 €	- €	29 553,92 €	10 927,48 €	- €	40 481,40 €	7 861,88 €	- 16 820,19 €	32 551,75 €	- €	5 415,65 €
- €	21 790,53 €	11 783,67 €	- €	33 574,20 €	11 151,98 €	- €	44 726,18 €	8 086,38 €	- 16 820,19 €	37 021,03 €	- €	5 640,15 €

R

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

R

I. PRODUITS SUR ACTIVITES COURANTES (retrées financières)

R

A. Contributions publiques belges

A1. Communauté française

a. Subsidés Décret éducation permanente

b. Subsidés Centres d'archives privées -> CAD

c. Subvention Démocratie scolaire*

d. Subvention Promotion Interculturalité (PCI)*

A2. Région wallonne

a. Subsidés APE

b. Subvention ILI (parcours intégration primo-arrivants)*

B. Autres contributions

B1. Action Solidaire

B3. Fonds 4S

B4. FOD Justice

B5. Fondation ROI Baudouin

C. Recettes de formations, animations et visites

C1. Formations citoyennes

a. Contrat Bruxelles Formation

b. Appel à projet Semaine commerce équitable (ENABEL)

c. Haute Ecole Lucia De Brouckere

d. JAB - conventions payantes

e. Autres à définir

C3. Education permanente / Formation des EP & Publi

a. Etudes

e. Remboursements frais de déplacement EP

C4. Animation - Participation

C5. Divers

D. Produits divers

D1. Exonération PP

D2. Allocations diverses

D3. Divers

II. CHARGES SUR ACTIVITES COURANTES (dépenses)

A. Approvisionnements

A1. Fournitures de bureau

a. Programmes informatiques (601000)

b. Matériel informatique (601001)

c. Fournitures de bureau diverses (601099)

A2. Frais de cafetaria (café, eau...) (611900)

B. Services et biens divers

B1. Charges de bâtiments (loyers, électricité, nettoyage...)

a. Bruxelles

b. LLN

d. Namur

e. Réparation, entretien, déco (610105)

f. assurances incendie (610200)

g. contrat d'entretien

B2. Charges de fonctionnement administratif

a. Frais téléphoniques et internet

CPCP
Ajustement
budgétaire 10/23

CPCP
Budget 2024

2.483.223,59 €
2.333.761,59 €
673.288,74 €
583.288,74 €
40.000,00 €
25.000,00 €
25.000,00 €
1.660.472,85 €
1.602.872,85 €
57.600,00 €
57.350,00 €
- €
4.000,00 €
53.350,00 €
87.862,00 €
64.600,00 €
52.600,00 €
4.000,00 €
8.000,00 €
1.200,00 €
1.200,00 €
22.062,00 €
- €
4.250,00 €
4.000,00 €
- €
250,00 €
2.420.561,06 €
7.200,00 €
6.600,00 €
2.500,00 €
600,00 €
3.500,00 €
600,00 €
179.957,94 €
66.251,66 €
40.676,66 €
6.595,00 €
16.430,00 €
2.000,00 €
550,00 €
50.461,28 €
5.166,28 €

2.491.117,44 €
2.339.810,44 €
686.756,47 €
605.138,11 €
40.000,00 €
24.951,69 €
16.666,67 €
1.653.053,97 €
1.595.453,97 €
57.600,00 €
20.305,00 €
- €
5.650,00 €
- €
14.655,00 €
126.582,00 €
60.400,00 €
45.600,00 €
3.200,00 €
1.460,00 €
2.640,00 €
7.500,00 €
5.274,00 €
4.650,00 €
624,00 €
60.908,00 €
- €
4.420,00 €
4.160,00 €
- €
260,00 €
2.424.048,66 €
13.615,60 €
12.491,60 €
3.177,60 €
4.704,00 €
4.610,00 €
1.124,00 €
173.960,68 €
71.602,15 €
40.795,95 €
6.857,72 €
18.546,49 €
4.080,00 €
572,00 €
750,00 €
52.551,73 €
5.372,93 €

R	b. Affranchissement (611101)	500,00 €	520,00 €
R	c. Participation à des formations, colloques, documentation...	5.000,00 €	5.635,60 €
R	d. Honoraires, études et avocats	27.795,00 €	28.543,20 €
R	e. Frais de déplacement et de représentation	4.500,00 €	4.680,00 €
R	f. Location et réparation de matériel	3.750,00 €	3.900,00 €
R	g. Fleurs, cadeaux, dons, cotisation (643100)	2.500,00 €	2.600,00 €
R	h. RC Management	1.250,00 €	1.300,00 €
R	B3. Charges de publications	5.615,00 €	12.040,80 €
R	B4. Charges d'animations (ateliers, salons, livres...)	57.630,00 €	37.766,00 €
R	C. Charges de personnel	1.961.403,12 €	2.224.472,37 €
R	C1. Rémunération et charges salariales	1.880.093,02 €	2.165.892,99 €
R	a. Rémunérations, primes & pécules	1.880.093,02 €	2.165.892,99 €
R	Rémunérations (620200)	1.533.662,04 €	1.693.901,39 €
R	Pécules (simple, double & sortie) (620210)	100.297,51 €	131.968,47 €
R	Prime fin année (620220)	81.168,89 €	87.780,00 €
R	Onss (621200)	164.964,58 €	231.422,13 €
R	Provision Pécule vacances (625200)	- €	20.821,00 €
R	C2. Déplacements domicile travail	23.000,00 €	17.730,38 €
R	C3. Frais divers	24.460,10 €	18.125,00 €
R	a. Frais forfaitaires télétravail, chèques cadeaux et déplacements voiture	17.560,10 €	9.225,00 €
R	b. Autres frais réels et transport en commun	6.900,00 €	8.900,00 €
R	C4. Médecine du travail	2.700,00 €	2.808,00 €
R	C5. Assurances	19.150,00 €	19.916,00 €
R	a. Assurance-loi (623001)	16.800,00 €	17.472,00 €
R	b. RC	2.350,00 €	2.444,00 €
R	C6. Provisions pécules de vacances		
R	D. Amortissements	12.000,00 €	12.000,00 €
R	E. Provisions pour risques et charges	260.000,00 €	- €
R	F. Autres charges d'exploitations	- €	- €
R	III. RÉSULTAT COURANT AVANT RÉSULTAT FINANCIER	62.662,53 €	67.068,79 €
R	IV. PRODUITS FINANCIERS (intérêts bancaires)	10.000,00 €	10.400,00 €
R	V. CHARGES FINANCIÈRES (tenue des comptes)	400,00 €	416,00 €
R	VI. RÉSULTAT COURANT APRÈS RÉSULTAT FINANCIER	72.262,53 €	77.052,79 €
R	VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS	389.496,06 €	- €
R	VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES	23.640,00 €	- €
R	IX. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (+) (-)	- 3.000,00 €	- 3.120,00 €
R	X. RÉSULTAT DE L'EXERCICE	435.118,59 €	73.932,79 €

COMPTES ANNUELS 2023

N° BCE : NA 000.000.000

Date : 24/06/2024 17:14 Page 1

	Rubr.	Exercice courant	Exercice précédent
<u>1. BILAN APRES REPARTITION</u>			
<u>ACTIF</u>			
<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>			
	<u>20/28</u>	<u>5 640,15</u>	<u>9 570,19</u>
I. Frais d'établissement	20	0,00	0,00
II. Immobilisations incorporelles (ann. I, A)	21	0,00	0,00
III. Immobilisations corporelles (ann. I, B)	22/27	5 640,15	9 570,19
A. Terrains et constructions	22	0,00	0,00
B. Installations, machines et outillages	23	5 415,65	9 121,19
230000 Matériel informatique		37 967,40	49 602,59
230009 Amo.actés sur Matériel informatique		-32 551,75	-40 481,40
C. Mobilier et matériel roulant	24	224,50	449,00
240000 Mob et mat.bureau		4 693,78	4 693,78
240009 Amo.s/mob&mat bureau		-4 469,28	-4 244,78
D. Location-financement et droits similaires	25	0,00	0,00
E. Autres immobilisations corporelles	26	0,00	0,00
F. Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés	27	0,00	0,00
IV. Immobilisations financières (ann. I, C et II)	28	0,00	0,00
<u>ACTIFS CIRCULANTS</u>			
	<u>29/58</u>	<u>981 628,90</u>	<u>280 376,53</u>
V. Créances à plus d'un an	29	0,00	0,00
A. Créances commerciales	290	0,00	0,00
B. Autres créances	291	0,00	0,00
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	0,00	0,00
A. Stocks	30/36	0,00	0,00
B. Commandes en cours d'exécution	37	0,00	0,00
VII. Créances à un an au plus	40/41	58 077,89	200 357,46
A. Créances commerciales	40	58 077,89	200 357,46
400000 Collectif clients		2 284,66	114 919,18
401000 Effets à recevoir		26 323,58	61 775,79
401001 Provisions ONSS		29 469,65	23 662,49
B. Autres créances	41	0,00	0,00
VIII. Placements de trésorerie (ann. II)	50/53	752 011,30	52 001,80
532001 ING placement à terme		750 000,00	0,00
532010 Ing BE67 3101 6586 0487-003-0-084		0,00	50 000,00
532012 Garantie locative BE46 3636 2082 8736 (N		2 011,30	2 001,80
IX. Valeurs disponibles	54/58	140 341,47	7 366,55
550000 Ing BE67 3101 6586 0487		139 075,16	5 592,52
550001 CCP		836,72	836,72
570000 Caisses-espèces		12,51	520,23
570001 Caisse Namur		417,08	417,08
X. Comptes de régularisation	490/1	31 198,24	20 650,72
490000 Charges à reporter		31 198,04	20 650,52
491000 Produits acquis		0,20	0,20
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	987 269,05	289 946,72

jl

COMPTES ANNUELS 2023

N° BCE : NA 000.000.000

Date : 24/06/2024 17:14 Page 2

	Rubr.	Exercice courant	Exercice précédent
<u>PASSIF</u>			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
	10/15	386 528,99	2 832,75
I. Capital (ann. III)	10	0,00	0,00
A. Capital souscrit	100	0,00	0,00
B. Capital non appelé	101	0,00	0,00
II. Prime d'émission	11	0,00	0,00
III. Plus-values de réévaluation	12	0,00	0,00
IV. Réserves	13	0,00	0,00
A. Réserve légale	130	0,00	0,00
B. Réserves indisponibles		0,00	0,00
1. Pour actions propres	1310	0,00	0,00
2. Autres	1311	0,00	0,00
C. Réserves immunisées	132	0,00	0,00
D. Réserves disponibles	133	0,00	0,00
V. Bénéfice reporté	140	2 832,75	2 658,50
140000 Résultat reporté		2 832,75	2 658,50
Résultat provisoire de l'exercice en cours		383 696,24	174,25
VI. Subsidés en capital	15	0,00	0,00
<u>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</u>			
	16	222 000,00	0,00
VII. A. Provisions pour risques & charges (ann. IV)	160/5	222 000,00	0,00
VII. B. Impôts différés	168	0,00	0,00
<u>DETTES</u>			
	17/49	378 740,06	287 113,97
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. V)	17	0,00	0,00
A. Dettes financières	170/4	0,00	0,00
1. Etablissements de crédit, dettes de loc. fin. et assimilées	172/3	0,00	0,00
2. Autres emprunts	174/0	0,00	0,00
B. Dettes commerciales	175	0,00	0,00
C. Acomptes reçus sur commandes	176	0,00	0,00
D. Autres dettes	178/9	0,00	0,00
IX. Dettes à un an au plus	42/48	362 542,26	259 165,69
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	0,00	0,00
B. Dettes financières	43	0,00	0,00
1. Etablissements de crédit	430/8	0,00	0,00
2. Autres emprunts	439	0,00	0,00
C. Dettes commerciales	44	38 597,27	32 336,17
1. Fournisseurs	440/4	38 597,27	32 336,17
		34 672,73	20 658,01
440000 Collectif fournisseurs		34 672,73	20 658,01
		3 924,54	11 678,16
444000 Factures à recevoir		3 924,54	11 678,16
2. Effets à payer	441	0,00	0,00
D. Acomptes reçus sur commandes	46	0,00	0,00
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	262 951,32	224 929,52
1. Impôts	450/3	2 875,07	0,00
450103 MICHOTTE Catherine		0,02	0,00
452000 Impôts et taxes à payer		2 875,05	0,00
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	260 076,25	224 929,52
454000 Office nationale de la sécurité sociale		567,49	0,00
455215 GHUYSEN Stéphanie		-54,00	0,00
456000 Pécules de vacances		259 562,76	224 929,52
F. Autres dettes	47/48	60 993,67	1 900,00
489000 Autres dettes diverses		60 993,67	1 900,00
X. Comptes de régularisation	492/3	16 197,80	27 948,28
492000 Charges à imputer		31,13	31,28
493000 Produits à reporter		16 166,67	27 917,00



COMPTES ANNUELS 2023

N° BCE : NA 000.000.000

Date : 24/06/2024 17:14 Page 3

	Rubr.	Exercice courant	Exercice précédent
TOTAL DU PASSIF	10/49	987 269,05	289 946,72


jl

COMPTES ANNUELS 2023

N° BCE : NA 000.000.000

Date : 24/06/2024 17:14 Page 4

	Rubr.	Exercice courant	Exercice précédent
<u>2. COMPTE DE RESULTATS</u>			
I. Produits et charges d'exploitation			
Chiffre d'affaires	70	2 584 281,04	1 918 833,81
701010 Formations		65 835,17	124 370,81
701011 Education permanentes		1 031,73	84,00
701012 Animations		15 380,58	0,00
737100 Subsidés fédéraux		53 349,23	0,00
737200 Subsidés communautaires		453 599,08	615 169,45
737300 Subsidés régionaux		1 981 696,85	1 164 450,06
737600 autres subsidés		8 712,50	10 560,00
740900 Exonérations préc. prof. à payer		4 348,50	4 016,93
743002 Affranchissement		263,00	6,90
743005 Remb. Frais divers		64,40	175,66
Approv., marchandises, services et biens divers	60/61	-191 010,34	-108 890,55
601000 Programmes informatiques		-3 049,19	-971,85
601001 Matériel informatique		-599,52	-188,30
601099 Fournitures de bureau diverses		-4 290,47	-2 391,76
610020 Location immeuble		-47 899,18	-43 946,96
610030 Charges locatives		-12 241,18	-13 062,53
610100 Contrats d'entretien		0,00	-77,22
610105 Réparation-Entretien-Décoration		-1 732,87	-1 422,69
610200 Assurances incendies		-524,08	-512,35
611000 Téléphonie		-2 549,75	-1 921,78
611101 Frais postaux		-751,48	-415,86
611102 Internet		-2 681,08	-2 631,12
611201 Documentations		-318,48	-966,46
611202 Colloques		-1 460,25	-4 681,32
611300 Fleurs		-60,00	0,00
611402 Assurance Responsabilité Civile		-1 985,48	0,00
611404 Assurance Administrateur		-1 173,76	0,00
611500 Copieurs		-2 467,26	-1 929,49
611502 Voitures court terme		0,00	-213,27
611521 Informatique		0,00	-1 260,91
611600 Secrétariat social		-14 130,92	-11 396,38
611601 Réviseur-Comptable		-9 337,27	0,00
611603 Etudes, consultances		0,00	-1 087,30
611800 Frais de transports		-10 210,44	-4 490,28
611801 Frais de représentation		0,00	-168,60
611900 Frais de mess divers		-949,96	-1 111,75
612099 Publications écrites diverses		-2 212,33	-1 768,03
612500 Publication Moniteur		-314,84	0,00
613199 Publications télévisées diverses		-41 400,19	0,00
613300 Sites Web		-131,68	-716,43
613310 Médias sociaux		-89,76	-70,00
613400 Insertions presses		-4 416,50	-726,00
614120 Manifestations "EP"		-1 994,08	-274,67
614121 Manifestations" Animations"		-2 761,12	-116,40
614122 Manifestations "Formations"		-18 644,77	-9 866,44
614199 Réunions diverses		-605,23	-504,40
614200 Fournitures de promotions diverses		-27,22	0,00
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	2 393 270,70	1 809 943,26
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. VI,2)	62	-1 974 364,93	-1 786 713,25
620200 Appointements imposable Employé		-1 401 188,82	-1 267 097,39
620210 Pécule de vacances Employé		-240 211,52	-249 635,47
620220 Prime de fin d'année Employé		-76 742,43	-72 600,25
621200 ONSS patronale Employé		-154 156,18	-157 002,12

jl

COMPTES ANNUELS 2023

N° BCE : NA 000.000.000

Date : 24/06/2024 17:14 Page 5

	Rubr.	Exercice courant	Exercice précédent
623001 Assurance légale employé		-15 124,40	-16 541,06
623100 Frais divers		-15 118,28	-13 123,67
623130 Frais de déplacement		-12 479,67	-8 084,28
623150 Frais réel et forfaitaire		0,00	-2 535,93
623500 Médecine du travail		-2 767,26	-2 097,01
623510 Convention SNCB		-10 651,40	-10 887,15
623550 Ecochèque		-8 926,00	0,00
623560 Chèque cadeau		-1 880,00	-1 855,00
623570 Outplacement		-485,73	0,00
625200 Provision pécule de vacances Employé		-34 633,24	0,00
625210 Reprise de provision pécule de vacances		0,00	14 746,08
D. Amortissements, réductions de valeur sur immobilisation	630	-9 115,04	-11 151,98
630200 Dotations aux amort. sur immo. corporell		-9 115,04	-11 151,98
E. Réductions de valeur sur stock, commandes en cours	631/4	0,00	0,00
F. Provisions pour risques et charges	635/7	0,00	0,00
G. Autres charges d'exploitation	640/8	-11 087,69	-12 029,96
640000 Précompte immobilier		-7 420,16	-4 280,26
640200 Taxe s/force motrice		0,00	-76,70
640300 Taxes prov.et cummunales		-3 018,38	0,00
643100 Dons-cotisations		-649,15	-7 673,00
H. Charges d'exploit. à l'actif pour frais de restructuration	649	0,00	0,00
Bénéfice d'exploitation	70/64	398 703,04	48,07
701010 Formations		65 835,17	124 370,81
701011 Education permanentes		1 031,73	84,00
701012 Animations		15 380,58	0,00
737100 Subsidés fédéraux		53 349,23	0,00
737200 Subsidés communautaires		453 599,08	615 169,45
737300 Subsidés régionaux		1 981 696,85	1 164 450,06
737600 autres subsidés		8 712,50	10 560,00
740900 Exonérations préc. prof. à payer		4 348,50	4 016,93
743002 Affranchissement		263,00	6,90
743005 Remb. Frais divers		64,40	175,66
601000 Programmes informatiques		-3 049,19	-971,85
601001 Matériel informatique		-599,52	-188,30
601099 Fournitures de bureau diverses		-4 290,47	-2 391,76
610020 Location immeuble		-47 899,18	-43 946,96
610030 Charges locatives		-12 241,18	-13 062,53
610100 Contrats d'entretien		0,00	-77,22
610105 Réparation-Entretien-Décoration		-1 732,87	-1 422,69
610200 Assurances incendies		-524,08	-512,35
611000 Téléphonie		-2 549,75	-1 921,78
611101 Frais postaux		-751,48	-415,86
611102 Internet		-2 681,08	-2 631,12
611201 Documentations		-318,48	-966,46
611202 Colloques		-1 460,25	-4 681,32
611300 Fleurs		-60,00	0,00
611402 Assurance Responsabilité Civile		-1 985,48	0,00
611404 Assurance Administrateur		-1 173,76	0,00
611500 Copieurs		-2 467,26	-1 929,49
611502 Voitures court terme		0,00	-213,27
611521 Informatique		0,00	-1 260,91
611600 Secrétariat social		-14 130,92	-11 396,38
611601 Réviseur-Comptable		-9 337,27	0,00
611603 Etudes, consultances		0,00	-1 087,30
611800 Frais de transports		-10 210,44	-4 490,28
611801 Frais de représentation		0,00	-168,60
611900 Frais de mess divers		-949,96	-1 111,75

COMPTES ANNUELS 2023

N° BCE : NA 000.000.000

Date : 24/06/2024 17:14 Page 6

	Rubr.	Exercice courant	Exercice précédent
612099 Publications écrites diverses		-2 212,33	-1 768,03
612500 Publication Moniteur		-314,84	0,00
613199 Publications télévisées diverses		-41 400,19	0,00
613300 Sites Web		-131,68	-716,43
613310 Médias sociaux		-89,76	-70,00
613400 Insertions presses		-4 416,50	-726,00
614120 Manifestations "EP"		-1 994,08	-274,67
614121 Manifestations" Animations"		-2 761,12	-116,40
614122 Manifestations "Formations"		-18 644,77	-9 866,44
614199 Réunions diverses		-605,23	-504,40
614200 Fournitures de promotions diverses		-27,22	0,00
620200 Appointements imposable Employé		-1 401 188,82	-1 267 097,39
620210 Pécule de vacances Employé		-240 211,52	-249 635,47
620220 Prime de fin d'année Employé		-76 742,43	-72 600,25
621200 ONSS patronale Employé		-154 156,18	-157 002,12
623001 Assurance légale employé		-15 124,40	-16 541,06
623100 Frais divers		-15 118,28	-13 123,67
623130 Frais de déplacement		-12 479,67	-8 084,28
623150 Frais réel et forfaitaire		0,00	-2 535,93
623500 Médecine du travail		-2 767,26	-2 097,01
623510 Convention SNCB		-10 651,40	-10 887,15
623550 Ecochèque		-8 926,00	0,00
623560 Chèque cadeau		-1 880,00	-1 855,00
623570 Outplacement		-485,73	0,00
625200 Provision pécule de vacances Employé		-34 633,24	0,00
625210 Reprise de provision pécule de vacances		0,00	14 746,08
630200 Dotations aux amort. sur immo. corporell		-9 115,04	-11 151,98
640000 Précompte immobilier		-7 420,16	-4 280,26
640200 Taxe s/force motrice		0,00	-76,70
640300 Taxes prov.et cummunales		-3 018,38	0,00
643100 Dons-cotisations		-649,15	-7 673,00
II. Produits financiers	75	12 971,80	2,32
Charges financières	65	-380,83	-455,33
Bénéfice courant avant impôts	70/65	411 294,01	0,00
Perte courante avant impôts	65/70	0,00	-404,94
III. Produits exceptionnels	76	0,00	579,54
Charges exceptionnelles	66	-23 707,90	0,00
Bénéfice de l'exercice avant impôts	70/66	387 586,11	174,60
III Bis. Prélèvements sur les impôts différés	780	0,00	0,00
Transferts aux impôts différés	680	0,00	0,00
IV. Impôts sur le résultat	67/77	-3 889,87	-0,35
Bénéfice de l'exercice	70/67	383 696,24	174,25
V. Prélèvements sur réserves immunisées	789	0,00	0,00
Transferts aux réserves immunisées	689	0,00	0,00
Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	383 696,24	174,25

jl

COMPTES ANNUELS 2023

N° BCE : NA 000.000.000

Date : 24/06/2024 17:14 Page 7

	Rubr.	Exercice courant	Exercice précédent
<u>AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS</u>			
A. BENEFICE OU PERTE A AFFECTER		383 696,24	174,25
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	383 696,24	174,25
B. PRELEVEMENTS SUR LES CAPITAUX PROPRES	791/2	0,00	0,00
C. AFFECTATIONS AUX CAPITAUX PROPRES	691/2	0,00	0,00
1. Au capital et à la prime d'émission	691	0,00	0,00
2. A la réserve légale	6920	0,00	0,00
3. Aux autres réserves	6921	0,00	0,00
D. RESULTAT A REPORTER		0,00	0,00
1. Bénéfice à reporter	693	0,00	0,00
2. Perte à reporter	793	0,00	0,00
E. INTERVENTION D'ASSOCIES DANS LA PERTE	794	0,00	0,00
F. BENEFICE A DISTRIBUER	694/6	0,00	0,00
1. Rémunération du capital	694	0,00	0,00
2. Administrateurs ou gérants	695	0,00	0,00
3. Autres allocataires	696	0,00	0,00
SOLDE RESTANT A AFFECTER		383 696,24	174,25

John Lewis

John Lewis
John Lewis (Jun 27, 2024 08:25 GMT+2)

CPCP - BNB (002)

Final Audit Report

2024-06-27

Created:	2024-06-26
By:	Clotilde Prost (communication@cpcp.be)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAGgD8c9I2Hxw_GlmbzSIZDMpxb2ywF0aY

"CPCP - BNB (002)" History

-  Document created by Clotilde Prost (communication@cpcp.be)
2024-06-26 - 4:01:42 PM GMT- IP address: 213.211.152.160
-  Document emailed to John Lewis (lewis@cpcp.be) for signature
2024-06-26 - 4:01:47 PM GMT
-  Email viewed by John Lewis (lewis@cpcp.be)
2024-06-26 - 6:29:21 PM GMT- IP address: 66.249.81.106
-  Document e-signed by John Lewis (lewis@cpcp.be)
Signature Date: 2024-06-27 - 6:25:30 AM GMT - Time Source: server- IP address: 91.179.41.90
-  Agreement completed.
2024-06-27 - 6:25:30 AM GMT

AXYLIUM AUDIT – LIEGE SRL
Rue Julien D'Andrimont, 33/62
B – 4000 Liège

+32 (0)4 252 26 43
liege-audit@axylium.net

Centre Permanent Pour La Citoyenneté Et La Participation (CPCP) ASBL

**Rapport du réviseur
pour l'exercice clos le 31 décembre 2023**

BNP Paribas Fortis BE35 2400 9035 8837 • Nr. BCE : 0450.271.327 • RPM Liège • IRE / IBR : B00193



**RAPPORT DE CERTIFICATION A L'ATTENTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE
L'ASSOCIATION « CENTRE PERMANENT POUR LA CITOYENNETE ET LA
PARTICIPATION (CPCP) »
PORTANT SUR LES COMPTES CLOTURES AU 31 DECEMBRE 2023**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par l'organe d'administration, nous vous faisons rapport de nos travaux de vérification.

Nous avons procédé à la vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2023, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 987 269 € et dont le compte de résultats se solde par un résultat positif de l'exercice de 383 696 €.

L'objectif est de s'assurer que le bilan et le compte de résultats ne comportent pas d'anomalies significatives pouvant mettre en cause le caractère sincère et plausible des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Responsabilité de l'organe d'administration relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur et démarche de la mission révisoriale

Notre responsabilité est d'établir une attestation se fondant sur des travaux de révision accomplis selon les principes définis par la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité (ISRE 2400). Cette norme impose que cet examen soit planifié et réalisé afin d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Il s'agit d'une assurance, qualifiée de modérée, qui est moins élevée que celle obtenue à la suite d'un contrôle plénier aboutissant à la certification de comptes annuels.

Lors d'un examen limité, la démarche d'audit comporte les travaux suivants :

- une prise de connaissance suffisante de l'entité, de son environnement de son organisation et de son contrôle interne en vue, notamment, d'évaluer les risques d'anomalies significatives dans les comptes ;
- vérifier le respect des principes comptables généralement admis ;
- des entretiens avec les responsables chargés des aspects financiers et comptables sur les procédures, les traitements comptables, les opérations, les décisions et les événements pouvant affecter les conclusions de la mission ;
- la réalisation des procédures analytiques qui sont des techniques de contrôle consistant à apprécier des données financières, d'une part, en fonction de leurs

corrélations avec d'autres informations antérieures ou prévisionnelles, et, d'autre part, au départ de l'analyse des variations significatives ou des tendances inattendues ;

- la justification des principaux postes de créances et de leur valorisation ;
- l'analyse de la cohérence des dettes fiscales, sociales et salariales ;
- la réconciliation des charges sociales avec le décompte du secrétariat social ;
- la mise en concordance des subsides et de leur notification ;
- le contrôle par l'intermédiaire de large sondage afin de s'assurer que les soldes des différentes rubriques comptables sont correctement justifiés.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous pouvons attester que nous n'avons pas relevé de faits nous laissant penser que le bilan et le compte de résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ne donnent pas une image fidèle et sincère dans tous leurs aspects significatifs de l'état financier des entités reprises ci-dessus.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe d'administration est responsable du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du Code des sociétés et des associations, et des statuts de l'Association.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Liège, le 24 juin 2024

Axylum Audit - Liège

Commissaire

Représentée par



THIBAULT COMPAIRE

Réviseur d'Entreprises

À l'attention des membres de l'Assemblée Générale du CPCP ASBL

Procès-verbal

de la réunion de L'Assemblée Générale du Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation (CPCP), tenue le 26 juin 2024, Rue d'Edimbourg, 26 à 1050 Bruxelles et en visioconférence.

-
- Présent.e.s : CHARLIER Philippe, DEJOIE Marie-Pierre, de SAUVAGE Gauthier (Président), du BUS André, LAMBRECHTS Bernadette, LEWIS John (Administrateur délégué), SALVI Véronique ;
 - Invité.e.s : BUQUET Nadège, COMHAIRE THIBAUT (réviseur aux comptes) ; DELEFOSSE Marie-Sarah, DUBOIS Karin, PRAJARA Olivia, ROSERO Jaime, van ZEELAND Catherine ;
 - Excusé.e.s : ALBARELLO Luc, BOURGOING Daphné, DEDOBBELEER Philippe, GREOLI Alda, MATZ Vanessa.
-

La séance débute à 11 heures 30

En préambule de la réunion, le Président fait état des procurations reçues :

- Procuration de Monsieur Luc Albarello vers Monsieur André du Bus.
- Procuration de Madame Vanessa Matz vers Monsieur John Lewis.
- Procuration de Monsieur Philippe Dedobbeleer vers Monsieur Gauthier de Sauvage.
- Procuration de Madame Daphné Bourgoing à Monsieur André du Bus.

Avec 11 membres présents ou représentés sur les 12 que compte l'Assemblée Générale le quorum est atteint.

1. Approbation de l'ordre du jour (Décision)

L'ordre du jour est approuvé.

2. Présentation du rapport d'activités 2023 (Décision)

Le rapport d'activités est annexé à ce procès-verbal. Après la présentation faite par les différents coordinateurs, le Président remercie l'ensemble des équipes pour le travail effectué.

Le rapport d'activité 2023 est approuvé à l'unanimité des votants.

3. Comptes 2022 : affectation du résultat 2022 (Décision)

La proposition d'affecter le résultat 2022 au bénéfice à reporter est approuvée à l'unanimité des votants.

4. Présentation des comptes et bilan 2023

Les comptes de l'exercice 2023 sont annexés à ce procès-verbal.

Marie-Sarah Delefosse, directrice financière et administrative de l'ASBL, les présente.

5. Rapport du réviseur aux comptes, relatif aux comptes 2023 (Décision)

Le réviseur présente son rapport, et valide les comptes 2023 sans réserve. Son rapport est annexé au présent procès-verbal.

Le rapport du réviseur est approuvé à l'unanimité des votants.

6. Approbation des comptes et bilan 2023 et affectation de résultat (Décision)

Les comptes et le bilan 2023 sont approuvés à l'unanimité des votants. La proposition d'affecter le résultat comme suit :

- 42000 euros sont affectés au fond associatif (capital de l'asbl)
- 40000 euros sont affectés à une réserve disponible.

Est approuvée par l'ensemble des votants.

7. Présentation du budget prévisionnel 2024 (Décision)

Le budget prévisionnel est annexé à ce procès-verbal.

Après présentation par Marie-Sarah Delefosse, le budget prévisionnel 2024 est approuvé à l'unanimité des votants.

8. Décharge aux Administrateurs (Décision)

La décharge aux Administrateurs est approuvée à l'unanimité des votants.

9. Décharge au Commissaire aux comptes (Décision)

La décharge au Commissaire aux comptes est approuvée à l'unanimité des votants.

10. Centre d'Archives et de Documentation (Décision)

a) Rapport d'activités 2023

Le rapport d'activités est annexé au procès-verbal. Ce rapport est approuvé à l'unanimité des votants..

b) Comptes analytiques 2023

Les comptes analytiques sont annexés au présent procès-verbal

Ils sont approuvés à l'unanimité des votants.

c) Budget 2024

Le budget prévisionnel est annexé à ce procès-verbal.

Après présentation, le budget prévisionnel 2024 est approuvé à l'unanimité des votants.

11. Divers

3

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 juin 2024.
Le présent PV est approuvé.

Le Président, remercie les Administratrices et Administrateurs, ainsi que les membres présents.

La séance est clôturée à 13 heures.

John Lewis

John Lewis
John Lewis (Jun 27, 2024 08:27 GMT+2)

Le Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

est une ASBL d'éducation permanente, reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Le Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation (CPCP) est une association sans but lucratif dont l'objectif fondateur est de promouvoir une citoyenneté active, responsable et inclusive, conformément aux préceptes de l'humanisme démocratique et du développement humain. Cette citoyenneté s'exerce par la participation de tous, sans discrimination de quelque nature que ce soit, à la construction d'une société globale plus juste, solidaire, ouverte sur le monde et respectueuse des droits humains, notamment civils, politiques, économiques, sociaux, environnementaux, culturels, philosophiques et religieux. (Article 1 de la Charte du CPCP).



Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Avenue des Arts, 50\6 - 1000 Bruxelles
02 318 44 33 | info@cpcp.be | www.cpcp.be